

Étude géobotanique du Mont d'Or lyonnais

Par Georges NÉTIEN 1907-1999

(Pharmacien, Licencié-ès-Sciences naturelles)

Le manuscrit appartient au Jardin Botanique de la Ville de Lyon

Il a été dactylographié par Mme Sylvie Serve.

À la mémoire de Monsieur le Professeur BRETIN
Professeur de Botanique et Matière médicale
de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon

Hommage de son élève reconnaissant

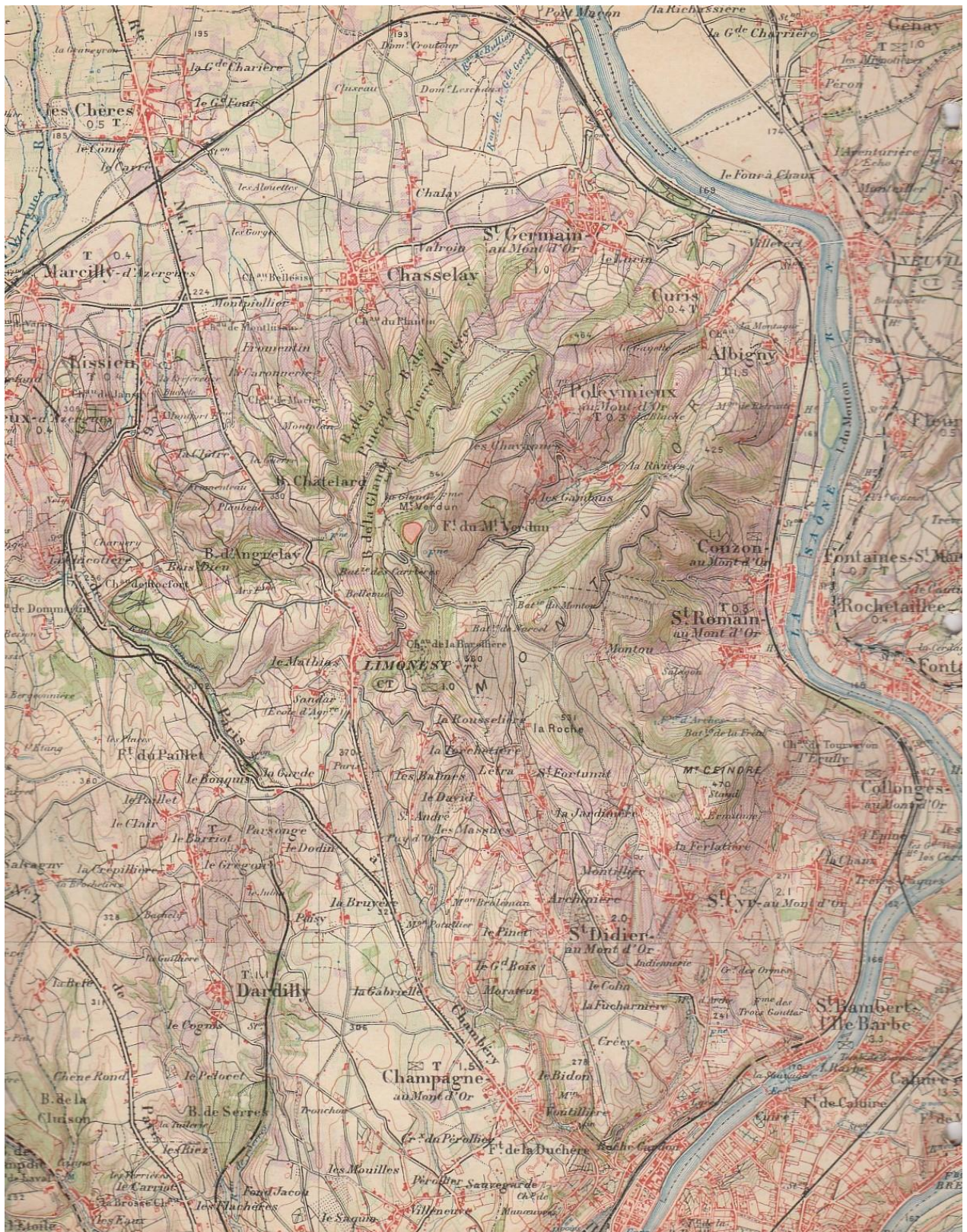


Figure 1 - Mont d'Or

AVANT-PROPOS

À quelques kilomètres de Lyon, sur la rive droite de la Saône, s'élève un massif d'une vingtaine de kilomètres carrés de superficie. L'ensemble de ses collines, de ses vallées forme un tout et le distingue nettement des montagnes lyonnaises environnantes.

Il est limité au Nord par la plaine de Quincieux et plus exactement par les rives de l'Azergues ; à l'Est par la rive droite de la Saône, au Sud par le ruisseau de Roche-Cardon, à l'Ouest par le ruisseau de Limonet, enfin vers le Nord-Ouest par les plateaux siliceux de Champagne et de Dardilly.

Divers auteurs n'admettent pas toute cette limite ; il suffit de se placer à un point de vue uniquement géologique pour se rendre compte que la limite est plus étendue.

Pour Falsan et Locard [19] le massif serait plus étendu à l'Ouest ; il faudrait prendre comme limite les ruisseaux des Planches et de Semonet, englobant ainsi les formations secondaires de Dardilly et Civrieu.

Pour Magnin [47] la limite serait sensiblement la même, et nous faisons remarquer que cette limite est beaucoup plus vraie géologiquement que la nôtre.

Notre but étant d'étudier la répartition de la flore dans le Mont d'Or, il était facile de restreindre la limite, aux points où la flore peut être encore étudiée.

Depuis quelques années, les bas terrains du massif ont été de plus en plus mis en culture et une grande quantité de villas ont été construites, tout ceci troublant l'évolution de la végétation.

C'est pour cela que nous avons pris comme limite, sans trop l'étendre, la bordure granitique du massif. Ceci nous permettra cependant de faire une comparaison et de montrer deux aspects

le Mont d'Or siliceux
le Mont d'Or calcaire

[Note de X : ce fait vous étonne à juste titre - il doit y avoir des circonstances étroitement locales, qui permettent une explication plus précise. Elles sont à analyser.]

Le plan du travail est le suivant :

Introduction :

Étude physiographique du massif - Historique
- Climat
- Sol.

1^{ère} partie :

Étude de la répartition de la flore au point de vue écologique : (les formations végétales).

2^{ème} partie :

Considérations sur la flore du Mont d'Or :

- Flore montagnarde
- Flore méridionale
- Comparaisons de régions botaniques.

3^{ème} partie :
Monographie des plantes du Mont d'Or (indications de quelques stations).

Conclusions



Ce travail nous a été tracé par Monsieur le Professeur Beauverie, qui a toujours montré pour nous la plus grande bienveillance ; nous le prions de trouver ici, l'expression et l'assurance de notre profond attachement.

**ÉTUDE PHYSIOGRAPHIQUE
DU MONT D'OR LYONNAIS**

ÉTUDE PHYSIOGRAPHIQUE

Le Mont d'Or lyonnais semble constituer un vaste triangle dont la pointe formée par le Mont-Ceindre viendrait dominer de loin la ville de Lyon. Falsan et Locard en donnent une définition exacte dans leur livre [19] page 12 : « Le Mont d'Or se dresse comme un énorme bastion construit sur une vaste surface triangulaire allongée du Nord au Sud ». Il suffit de se placer à différents points de la région lyonnaise pour en découvrir l'ossature et en voir les formes accusées. Plaçons-nous sur la plaine tertiaire de la Bresse, par exemple dans le voisinage de Sathonay, ou du marais des Échets. D'ici le Mont d'Or semble se confondre avec cette plaine. Nous voyons se détacher légèrement le Mont Ceindre, le Mont Thoux et le prolongement du Mont Verdun : la Garenne. Tout autre sera l'aspect du Mont d'Or si nous l'observons des hauteurs de Champagne. Là le massif paraît élevé, au premier plan nous apercevons le Mont Narcel, puis faisant suite le Mont Verdun. Au deuxième plan le Mont Thoux et la Roche. Nous pourrions nous placer du merveilleux observatoire de la Tour de Fourvière. Là nous verrions la masse imposante du Mont Ceindre, dominer de loin la ville. Le Mont Narcel avec au sommet sa tour en ruine, immédiatement en face de cette colline le Mont Thoux surmonté de la croix, et entre ces deux collines, la vallée de Saint-Fortunat. Une énumération des villages, nous fait distinguer ceux de Saint-Cyr, Saint-Didier, Dardilly, Saint-Fortunat, Limonest.

Enfin pour saisir les différents aspects du Mont d'Or on peut en faire un tour circulaire grâce à la ligne Lyon-P.L.M.-Lozanne ; en nous arrêtant à Civrieu, nous pouvons revenir par la route en passant par Dardilly, Limonest, Champagne, Lyon. Que traverserons-nous comme région ? Partant de Vaise nous saisissons au passage vers Collonges, le Mont Ceindre dominant les terrasses quaternaires de ce village, côté Nord. Nous verrons ensuite l'entrée de la vallée d'Arche et bientôt à la hauteur du village de Couzon, ce sera la masse du Mont Thoux (côté Est) qui surplombant la ligne, nous présentera ses vastes carrières (Chargérie, les Tailles, enfin les plus grandes les carrières de Couzon), dont la végétation si riche nous permettra d'y revenir longuement.

Une courbe de la ligne et bientôt nous apercevons la vallée de Curis et de Poleymieux au lieu dans le fond le Mont Narcel et le Mont Verdun. À Saint-Germain au Mont d'Or l'aspect a changé ; ici se présente un plateau assez élevé : la Garenne, qui constitue le prolongement du Mont Verdun, dont les pentes sont recouvertes de cailloutis tertiaires et quaternaires.

La ligne nous entraîne hors du massif, en direction de la plaine de Quincieux, mais près une certaine distance, un coude nous ramène vers lui et bientôt la pente Nord du Mont Verdun se présentera couverte d'une riche végétation. C'est peut-être de ce point que le Mont d'Or nous apparaît le plus volumineux. Puis la ligne passant vers Chazay-Civrieu nous dissimulera le massif et il faudrait aller vers la Tour de Salvagny pour le ré apercevoir.

L'OSSATURE DU MASSIF

Comme nous l'avons déjà annoncé ce massif se dresse au milieu de la région lyonnaise, à une distance moyenne de 550 mètres. On trouve six points culminants. Le plus élevé, le Mont Verdun (625 mètres) forme une colline orientée

N.E.-S.O., se prolonge dans la direction du N.E. par la Garenne (alt. 570 m). Le Mont Narcel se détache à 588 mètres et forme une large bande N.N.E.-S.S.E. Puis nous trouvons le Mont Thoux, altitude 616 mètres, parallèle au Mont Verdun et à la Garenne, s'oriente par conséquent N.E.-S.O., et délimite entre cette colline, la profonde vallée de Curis. Le Mont Thoux se termine brusquement sur la Saône par des escarpements abrupts (carrière de Couzon). Plus au sud et parallèle à la bande du Narcel, nous trouvons la Roche de Saint-Fortunat (580 m). Enfin, dernier point culminant le Mont Ceindre (467 m) fait suite à la Roche et délimite avec les flancs sud du Mont Thoux, la vallée d'Arche-Saint-Romain.

Ces six collines donnent des vallées à orientation très diverses que nous allons énumérer.

a) Vallée de Poleymieux-Curis, entre le Mont Verdun et le Mont Thoux ; orient. S.O.-N.E.

b) Vallée d'Arche-Saint-Romain, entre le Mont Thoux et le Mont Ceindre ; orient. S.O.-N.E.

c) Vallée de Saint-Fortunat, entre le Mont Narcel et la Roche. Partant de Saint-Cyr, elle va rejoindre celle de Curis par la Croix de Crète ; orient. N.S.

Ces 3 vallées forment l'ossature générale du massif, et nous pouvons représenter l'ensemble par le schéma ci-contre :

Il est nécessaire pour être complet de parler des bandes de terrain plus ou moins vallonnées qui constituent le pourtour du massif.

Si nous partons du nord de la région de Chasselay, nous verrons que l'ensemble Mont Verdun-Garenne est découpé par toute une série de petites vallées secondaires. C'est sur ce flanc que nous remarquons une partie très boisée constituée par les bois de la Pinerie et de Pierre Molière.

Du côté Saint-Germain-au-Mont-d'Or, l'ensemble commençant à s'incliner en pente douce régulièrement, se redresse brusquement et forme une butte à la cote 464, puis se ré incline de nouveau.

C'est à la base de cette butte que se trouve le village de Poleymieux, point de départ de la profonde vallée qui sépare le Verdun du Mont Thoux ; nous la voyons s'étaler dans la plaine alluviale de la Saône à la hauteur du village de Curis. En continuant dans la direction du sud, la plaine de la Saône se resserre, le massif du Mont Thoux s'arrête brusquement sous la forme de grandes murailles calcaires. Plus au sud, à la hauteur du Mont Ceindre, nous verrons les plateaux loessiques de Collonges, de l'Ile Barbe s'élever à l'altitude moyenne de 250 mètres et rejoindre les formations gneissiques de Roche-Cardon. Toutes ces parties sont à l'heure actuelle très habitées et il est difficile, presque impossible d'y herboriser. Ce sera à Roche-Cardon que nous verrons se réunir le ruisseau de Limonest avec celui de Roche-Cardon ; celui-ci délimitant une profonde vallée Nord-Sud, en direction de Saint-Didier. Celui de Limonest, délimitant entre la route nationale N° 14 et les contreforts du Narcel une vallée peu profonde ; au Nord-Est nous y trouverons le plateau loessique de Saint-Didier et au Sud-Ouest délimité par le ruisseau des Bruyères, les plateaux de Champagne et de la Duchère.

Vers le village de Limonest à l'est, nous distinguons toute une série de croupes loessiques et glaciaires constituant le prolongement du Mont Verdun, qui s'inclinent en direction du ruisseau de Semonet. Ces croupes d'une altitude moyenne de 360 mètres sont profondément découpées, elles délimitent de petites vallées d'orientation nettement Est-Ouest et souvent au fond coule un ruisseau.

Ces croupes loessiques par le ruisseau de Semonet vont rejoindre les formations secondaires de Civrieu.

À l'Est du village de Limonest on aperçoit les contreforts du Verdun. Ces contreforts forment les bois des carrières et de la glande. Puis nous trouvons une combe assez large (combe de la glande) délimitée par les bois de la Barollière et les pentes du fort de Verdun. Cette combe communique avec la vallée de Poleymieux, par le col du Verdun. C'est le seul col qui mérite ce nom dans tout le massif, les autres séparant :

1) Mont Thoux - La Roche

2) Mont Thoux - Narcel

méritent cette expression.

Du col du Verdun se déroule un vaste panorama constitué comme premier plan, par la grande vallée qui descend à la Saône, puis au Sud-Est le Mont Thoux, plus au sud, la Roche et le Mont Ceindre. À droite de l'observateur le Mont Narcel et la cote 580, à sa gauche, le Verdun, la Garenne et la cote 460. En face l'horizon n'est pas limité, c'est d'abord la plaine tertiaire de la Bresse puis très loin se profilent les massifs des Alpes.

Derrière à l'ouest, l'horizon n'est fermé que par les montagnes boisées du lyonnais, se prolongeant au nord par celles du Beaujolais et du Mâconnais, rencontrant au sud le massif du Pilat.

C'est bien par cette vue que l'on peut dire du Mont d'Or qu'il est le belvédère de la région lyonnaise. Il n'est pas ignoré des Lyonnais et ceux-ci depuis quelques années envahissent ses pentes de plus en plus. Les maisonnettes gravissent les pentes des six sommets et se dispersent dans les vallées. Seul le manque d'eau peut retenir cet exode des Lyonnais vers le Mont d'Or et c'est pour cela du reste que les hauteurs resteront longtemps inoccupées.

La flore troublée dans son évolution ne peut être étudiée à l'heure actuelle que dans la partie élevée du massif, ce sera surtout dans cette partie que portera notre étude.

RELATION DU MONT D'OR AVEC LES AUTRES MONTAGNES CALCAIRES

Le massif du Mont d'Or lyonnais, isolé dans la vallée de la Saône, se relie à toutes les montagnes calcaires des environs, et sa situation isolée n'est que le fait des soulèvements et des dislocations qui se sont produites dans les temps géologiques. L'alluvionnement quaternaire a ensuite comblé les dépressions du sol et ceci oblige à étudier plus attentivement si l'on veut retrouver les points d'attache.

Le Mont d'Or se relie aux formations du Jura, aux chaînes du Bugey et du Revermont. Du reste, l'étude de la flore nous montre que beaucoup de plantes sont communes aux deux régions.

[Note de X : pas parce qu'elles ont été reliées mais par similitude écologique et par voisinage.]

À l'ouest plus près dans la région lyonnaise, les terrains calcaires du Mont d'Or se poursuivent sous le lehm local et affleurent aux deux massifs de Dardilly et de Civrieu. Ceux-ci rejoignent des formations secondaires de l'Azergues en particulier les régions d'Alix et du plateau d'Oncin. Pour rejoindre les formations

secondaires de la Bourgogne, il suffira de considérer les montagnes calcaires du Beaujolais et du Mâconnais.

Au sud, le Jurassique n'apparaît que dans la région de Valence avec comme point d'attache le lambeau secondaire de Château-vieux.

Par conséquent ce massif du Mont d'Or que l'on voit de prime abord isolé dans la région lyonnaise, s'explique très bien au point de vue géologique et se relie nettement avec les formations jurassiques avec celles de la Bourgogne, et celles du Jura méridional.

HYDROGRAPHIE

D'après Falsan et Locard [19] page 32, le soulèvement de la Côte d'Or S.O.-N.E. qui a déterminé la formation de la dorsale qui s'étend de la Tour de Salvagny à Villevert, a partagé le pays en trois bassins principaux : « L'un au Nord qui s'incline vers l'Azergues et la Saône ; l'autre au sud, qui verse ses eaux dans cette dernière rivière ; le troisième bassin suit la ligne de séparation des deux précédents et se trouve constitué par la grande vallée de Curis au fond de laquelle coule le ruisseau du Thoux jusque vers la Saône. Les ruisseaux de Rochon, de Saint-Germain dépendent de ce dernier système...».

Les ruisseaux que l'on remarque dans ces trois systèmes sont les suivants :

A/ 1^{er} système :

Ruisseaux direction N.S. - Vallées secondaires du Mont Verdun. :

ruisseau de Mudery	}	groupe se jetant dans l'Azergues
ruisseau des Gorges		
ruisseau du Plantin		
ruisseau des grandes gorges	}	se jetant dans la Saône à la hauteur de Saint-Germain
ruisseau des Moulins		

Plus à l'ouest, ruisseaux importants, toujours orientés Nord-Sud, région de Limonest :

ruisseau de Semanet
ruisseau des Planches
ruisseau de Limonest, lequel rejoindra le ruisseau de Roche-Cardon.

B/ 2^{ème} système :

Système du Sud, à orientation également Nord-Sud. Nous distinguerons :

ruisseau de Roche-Cardon	}	se jetant dans la Saône à la hauteur de la Tour de la Belle Allemande
ruisseau de Limonest		
ruisseau de Pomet		

C/ 3^{ème} système :

C'est celui de la vallée de Curis et de Saint-Romain. L'orientation est toute différente : N.O.-S.E. et dans ses vallées, nous notons :

ruisseau de Thoux	}	se jetant dans la Saône
ruisseau d'Arche		

L'énumération des ruisseaux étant faite, il nous faut chercher à quels niveaux prennent naissance les sources. Nous constatons que dans le Mont d'Or les sources prennent naissances à trois niveaux différents :

- a) à la surface des gneiss
- b) au niveau des marnes liasiques
- c) à la base des terrains tertiaires.

Les ruisseaux qui prennent naissance dans la zone A, sont ceux de Limonest (à la base des gneiss du château de Barollière) de Semanet (gneiss de la haute garde). Ruisseaux de la grande gorge dans les bois d'Ars.

Mais ce sera surtout dans la zone B des marnes liasiques que se trouve le principal niveau aquifère du Mont d'Or.

Falsan et Locard le décrivent de la manière suivante : « Les marnes liasiennes et toarciennes qui surmontent le calcaire à gryphées forment le second bassin et sont les couches aquifères les plus importantes de nos montagnes ; elles reçoivent toutes les eaux qu'ont recueilli et laissé passer par leurs nombreuses fissures le ciret et le calcaire jaune. Ces marnes apparaissent rarement à la surface du sol avec leurs caractères pétrologiques ; mais sans parler des inductions stratigraphiques, leurs affleurements se trahissent de suite par une verdoyante végétation et les pentes moelleuses de leurs courbes se couvrent de prairies. Citons les prés de Giverdy à 472 mètres au pied de la dent du Mont Thoux, et ceux de l'Ermitage à 413 mètres à Poleymieux. En bas de ces prairies suintent toujours une foule de petits filets d'eau qui servent de point de départ à la plupart de nos ruisseaux ».

Les ruisseaux appartenant à cette zone B, sont :

- le ruisseau du Thoux
- le ruisseau d'Arche
- le ruisseau de Pomet
- le ruisseau de Roche-Cardon.

Comme l'annoncent très bien Falsan et Locard, nous aurons dans ces terrains aquifères, une végétation abondante, à espèces hygrophiles que nous étudierons par comparaison avec les pacages arides des sommets.

À la base des terrains tertiaires nous distinguons une zone C à couche de marne argileuse et de conglomérat. Peu importante, elle donne naissance aux ruisseaux qui rayonnent à la base du massif, nous citerons :

- ruisseau des Gorges
- ruisseau des Moulins.

HISTORIQUE

Le Mont d'Or lyonnais a tout le temps attiré l'attention des botanistes pour la richesse de sa flore. Aussi il n'est pas étonnant de voir dans les plus vieux écrits, les descriptions des stations intéressantes.

Son histoire est étroitement liée à celle de la botanique à Lyon et nous reprendrons pour l'étudier les divisions adoptées par Magnin pour l'ensemble du Lyonnais ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Cf. MAGNIN - Prodrôme des Botanistes lyonnais. A.S.B.L. Mémoires T. 31 (1906)
Cf. MAGNIN - Résumé de l'histoire de la botanique phytostatique à Lyon (Lyon Scientifique, 1879).

PÉRIODE DES MÉDECINS DE L'HÔTEL-DIEU

De celle-ci peu de renseignement, surtout en ce qui concerne le Mont d'Or lyonnais. Elle commence avec le Collège des Médecins de l'Hôtel-Dieu, et particulièrement avec Champier (1472-1537), doyen du Collège, lequel dans son "*Hortus Gallicus*" 1534, cite quelques plantes médicinales lyonnaises. Mais le premier livre intéressant nous sera donné par Dalechamp (1533-1588) médecin de l'Hôtel-Dieu, botaniste herborisant avec Jean Bauhin, Desmoulins, Roville, écrira :

« *Historia generalis plantarum - Lugduni, 1587* »

Il donne la description de plusieurs espèces nouvelles et cite déjà dans le Mont d'Or le *Leuzea conifera*.

Jean Bauhin (1541-1612), médecin et naturaliste nous laisse de nombreuses indications de plantes dans : « *Historia plantarum universalis* ».

Mais il faut arriver à Goiffon ⁽²⁾ (Jean-Baptiste - 1658-1730) pour avoir une liste assez longue de plantes du massif.

⁽²⁾ Cf. MAGNIN - GOIFFON - Botaniste, auteur de la 1^{ère} flore lyonnaise - Lyon revue, n° 69-70, septembre, octobre 1886, p. 156.

Médecin agrégé au collège de Lyon, il explore le Lyonnais de 1700 à 1720 et il cite en particulier le *Leuzea*, l'*Aphyllanthes*, l'*Isopyrum*, l'*Acer monspessulanum*. Il est à remarquer que les plantes citées sont toutes méridionales, car celles-ci en effet, (nous le verrons par la suite) sont les points les plus caractéristiques du Mont d'Or. Il était donc naturel que les premiers botanistes fussent frappés par cette flore méridionale en pleine région lyonnaise.

La famille des De Jussieu, d'origine lyonnaise, donne toute une lignée de botanistes, parmi lesquels Antoine-Laurent de Jussieu, professeur de botanique au Jardin des plantes de Paris, herborisant à Lyon avec son frère Bernard, nous laisse : « *Enumeratio Plantarum observatarum a nobi anii* », 1716.

Commerson Philibert (1727-1773) herborise activement en 1755 dans le Mont d'Or et cueille aussi le *Leuzea*, l'*Aphyllanthes*, etc.

Claret de La Tourrette (1729-1793) ⁽³⁾ est connu par de nombreuses herborisations dans la région lyonnaise, il laisse : le « *Chloris lugdunensis* », 1785.

⁽³⁾ Cf. MAGNIN - CLARET de La TOURRETTE - Sa vie, ses travaux, 1 vol. 236 p., 1885 (S.A. Lyon).

À cette même époque, en ce qui nous concerne, il faut encore dégager deux noms : Gilibert et Hénon.

Hénon Jacques-Marie (1749-1809) botaniste, professeur à l'école vétérinaire, nous intéresse en ce qu'il est le premier à découvrir le *Genista horrida* (= *Genista Henoni*) aux carrières de Couzon (le genêt de M. Hénon).

Le second Gilibert (1741-1814) médecin, professeur de botanique au collège de médecins de Lyon, retrouve les plantes citées plus haut et découvre le *Convolvulus cantabricus*, *Gladiolus communis*.

Il écrit l'histoire des plantes d'Europe - 2 vol. 1798, dans laquelle il consacre une partie du T. 1 pour la flore lyonnaise. Enfin, beaucoup de stations nouvelles sont à noter dans son « Calendrier de flore pour 1778, pour 1808 » (coll. de M^{me} Lortet).

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

Nouvelle fondation : la Société linnéenne en 1822, groupe les botanistes lyonnais parmi lesquels nous citerons :

M^{me} Clémence Lortet ⁽¹⁾ (1772-1835), élève de Gilibert, a herborisé dans la région, durant de longues années avec les principaux botanistes lyonnais de cette époque (Gilibert, Dejean, Roffavier, Champagneux). Elle rédige son calendrier de flore en 1808 avec Gilibert et ses promenades botaniques autour de Lyon ⁽²⁾ 1806, soit 17 comptes rendus d'herborisations, parmi lesquels nous citons le 10^{ème} (Vaise, Roche-Cardon), le 11^{ème} (Couzon - Mont-Thoux, Mont Ceindre).

⁽¹⁾ Le Laboratoire de Botanique et Matière Médicale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie possède l'herbier de Madame et Monsieur LORTET.

Cet herbier, très bien conservé, possède la plus grande partie des plantes que l'on peut récolter dans la région lyonnaise.

[Note de X : Herbier de M^{me} Lortet au Muséum - Herbiers lyonnais de la Faculté des Sciences (Foudras, Rollet ; Ste-Foy-l'Argentière, Chirat, Cariot, Chanrion, etc. Chirat dit lui-même que l'herbier primitif est en grande partie l'ouvrage de Cl. Lortet (herbier commencé en 1836) "In Magnin - Les Lortet naturalistes".]

⁽²⁾ Cf. MAGNIN - Les Lortet - Botanistes lyonnais. A.S.B.L. - Mémoires - T. 37 (1912), p. 23.

Dans ces comptes rendus nous notons dans le 10^{ème} :

Veronica prostata
Thesium linophyllum
Isopyrum
Anemone nemorosa
Gentiana cruciata
Prenanthes purpurea

Dans le 11^{ème} :

Lathyrus latifolius
Lavandula
Genista erinacea
Limodorum abortivum
Serapias grandiflora
Aphyllanthes
Leuzea
Galium saxatile
Gnaphalium dioicum
Divers *Sorbus*

Papaver argemone
Bupleurum rotundifolium
Buffonia tenuifolia

C'est à elle que l'on doit d'après Balbis : « L'*Erysimum perfoliatum* du Mont Ceindre, *Veronica montana* de Roche-Cardon.»

Roffavier (1745-1866) collaborateur de Madame Lortet a aidé dans la rédaction de la flore du Lyonnais de Balbis.

Jordan lui a dédié l'*Hieracium Roffavieri* du groupe de l'*Hieracium sabaudum* trouvé à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Balbis (1765-1831) directeur du Jardin des plantes de Lyon, résume dans sa Flore lyonnaise, 1827, toutes les observations des botanistes anciens (La Tourrette) et celles des botanistes de son époque. Sa flore servira à l'élaboration des flores de Chirat et Cariot. Son principal collaborateur Champagneux (1774-1845) est le premier à découvrir le *Spartium Junceum* du Mont Ceindre.

[Note de X : rechercher Dr. Gilibert, etc.]

À cette même époque, nous devons citer l'influence des professeurs de l'Institution des Chartreux et des Minimes de Lyon, notamment l'abbé Madenis, l'abbé Chirat, Cariot.

Madenis (1798-1863), professeur aux Minimes, laisse un manuel du botaniste herborisant des environs de Lyon, 1862.

Chirat (1805-1856), professeur au séminaire d'Argentière y rédige son « Étude des fleurs », 2 vol. 1861. Mais il donne peu d'indications sur les stations de plantes lyonnaises.

Cariot (1820-1883), explore le Lyonnais durant de longues années, il reprend l'étude des fleurs de Chirat et en fait une véritable flore lyonnaise, en marquant toutes ses observations. C'est cette flore qui subira de profondes modifications (Dr Saint-Lager), de nombreuses éditions et qui sert encore de nos jours pour la région lyonnaise. « Flore descriptive du bassin moyen du Rhône et de la Loire », 3 vol. Ed. Vitt. 1879.

LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON - 1872-1922

Fondation de la Société botanique de Lyon, le 8 mars 1872 par Cusin, Dr Magnin, Vivian-Morel, Therry, Debas et Saint-Lager. Elle groupe les botanistes de cette époque et elle édite chaque année ses annales et les recherches scientifiques de ses membres. C'est dans cet espace d'une quarantaine d'années que nous trouvons les plus importants travaux pour le Mont d'Or lyonnais. Une foule de renseignements nous sont donnés dans les procès-verbaux des séances, dans les comptes rendus d'herborisations.

Dans cette partie de la géographie botanique qui prend une extension considérable à cette époque, citons les noms des botanistes suivants : Dr Saint-Lager, Cusin, Dr Magnin, Vivian-Morel, Dr Perroud, Mehu, abbé Boullu, O. Meyran, Nisius Roux, Audin, Cl. Roux.

Deux ouvrages importants pour la flore lyonnaise seront édités par la Société botanique :

- Saint-Lager : Catalogue des plantes vasculaires de la Flore du bassin du Rhône - Lyon, 1883 - (Annales S.B.L. 1872-1881),

- Ant. Magnin : La végétation de la région lyonnaise, Lyon, 1886 et observations sur la flore de la région lyonnaise. (Annales S.B.L., T. 8, 9, 10, 11, 12).

De nos jours, les recherches dans le Mont d'Or lyonnais se poursuivent par les membres de la nouvelle Société Linnéenne, (section botanique).

Le Laboratoire de Botanique de la Faculté des sciences, sous la direction de Monsieur le Professeur Beauverie, organise chaque année des excursions fructueuses dans ce massif.

LE CLIMAT

Le climat du Mont d'Or se confond en grande partie avec celui du lyonnais. Cependant le massif que son altitude et par sa position dans la vallée de la Saône nous oblige à faire quelques restrictions. Aussi, allons-nous, grâce aux observations météorologiques faites dans le massif, en esquisser un rapide tableau.

La Commission météorologique du département du Rhône a publié depuis 1880, jusqu'en 1915, les observations faites au poste du Mont Verdun (altitude 625 mètres) point culminant des Monts d'Or. Nous avons pu en extraire les résultats suivants :

A/ Température a/ Température annuelle

Année	Maxima	Minima	Maxima absolu	Minima absolu
1900	13,26	5,37	34,1	- 15,3
1901	12,96	6,04	29,7	- 15,4
1902	12,19	5,57	31,5	- 8,5
1903	12,75	5,71	27,1	- 10,5
1904	14,24	5,66	32,9	- 8,9
1905	13,12	5,05	35,1	- 18
1906	14,53	6,25	33,9	- 11,8
1907	13,54	6,27	31,6	- 9,5
1908	13,46	5,65	28,6	- 10,5
1909	22,80	5,68	27,5	- 13,2
1910	14,53	6,27	27,7	- 6,3
Moyennes :	14,63	6,05	33,37	- 12,79

b/ Température mensuelle Maxima : Mont Verdun

Années	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1911	4.53	8.35	10.96	17.12	20.10	27.03	27.45	21.49	13.42	9.85	7.33	5.20
1912	8.61	10.83	11.59	18.20	20.18	23.68	18.88	13.88	13.44	12.20	4.73	6.39

Minima : Mont Verdun

Années	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1911	3.74	1.23	2.39	8.50	11.32	16	17.05	12.77	7.07	3.74	2.16	0.69
1912	2.60	3.62	2.19	8.86	10.60	13.57	10.46	5.65	5.38	0.85	1.60	2.53

La température moyenne générale sur trente années va osciller entre :
10°2 - 10°6
Température maximum absolue : 33°37

Température minimum absolue : - 12°79.

Les deux mois les plus chauds sont Juin, Juillet.

Les deux mois les plus froids sont Décembre, Janvier.

Nous voyons qu'il existe de grands écarts de température entre les mois chauds et froids, et nous pourrions nous étonner sur de telles variations que la flore méridionale soit encore représentée dans le massif (*Genista horrida*, *Lavandula vera*, *Leuzea conifera*, *Aphyllanthes*, *Spartium*, etc.).

Ceci peut se justifier par le fait qu'en dehors du climat, le massif possède un sol calcaire thermogénétique, et des pentes à exposition Sud.

B/ Les pluies

Précipitations annuelles : Mont Verdun

Années	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910
M/m	863.8	924.4	883.3	822.1	576.8	728.5	530.4	607.1	402	807	1127.2

Précipitations mensuelles : Mont Verdun

Années	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1914	18.1	54.9	71.3	49.7	131.5	98	150.7	146.7	38.5	167.5	90.1	104.3
1915	21.5	44	34.7	52.6	145.5	108.7	71.3	23.1	87.9	36.4	88.3	93.5
Moyen.	19.8	49.4	58	51.2	138.3	103.3	111	84.9	63.2	101.8	89.2	98.9

La moyenne de ces années donne comme précipitation annuelle :

733 M/m

La moyenne générale dans le bassin de la Saône de 1867 à 1910 est de :

722 M/m

Les jours de pluie dans le massif sont de 130 par année. On note par exemple :

1905 144 jours

1906 112 jours

La répartition mensuelle des pluies sur une période d'une trentaine d'années, nous permet d'étudier les saisons pluvieuses.

On peut constater dans le Mont d'Or, deux saisons : (le printemps et l'automne) présentant des maximums, avec les mois de mai et d'octobre.

L'été aussi par ses pluies orageuses peut donner lieu en certaines années à un maximum.

Les orages avec grêle ont leur importance. Ils éclatent soit en mars, soit en juin, juillet. Une moyenne sur 10 années donne : 44 orages par an.

L'enneigement est très variable, en principe celui-ci est négligeable. Ces dernières années (1925-1930), la neige a été très rare dans le massif.

C/ Nébulosité et insolation

Moyenne du coefficient de nébulosité pour les différents mois de l'année

Janvier	0,71	Juillet	0,46
Février	0,62	Août	0,44

Mars	0,60	Septembre	0,50
Avril	0,61	Octobre	0,61
Mai	0,58	Novembre	0,75
Juin	0,54	Décembre	0,80

Moyenne de la fraction d'insolation pour les différents mois de l'année

Janvier	0,33	Juillet	0,52
Février	0,31	Août	0,64
Mars	0,33	Septembre	0,50
Avril	0,41	Octobre	0,34
Mai	0,63	Novembre	0,21
Juin	0,45	Décembre	0,19

D/ Les vents

La situation du massif un peu isolé dans la vallée de la Saône donne prise à l'attaque de tous les vents dominants de la région lyonnaise. Ce sont ceux du nord et du Sud. Le vent du Sud-Ouest amène les orages et ceux-ci d'après les observations Fournet suivent presque toujours dans notre région la même direction : Ouest-Sud-Ouest ; Est-Nord-Est.

Ainsi en 1900 sur 20 orages, 12 avaient cette direction, en 1902, sur 47 orages, 40 avaient cette direction.

Les vitesses des vents sont à considérer aussi au point de vue géobotanique. Ces vitesses permettant une dissémination de la graine beaucoup plus lointaine, suivant la force.

Vitesse minima normale des vents pour les différents mois de l'année pour la région lyonnaise

Janvier	2 mètres/s	Juillet	2.70
Février	3.30	Août	2.40
Mars	3.90	Septembre	2.40
Avril	3.60	Octobre	2.60
Mai	2.80	Novembre	2.60
Juin	2.80	Décembre	1.80

Vitesse maxima normale des vents pour les différents mois de l'année

Janvier	21 mètres/s	Juillet	17
Février	30	Août	12.50
Mars	25	Septembre	16.20
Avril	30	Octobre	25
Mai	18	Novembre	20
Juin	15	Décembre	18

En somme, le climat du massif des Monts d'or est celui du lyonnais, lequel appartient au climat rhodanien. Climat spécial dépendant de trois régimes (continental, océanique, méditerranéen), ceux-ci alternant suivant les saisons. Écart de température assez grand entre l'hiver et l'été. Hiver assez doux, été chaud.

Dans la plaine lyonnaise nous notons des températures moyennes de 11°C à 11,5°, des chutes annuelles de 760 mm, à 780 mm au contraire dans le massif des Monts d'Or, nous aurons : 10,2°C à 10,5° et une moyenne annuelle de 722 à 740 mm de pluie. Ces conditions étant dues en grande partie à son altitude et à sa situation un peu isolée, donnant prise aux vents dominants du couloir rhodanien.

LE SOL

I/ GÉOLOGIE

À la base du massif des Monts d'Or se trouvent les terrains cristallins des monts du Lyonnais. Ces terrains forment le substratum du massif, mais sont en partie recouverts par les terrains sédimentaires. Ils apparaissent cependant en divers points du massif, donnant ainsi à la végétation un aspect caractéristique.

Les terrains cristallins sont les suivants : le massif granitique de forme elliptique de Saint-Bonnet - Charbonnières, vient se terminer en s'amincissant au village de Limonest, s'enfonçant dans les gneiss de la montagne du Narcel. On le retrouve encore sur les bords de la Saône à la hauteur du pont de Collonges. Ce granit serait d'après Monsieur le Professeur Roman de l'époque Tournaisienne (Dinantien inf.).

Une seconde masse de terrains cristallins est constituée par les roches métamorphiques, gneiss et micaschistes, en particulier gneiss granulitique, qui s'observe surtout au pourtour du massif, dans les localités suivantes : au Nord, une vaste bande de Saint-Germain à Chasselay, Limonest ; cette bande se retrouve à la base des montagnes ; on l'observe au sud des vallées, tout le long du ruisseau de Limonest, ruisseau de Saint-André, ruisseau de Roche-Cardon. En bordure de la Saône de Roche-Cardon à l'Ile Barbe ; enfin apparition au château de Tourvayon et à la Belonnière. Toutes ces roches se trouvent plissées, fractionnées, en raison des nombreux mouvements orogéniques dont la répercussion se fit sentir dans notre région.

Si ces roches cristallines forment le substratum de notre massif, on peut ajouter que le calcaire par l'aspect des mers secondaires en formera toute la partie supérieure. Au-dessus des terrains cristallins, on voit se succéder les terrains triasiques. Le trias sera constitué par une bande superposée à la bande cristalline allant de Saint-Germain, Chasselay, Limonest. Puis grâce à la grande faille de Poleymieux, on suit la bande de trias dans la vallée de Curis (les Pins, les Gambiers), sur les flancs du Mont Narcel se continuant par Saint-Didier et se terminant à Saint-Cyr. Ces terrains triasiques sont formés de grès feldspathiques (arkoses) de calcaires dolomitiques rosés et de marnes à Cargneules à trémies. Ces terrains correspondent d'après Monsieur Roman au Muschelkalk et au trias supérieur (Keuper). Par sa constitution il semblerait que nous nous trouvons en présence des rivages ou mieux des lagunes de la mer triasique. Celle-ci devenant profonde en direction de l'Est (massif de Crémieu).

Au-dessus c'est l'étage Rhétien qui présente une succession de cargneules, calcaires magnésiens, grès. Faisant suite à cette formation nous allons trouver l'Hettangien avec sa zone inférieure dite « choin batard » (calcaire jaunâtre à *Psiloceras planorbis*) et sa zone supérieure (zone à *Schlotheimia angulata*) constituée par des calcaires gréseux à grains de quartz. Les affleurements de ces calcaires sont les mêmes que ceux du Rhoétien, on peut les observer dans les carrières de la glande (Limonest) au sommet du Mont Narcel dans la vallée de saint-Fortunat. À ces époques, la mer recouvrait le massif, mais elle était peu profonde et la proximité des rivages se faisait sentir par l'apport de matériaux siliceux.

La mer liasique moyenne est encore bien représentée dans le massif. La succession se continue et l'on voit reposer sur l'Hettangien, une zone à calcaire grisâtre lumachaire à « *Gryphaea arcuata* » caractérisant le Sinémurien. Ces calcaires s'observent sur les pentes Est du Narcel, la vallée supérieure de Saint-Fortunat, la partie supérieure des carrières de la glande, les flancs Nord du mont Thoux.

La mer liasique s'approfondit, aux bancs d'huîtres succèdent des calcaires et des marnes. Le Charmonthien est caractérisé par des marnes plus ou moins ferrugineuses (marne à *Amaltheus margaritatus*). La zone de passage se fait par un calcaire gris jaunâtre à fossiles (Horizon à *Oxynoticeras oxynotum*) et un calcaire rouge à bélemnites.

On peut le trouver dans les tranchées qui longent la route allant de Saint-Didier au col de Verdun, à la hauteur de la tour du Narcel. Les marnes charmouthiennes se reconnaissent aux pentes douces qu'elles donnent au paysage ; ainsi les prés de Giverdy sur le flanc ouest du Mont Thoux, le vallon de la Barollière sur les pentes du fort du Verdun.

Le Toarcien très ferrugineux est caractérisé par un marnocalcaire, rougeâtre, peu développé dans le massif, donc peu visible et en partie caché par l'étage supérieur : l'Aalénien (zone à calcaire à *Ludwigia purchisonae*). On peut le voir cependant en bordure du chemin qui passe entre le Mont Thoux et la roche de Saint-Fortunat.

Toutes ces marnes liasiques sont pourvues d'une abondante et riche végétation, car elles sont des réserves d'eau et permettent l'alimentation des quelques ruisseaux qui coulent dans les vallons.

L'étage supérieur Aalénien est caractéristique dans la Mont d'Or. Il forme des murailles calcaires d'un beau jaune d'or, d'où le nom donné au massif. Ce sont ces murailles qui couronnent les principaux sommets. La série débute par un calcaire à *Cancellophycus* (zone à *Ludwigia purchisonae*), puis se continue par un calcaire à entroques à lits de silex ou « charveyrons ». Cette zone nous donnera une végétation particulière, dans laquelle plantes calcicoles et plantes silicicoles pousseront sur le même terrain. La partie supérieure sera formée par un calcaire à entroques.

Un dernier étage apparaît dans ces murailles terminant la série, c'est le Bajocien supérieur à faciès de Ciret. Cet étage se distingue très nettement des murailles calcaires jaunâtres par sa blancheur. Il surmonte les sommets des carrières du Mont Thoux, les flancs Nord-Ouest du Mont Ceindre, les carrières de Couzon et de Curis.

La série jurassique s'arrête à cet étage, le Bathonien ne se trouve en aucun point du massif. L'érosion a dû faire disparaître les étages supérieurs.

Si dès le secondaire le massif est constitué il faut noter aussi que depuis cette époque, son relief s'est transformé, s'est modifié sous l'action des mouvements orogéniques et des agents atmosphériques.

Continuons à suivre l'histoire géologique du Mont d'Or, nous verrons que celui-ci fut un môle, sur lequel vinrent se jeter les mers tertiaires. Il eut donc une période continentale marquée par la dégradation des calcaires et ainsi formation des fentes remplies d'argile sidérolithique.

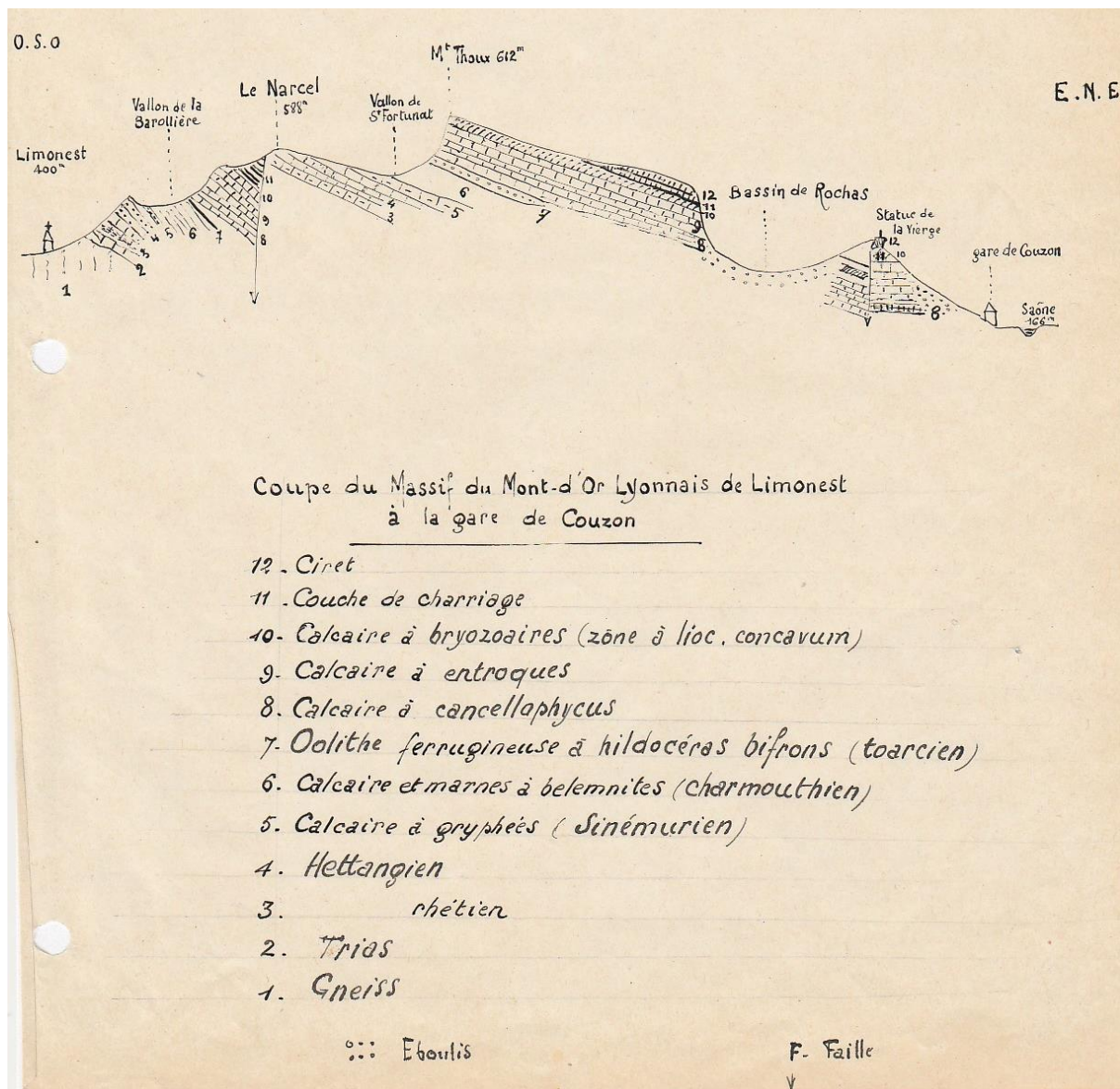


Figure 2

L'Eocène fait sa marque sur le flanc Nord du Verdun, par le sidérolithique de Lissieu. Dans les carrières de la Clôtre on trouve des dépôts argileux jaunâtres renfermant de l'oxyde de fer.

L'Oligocène est peu représenté dans le massif. On cite un gisement sidérolithique à la brèche de Curis, un au nord de Dardilly, un autre au Monteiller.

À l'époque Miocène la vaste régression marine atteint la province lyonnaise, mais le Mont d'or est émergé et forme la rive (Vindobonien). Cette époque laisse sa marque dans les carrières du mont Ceindre, et dans les carrières de la Clôtre à Lissieu.

Pendant le Plaisancien (Pliocène inférieur) la mer n'atteint pas la région lyonnaise, elle s'arrête à Givors. La Bresse forme un plateau lacustre et le massif du Mont d'Or n'est pas atteint. Mais à la période Astienne (Pliocène moyen) une surrection se fait sentir, la mer se retire de la vallée du Rhône il s'en suit un changement de niveau, d'où par conséquent des phénomènes de remblaiement. La vallée de la Saône se couvre de dépôts sableux, ferrugineux et jaunâtres, on peut les retrouver à Saint-Germain, près de la gare.

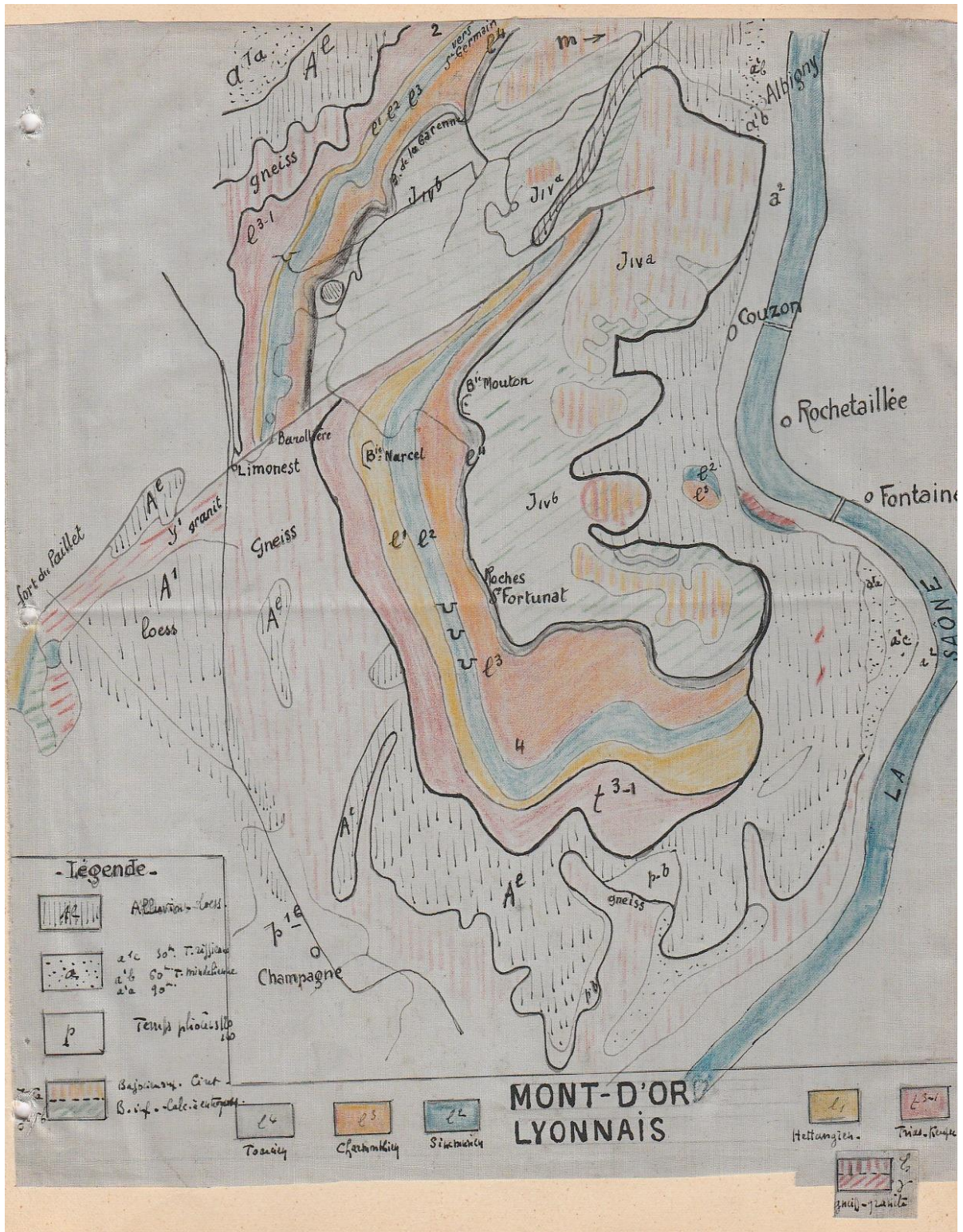


Figure 3

Au Pliocène supérieur, Villefranchien, l'époque d'alluvionnement continue, ces phénomènes étant en relation avec les niveaux de la mer, nous aurons formation de terrasses. C'est ainsi que dans la Mont d'Or nous retrouverons la terrasse de 140 mètres, celle de 120 mètres au Mont Ceindre sur la plaine de Crécy à Saint-Didier.

Les phénomènes sidérolithiques s'observent encore à cette époque, notons la fente du Narcel, côté Nord, dominant le Mont Verdun.

L'époque quaternaire continue la série des terrasses de la vallée de la Saône. C'est ainsi que nous retrouverons la terrasse de 30-35 m au-dessus de Collonges. De même du côté Chasselay, nous pouvons retrouver la terrasse de l'Azergues. Ce qui va dominer à cette époque, c'est le loëss ou lehm ; terre argilo-sableuse, renfermant des sables siliceux, mais dont la proportion de calcaire est très élevée dans le massif. On peut l'observer sur les pentes de Collonges, dans la plaine de Limonest recouvrant les roches cristallines. Son origine est encore discutée mais sa présence sur les flancs du Mont d'or donnera une végétation assez caractéristique et nous aurons l'occasion d'y revenir.



II/ CONSTITUTION PHYSIQUE ET CHIMIQUE DES ROCHES DU MONT D'OR

La constitution du Mont d'Or pourrait se résumer en ceci :

- à la base : roches siliceuses
- au sommet : roches calcaires.

Une étude plus détaillée nous montre qu'il existe des transitions dans ces roches calcaires. Nous allons les étudier dans une constitution chimique et physique, puisque la répartition de la flore en est étroitement liée.

A/ Les roches siliceuses

1) Gneiss

Le gneiss que l'on observe aux endroits cités plus haut se présente sous la forme de masses assez dures, siliceuses, formées de mica noir et de feldspath orthose. La désagrégation donne du "gore".

Ce gneiss peut renfermer du carbonate de chaux dans certains feldspaths comme l'oligoclase et diorithine de Roche-Cardon et l'Ile Barbe. La minette possède aussi 4,63 % de CO_3Ca .

2) Granit

Celui-ci s'observe aux mêmes endroits que le gneiss. Il donne après désagrégation des sols silico-argileux. Ce sont les roches endogènes, perpsammiques et perpeliques de Thurmann.

Le granit donne comme analyse (Magnin [46] p. 283) :

- silice 72,80
- alumine 15,30
- chaux 0,70

Dans différentes cartes agronomiques communales de la région lyonnaise [2] p. 34, on peut remarquer les deux analyses suivantes qui rendent compte de la constitution physique du sol et des pourcentages des trois éléments nécessaires à la vie des plantes (Az - P_2O_5 et KOH).

	Gneiss granitoïde	Granit
	%	%
Grains siliceux	21,10	46,70

Calcaire	0,89	0,20
Argile	8,42	1,24
Sable siliceux	63,30	50,16
	‰	‰
Azote	0,75	0,34
Acide phosphorique	0,59	0,44
Potasse	1,73	1,26

Ces roches cristallines vont donner des sols pauvres, sols arables, peu fertiles (terre riche 1 ‰ d'azote) en partie recouvertes par des bois.

B/ Les roches calcaires

L'épaisseur des couches s'établit ainsi d'après Falsan [19] p. 115.

Désignation des couches	Epaisseur moyenne	Surfaces apparentes évaluées en hectares	Surfaces totales
Ciret	60	92	92
Calcaire à Amm. Blagdène	0,40	16	108
Calcaire à entroques	50	16	108
Calcaire à fucoïdes	4	25	267
Lias supérieur	4	30	297
Calcaire à <i>Plicatula laevigata</i>	4	28	325
Marnes du Lias et calcaires à bélemnites	20	83	489
Lias et Rhoetien	30	55	544
Trias	85	68	612
	337,40	612	

Les sols dérivés du trias sont nettement siliceux et continuent la série cristalline. En effet on trouve trois zones : la première les grès bigarrés, formés de sables quartzeux à ciment siliceux ; la seconde, le calcaire dolomitique de teinte rose et enfin la troisième, marne et cargneule à trémie.

Ce qui domine dans ces roches perpsammiques c'est le faciès siliceux, comme le montre les analyses suivantes [2] p. 35.

Calcaire triasique du Mont d'Or - Marnes irisées				
	%			
Graviers siliceux	6			
Graviers calcaires	16	CO ₃ Ca	0,543	} 1,000
Calcaire	3,80	CO ₃ Mg	0,250	
Argile	10,50	Argile fer	0,207	
Sable siliceux	62			

	‰			
Azote	0,65			
Acide phosphorique	1,10			
Potasse	1,30			

Cette zone se confondra avec les terrains siliceux de la base du massif.

Nous pouvons ensuite grouper les étages suivants :

- Rhétien
- Hettangien
- Sinemurien.

Le Rhétien formé de grès friables, possède des fragments irréguliers de quartz hyalin, le feldspath y est rare. Ces débris sont réunis entre eux par un ciment marneux coloré en rouge et en jaune qui s'effrite sous les influences atmosphériques.

L'Hettangien montre à peu près les mêmes caractéristiques physiques. Ce seront des marnes ocreuses, jaunâtres et des bancs de calcaire plus ou moins épais, à grains fins, puis des bancs de calcaire renfermant quelques grains de quartz.

Le Sinemurien plus profond devient complètement calcaire et se caractérise très bien par ses plaques remplies de calcaire bleu à gryphées. Ces étages forment les roches hermipeliques de Thurmann [83].

Calcaire à gryphées	
	%
Graviers siliceux	8
Graviers calcaires	26
Calcaire	16
Argile	1
Sable siliceux	43,53
	‰
Azote	0,54
Acide phosphorique	2,86
Potasse	1,56

Au calcaire de l'infra-Lias succèdent deux étages :

- charmontien
- toarcien

constitués par de puissantes assises de marnes rouges. Ces marnes rouges possèdent des rognons ferrugineux et forment un bassin de réception pour les eaux pluviales.

L'analyse donne ([2] p. 36) :

Marnes rouges et violettes du Toarcien (Limonest)	
	%

Graviers siliceux	—
Graviers calcaires	21
Calcaire	12,73
Argile	0,24
Sable siliceux	63,86
	‰
Azote	0,50
Acide phosphorique	1,44
Potasse	1,41

Cette série d'étages montre de plus en plus l'extension de la mer liasique en profondeur et par conséquent l'apport de plus en plus considérable du calcaire.

Si nous faisons une comparaison depuis le Rhoétien nous constatons que le carbonate de chaux augmente de plus en plus. C'est ce que nous montre la carte agronomique de Limonest.

Étages	Graviers calcaires	CO ₃ Ca	PO ₄ H ₃
Rhétien	270	25	0,93
Sinemurien	170	74	2,29
Lias moyen	380	82	1,94
Troncien	210	127	1,44

Enfin, un dernier groupe de roches termine la série Jurassique, en formant les murailles que l'on rencontre dans les principales carrières du Mont d'Or.

Ce sont :

Bajocien } calcaire à entroques
 } ciret

Le premier [19] p. 268 est d'une nuance jaune d'ocre, très caractéristique, quelquefois rougeâtre. Il est dur, un peu spathique à grain grossier, à cassure très variable. La plupart des couches renferment de très nombreux débris d'encrines ou entroques, dont les facettes cristallines donnent à la roche un aspect miroitant.

Le calcaire à entroques, renferme plusieurs minéraux accidentels : du fer, du manganèse, du spath calcaire et du quartz.

La silice sous forme de rognons siliceux est très répandue dans le calcaire jaune. On les voit très fréquemment empâtés dans la roche au milieu des strates. Ces rognons siliceux sont connus dans le pays sous les noms de charveyrons ou d'orieux. Ce sont des masses de volumes variables, de formes arrondies et irrégulières, à cassures esquilleuses, d'une couleur jaune plus pâle que celle de la roche ou même grisâtre. Ces silex renferment toujours un peu de calcaire, souvent même n y reconnaît la stratification des couches.

Lorsqu'ils sont longtemps exposés à l'air, ils blanchissent ; le carbonate de chaux est dissous et entraîné et il ne reste plus qu'un squelette siliceux, poreux, léger et désigné sous le nom de silex épuisé.

Le ciret est un calcaire marneux généralement bleuâtre. L'aspect de la roche est mat, terreux, le grain est fin, la dureté est très variable selon la quantité de silice. La silice quelquefois s'est concentrée dans des fissures et forme des plaques minces, d'autres fois, elle constitue des tubercules mal définis et empâtant des fossiles au milieu des calcaires.

Cette zone va déterminer dans le Mont d'or une végétation assez spéciale, dans laquelle les *Sarothamnus*, les *Calluna*, les *Aira*, *Deschampsia* voisineront avec les *Orchis*, les Graminées calcicoles et les plantes méditerranéennes, *Lavandula*, *Aphyllanthes*, *Leuzea*, etc. De mêle, dans la série sylvatique, nous trouverons les châtaigniers et les conifères.

L'analyse donne ([45] p. 287) :

Ciret	N° 1	N° 2	N° 3
Résidu après lavage	21	7	—
Matières insolubles dans acides	97,2	93,8	50,6
Oxyde de fer	1,8	4,4	0,2
Alumine	0,6	1,4	0,8
CO ₃ Ca	0,4	0,4	48,4

N° 1 : Ciret de Poleymieux

N° 2 et 3 : Terre et ciret de sommet du Mont Ceindre.

Calcaire à entroques	
	%
Graviers siliceux	4,70
Graviers calcaires	11,80
Calcaire	15,70
Argile	1,38
Sable siliceux	59,19
	‰
Azote	0,49
Acide phosphorique	0,65
Potasse	2,67

Trois sortes de sol sont encore à envisager ; ce sont dans l'ordre de leur formation :

- les terrains tertiaires et quaternaires,
- le lehm
- les alluvions récentes.

Les terrains tertiaires vont nous donner une série d'amas à marne et calcaire bréchiforme empâté dans un poudingue calcaire renfermant des grains d'hydroxyde de fer. Puis l'ensemble des sables et des graviers qui entourent la base du Mont d'Or appartient à cette même époque.

Les terrains quaternaires du Mont d'Or sont surtout allochtones. L'ensemble n'offre qu'un amas de fragments de roches de toutes grosseurs réunis par une

terre argilo-marneuse, jaunâtre, provenant de l'usure et du frottement des débris qui composent toute la masse. On y rencontre les minéraux et roches des Alpes et du Jura (quartzites alpins). Ces terrains sont en partie recouverts par le lehm.

Le lehm est une terre jaunâtre, friable, perméable, très épaisse dans le Mont d'or, recouvrant tous les bas-côtés du massif. Il est formé de sable siliceux, d'argile, de carbonate de chaux, en proportion variable.

Analyse [45] p. 294 :

	Saint-Didier	Limonest
Matières insolubles dans acides	81,4	36,6
Oxyde de fer dissous	2,2	1,5
Alumine dissoute	1,2	0,9
Carbonate de chaux	15,2	61

Analyse pédologique de Lehm (Agofonoff ⁽¹⁾)

⁽¹⁾ Les types des sols de France. Annales Soc. Agronomiques. Mars-Avril 1928, n° 2, p. 97.

Saint-Didier-au-Mont-d'Or	
SiO ₂	53,84
Al ₂ O ₃	9,62
Fe ₂ O ₃	2,48
FeO	0,40
MgO	1,04
CaO	11,68
Na ₂ O	1,46
K ₂ O	2,67
TiO ₂	0,40
P ₂ O ₅	0,19
Perte à 105°	2,04
Perte au rouge	3,53
Humus	1,67
MnO	0,19
CO ₂	9,32
Cl	0,03
SO ₃	0,02
	100,36

Le lehm au Mont d'Or sera en grande partie calcaire, il donnera des sols profonds, riches, très cultivés dans tout le massif.

Enfin, il faut signaler les alluvions récentes de la Saône et de l'Azergues. Ces alluvions limoneuses seront très propres à la culture.

À Neuville, l'analyse est la suivante ([2] p. 39)

	%
Sels calcaires	5,8
Sables siliceux	77,8
	‰
Azote	0,72
Acide phosphorique	1,24
Potasse	1,45

Essai d'une division écologique du Mont d'Or :

Les roches du massif étant très différentes les unes des autres, au point de vue physique et chimique, la flore va présenter des modifications importantes.

Nous pouvons diviser le Mont d'or en cinq zones :

1) Zone siliceuse (gneiss, granit, trias).

Pourtour du Mont d'Or spécialement.

Côté O. - Pente du Narcel et du Verdun, côté N.O. - Vallée de Roche-Cardon et vallées secondaires.

Végétation nettement silicicole dans laquelle les prairies à *Sarothamnus* voisinent avec les grands bois mésophiles à exposition N.O.

2) Zone calcaire (série liasique).

Bois de la Garenne, sommet du Narcel, Pente du Mont Thoux, coté O. de Saint-Fortunat, pente du Mont Ceindre, côté sud.

Végétation nettement calcicole, plus ou moins xérophytique, dans laquelle nous trouvons des prairies sèches sur pente sud.

Sur les flancs nord, prédominance de bois mésophiles avec *Fraxinus excelsior* et *Fagus sylvatica*.

3) Zone silico-calcaire (série bajocienne).

Commencement des principaux sommets. Pente sud du Mont Verdun, du Mont Thoux, de la Garenne, Saint-Fortunat. Pente est Mont Ceindre et sommet.

Végétation mixte dans laquelle nous retrouvons les mêmes groupements végétaux, mais dont l'orientation devient plus ou moins siliceuse.

a) Pente sud : prairies xérophytiques, et broussailles avec *Buxus sempervirens*. Couronnement des carrières avec bois taillis à *Quercus sessiliflora*.

b) Pente nord : prairies moins héliophiles ; grands bois de châtaigniers, de hêtres précédés par des bois taillis à *Carpinus betulus* et *Corylus avellana*.

c) Dans les carrières, végétation chasmophyte, plantes des fentes des rochers et des éboulis abondants.

4) Zone des sols mixtes (terrains tertiaires, terrains quaternaires, lehm).

Végétation à affinité calcaire. C'est ici que l'on trouvera en grande partie les terrains cultivés du Mont d'Or, ce qui fait de cette assise une zone culturelle, riche et importante.

5) Zone des alluvions récentes (Bords de la Saône).

Peu importante, on la remarque surtout dans la région de saint-Germain et Neuville.

Ne donne qu'une végétation hydrophyte à prairies humides et quelques saulaies.

CHAPITRE 1
LES FORMATIONS VÉGÉTALES

LES FORMATIONS VÉGÉTALES

A/ ZONE SILICEUSE

Nous comprenons dans la zone siliceuse, la portion de terrain comprise entre le ruisseau des Planches, Semonet et la vallée de Roche-Cardon y comprise. Du côté Semonet, la portion siliceuse s'arrête aux assises triasiques sur les contreforts du Narcel et du Verdun.

Toute une partie de cette région siliceuse ne peut être à l'heure actuelle herborisée. C'est pour cela que nous n'étudierons pas les stations suivantes :

- Ecully
- La Duchère
- Champagne au Mont-d'Or
- une bonne partie du vallon de Roche-Cardon.

Nos herborisations ont porté sur les stations suivantes :

- Région des Flachères
- Bois de Serres
- Région de Dardilly
- Ruisseau de Semonet
- Bois d'Ars (autour de Limonest).

Les bois de Pinerie, du Chatelard, de la Barollière que l'on peut comprendre en partie dans la zone siliceuse seront étudiés ailleurs.

Aperçu physiographique :

Toute cette zone est formée de plateaux granitiques et gneissiques recouverts par des alluvions glaciaires à quartzites alpines.

Ces plateaux sont échancrés par de petites vallées au fond desquelles coulent les ruisseaux cités plus haut et ici apparaît le substratum granitique recouvert par une végétation silicicole.

La disposition de cette région, la nature physique des roches déterminent une série de formations végétales que nous pouvons ramener aux types suivants :

- 1) Pelouses plus ou moins rocheuses granitiques
- 2) Prairies humides des vallées
- 3) Bois des plateaux
- 4) Cultures.

1) PELOUSES ROCHEUSES GRANITIQUES

Nous décrivons les stations suivantes :

- Gare des Flachères, près du viaduc
- Pelouses en bordure de la ligne du chemin de fer
- Pelouses sud des bois d'Ars.

Sarothamnus scoparius

Helianthemum vulgare

Luzula campestris

Jasione montana

Carex muricata

Sedum reflexum

Genista sagittalis

Potentilla verna

Holcus mollis

Cynosurus cristatus

Dactylis glomerata

Anthoxanthum odoratum

Aira caryophylla

Achillea millefolium

Poterium sanguisorba

Lotus corniculatus

Euphorbia cyparissias

Euphorbia gerardiana

Briza media
Hieracium Pilosella
Bromus rubens
Silene nutans
Cerastium conglomeratum
Gypsophila muralis
Ornithopus perpusillus

Trifolium campestre
Trifolium filiformis
Poa bulbosa var. vivipara
Saxifraga granulata
Ranunculus arvensis
Genista anglica
Odontites lutea

De cette liste, nous retiendrons comme pouvant caractériser ces pelouses rocheuses et siliceuses les plantes suivantes :

Sarothamnus scoparius
Jasione montana
Aira caryophyllea
Silene nutans
Gypsophila muralis
Ornithopus perpusillus
Genista sagittalis
Genista anglica
Odontites lutea.

2) PRAIRIES HUMIDES DU FOND DES VALLÉES

- Vallée du ruisseau des Planches (même station que précédemment)
- Vallée du ruisseau de Semonet (en bordure du bois d'Ars).

Ce relevé donne la liste des plantes que l'on rencontre ordinairement dans ces formations. Il peut, toutes réserves faites, s'appliquer à n'importe quel relevé des prairies humides des bords de la Saône, ou des grandes vallées de Curis et Saint-Romain.

Un certain nombre de graminées :

Anthoxantum odoratum
Poa trivialis
Poa pratensis
Cynosurus cristatus
Holcus mollis
Alopecurus pratensis
Agrostis alba
Trisetum flavescens
Arrhenatherum elatius
Lolium perenne
Lolium temulentum
Festuca pratensis
Tragopogon pratensis
Salvia officinalis

Lathyrus pratensis
Ervum hirsutum
Oxalis acetosella
Rumex acetosa
Lotus corniculatus
Hippocrepis comosa
Anthyllis vulneraria
Lychnis flos-cuculi
Poterium sanguisorba
Rhinanthus major
Vicia sativa
Geranium dissectum
etc.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de donner la liste complète de ce relevé, nous le ferons ailleurs. Notons cependant comme pouvant caractériser plus spécialement la silice :

Holcus mollis
Agrostis alba
Oxalis acetosella
Alopecurus pratensis

Bords des ruisseaux - Relevé ruisseau Semonet :

<i>Carex paludosa</i>	<i>Circea lutetiana</i>
<i>Carex distans</i>	<i>Epilobium hirsutum</i>
<i>Carex hirta</i>	<i>Prunella grandiflora</i>
<i>Poa nemoralis</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Rorippa pyrenaica</i>
<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Euphorbia sylvatica</i>	<i>Rumex crispus</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Rumex obtusifolius</i>
<i>Lycopus arvensis</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Corrigiola littoralis</i>
<i>Geranium dissectum</i>	<i>Sagina procumbens</i>
<i>Stellaria holostea</i>	<i>Senecio aquaticus</i>
<i>Callistegia vulgaris</i>	<i>Arenaria trinervis</i>
<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Juncus buffonius</i>
<i>Asperula odorata</i>	

3) BOIS DES PLATEAUX

Le bois de Serres et le bois d'Ars.

Les espèces dominantes sont les châtaigniers, les chênes, les bouleaux. Le sous-bois abrite comme espèce dominante, les *Sarothamnus* et les bruyères. Le bois d'Ars est beaucoup moins riche en bruyères que le premier. Du reste, il y existe quelques dépôts de lehm calcaire.

Relevé : en bordure près du petit pont (bois de Serre) :

Valeriana officinalis
Brachypodium pinnatum
Geum urbanum
Silene nutans
Silene inflata
Silene italica
Hieracium sylvaticum
Stellaria holostea
Geranium robertianum

et un grand nombre de graminées ordinaires.

Bois (relevé général)

<i>Euphorbia esula</i>	<i>Orobus tuberosus</i>
<i>Polygonum vulgare</i>	<i>Oxalis acetosella</i>
<i>Convallaria majalis</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Peucedanum parisiense</i>	<i>Ranunculus nemorosus</i>
<i>Poa nemoralis</i>	<i>Aira caryophyllea</i>
<i>Melampyrum sylvaticum</i>	<i>Polystichum filix-mas</i>
<i>Teucrium scorodonia</i>	<i>Pteris aquilina</i>
<i>Luzula forsteri</i>	<i>Deschampsia flexuosa</i>
<i>Luzula multiflora</i>	<i>Phyteuma spicatum</i>
<i>Luzula maxima</i>	<i>Scabiosa arvensis</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Viola riviniana</i>
<i>Ruscus aculeatus</i>	<i>Viola reichenbachiana</i>

Primula officinalis
Carex silvatica
Carex hirta
Ilex aquifolium
Sarothamnus scoparius
Calluna vulgaris
Genista sagittalis
Pulmonaria tuberosa
Castanea vulgaris
Quercus pedunculata
Fraxinus excelsior (rare)
Ulmus campestris
Acer campestris

Sorbus torminalis
Carpinus betulus
Evonymus europaeus
Rhamnus cathartica
Betulus alba
Corylus avellana
Crataegus monogyna
Viburnum lantana
Hypericum pulchrum
Aira praecox
Genista anglica
Dianthus deltoides

Les roses que l'on peut rencontrer dans toute cette région (bois de Serre, Dardilly) sont les suivantes, d'après Boullu ⁽¹⁾

(1) Nous n'avons pas déterminé les roses que nous avons rencontrées. Nous donnons cependant la liste des roses de Boullu (Cf. Cariot).

<i>Rosa stylosa</i>	<i>Rosa sylvatica</i>
<i>Rosa systyla</i>	<i>Rosa gallica</i>
<i>Rosa incomparabilis</i>	<i>Rosa flexuosa</i>
<i>Rosa arvena</i>	<i>Rosa sepium</i>
<i>Rosa geminata</i>	<i>Rosa micrantha</i>
<i>Rosa incarnata</i>	

Dans ces bois siliceux montrons tout de suite les espèces que l'on ne rencontre pas ailleurs, dans les bois du mont d'Or calcaire. Ce sont les espèces exclusives ou préférées suivantes :

<i>Peucedanum parisiense</i>	<i>Castanea vulgaris</i>
<i>Sarothamnus scoparius</i>	<i>Phyteuma spicatum</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Melampyrum sylvaticum</i>
<i>Genista anglica</i>	<i>Deschampsia flexuosa</i>
<i>Hypericum pulchrum</i>	<i>Pteris aquilina</i>
<i>Aira praecox</i>	<i>Polystichum filix-mas</i>
<i>Aira caryophyllea</i>	<i>Teucrium scorodonia.</i>

4) CULTURES

Les cultures sont très développées dans cette région, où l'on remarque des champs de blé, d'avoine, des cultures maraichères.

Relevé champs de Dardilly :

<i>Scleranthus perennis</i>	<i>Rorippa pyrenaica</i>
<i>Scleranthus annuus</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Oxalis acetosella</i>	<i>Polygala vulgaris</i>
<i>Spergularia arvensis</i>	<i>Ervum hirsutum</i>
<i>Barbarea praecox</i>	<i>Filago arvensis</i>
<i>Linum angustifolium</i>	<i>Mibora verna</i>
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Viola tricolor</i>
<i>Trifolium filiforme</i>	<i>Alsine tenuifolia</i>
<i>Medicago lupulina</i>	<i>Galeopsis tetrahit</i>
<i>Raphanus raphanistrum</i>	<i>Sinapis alba</i>

Papaver rhoeas
Papaver hybridum

Papaver argemona
et une série de graminées ordinaires.

Autres plantes de cette zone siliceuse

Il existe encore toute une série de plantes que l'on rencontre dans ces formations végétales et que nous n'avons pas retrouvées. Ce sont :

- Ruisseau des Planches :

Isopyrum thalictroides

Hypericum hirsutum

Potentilla micrantha

Adoxa moschatellina

Bromus giganteus

- Dardilly :

Potentilla micrantha

Veronica montana

Paris quadrifolia

Carex pilulifera

Aspidium spinulosum

Ranunculus philonotis

Ulex nanus

Andryala sinuata

Scorzonera plantaginea

5) Enfin, signalons dans la flore siliceuse de Roche-Cardon, les espèces suivantes plus rares :

Adoxa moschatellina

Veronica montana

Isopyrum thalictroides

Amelanchier vulgaris (Saint-Lager)

Epilobium montanum (Balbis)

◇◇◇

B/ ZONE CALCAIRE

La zone calcaire comprend les étages depuis le Rhétien jusqu'au Bajocien. La zone silico-calcaire comprend le Bajocien et le Ciret.

Les formations végétales que l'on peut étudier, se présentent indifféremment dans ces deux zones. C'est pour cela que nous les groupons toutes deux sous le nom de zone calcaire. Dans le courant de cet exposé, nous montrons cependant le faciès plus spécial de la zone silico-calcaire caractérisée par la présence de plantes silicicoles.

Pour étudier ces formations végétales, nous nous sommes basés sur les 3 facteurs suivants :

- l'exposition,
- l'altitude
- le terrain.

Nous n'avons pas adopté strictement les idées de géographie moderne, c'est-à-dire l'association végétale. Nos relevés n'ont pas été faits dans ce but.

Cependant, nous adopterons quelques terminaisons de façon à aider la compréhension de nos groupements.

La flore calcaire et silico-calcaire du Mont d'Or est remarquable par sa constance et nous avons pu en déduire un certain nombre de types de formation que nous allons étudier :

I. - LES ADRETS (Sud)

1) Pentés des vallées secondaires

- Cultures abandonnées (vignes)
- Prairies sèches calcaires (*Bromus erectus*)
- Bois secs à *Quercus sessiliflora*.

2) Sommets

- Prairies silico-calcaires avec strate arbustive siliceuse.

II. - LES UBACS (Nord)

- Zone cultivée à vergers
- Prés humides des vallées et des zones marneuses (*Arrhenatherum*)
- Bois mésohygrophiles à *Castanea vulgaris* et *Fagus sylvatica*.

Enfin, pour compléter notre étude des formations végétales nous étudierons la :

- flore des rochers
- flore rudérale
- flore murale
- flore aquatique des bords de la Saône.

◇◇◇

I - LES ADRETS

1) ÉTUDE DE LA VÉGÉTATION CALCAIRE SUR LES PENTES SUD DES VALLÉES

Nos herborisations ont porté sur différents points des vallées secondaires. Les voici :

- vallée de Saint-Romain au Mont d'Or
- ravin des carrières de la Vierge
- ravin des grandes carrières de Couzon
- prairies sud du Narcel (base de la vallée de Saint-Fortunat).

Les relevés que nous produisons synthétisent les formations que nous voulons expliquer. Les plantes plus spéciales à telle station que l'on peut y trouver seront décrites au chapitre 4.

1^{er} stade - Cultures abandonnées

Le Mont d'Or lyonnais présente des terrains chauds et secs, très favorables à la culture de la vigne. Aussi, trouve-t-on celle-ci en abondance. Il est intéressant de noter l'envahissement de ces cultures sarclées par la végétation et d'en noter en partie les modifications pour ces pentes sud.

- Le relevé général que nous présentons a été fait dans les stations suivantes
- vigne Saint-Romain, cote 327,6 (se reporter au carte ¹/_{20.000})
 - vigne vers les carrières de la Vierge, au-dessus de la gare de Couzon.
 - vigne à l'ouest des carrières de la Vierge.

<i>Bromus erectus</i>	<i>Althea hirsuta</i> (+)
<i>Avena elatior</i>	<i>Leontodon crispus</i>
<i>Origanum vulgare</i>	<i>Bellis perennis</i>
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Potentilla verna</i>
<i>Pterotheca nemausensis</i>	<i>Brisa media</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Pimpinella magna</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Poterium sanguisorba</i>
<i>Medicago lupulina</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Trifolium rubens</i>	<i>Centaurea lugdunensis</i> (+)
<i>Carlina vulgaris</i>	<i>Hypochaeris radicata</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Orchis purpurea</i>
<i>Poa trivialis</i>	<i>Ophrys aranifera</i>
<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Solidago virga-aurea</i>
<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Chenopodium album</i>
<i>Geranium pyrenaicum</i>	<i>Senecio jacobea</i>
<i>Taraxacum dens-leonis</i>	<i>Senecio vulgaris</i>
<i>Festuca ovina</i>	<i>Picris hieracioides</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Lathyrus heterophyllus</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Hieracium umbellatum</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i>	<i>Tussilago farfara</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	

et quelques petites touffes de :

Crataegus oxyacantha

Cornus sanguinea
Cerasus mahaleb.

Un stade beaucoup plus jeune, nous permet de donner la liste des plantes suivantes caractéristiques et abondantes dans ces formations :

Tussilago farfara
Thymus serpyllum
Origanum vulgare
Potentilla verna
Rubus fruticosus
Teucrium chamaedrys
Lotus corniculatus
Carlina vulgaris
Bromus erectus.

2^{ème} stade - La pelouse sèche

À cette première formation, colonisation des vignes abandonnées, nous donnerons un relevé d'une formation beaucoup plus caractéristique et beaucoup plus abondante : la pelouse xérophile.

Dans cette pelouse, nous notons la prédominance du *Bromus erectus* et nous pourrions décrire en adaptant les idées modernes une association à *Bromus erectus* (*Brometum erecti* des auteurs).

Les relevés ont été faits dans les mêmes ravins, à exposition sud, que pour le premier stade :

<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Orchis pyramidalis</i>
<i>Bromus erectus</i>	<i>Loroglossum hircinum</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	<i>Aceras anthropophora</i>
<i>Avena elatior</i>	<i>Lathyrus heterophyllus</i>
<i>Festuca duriuscula</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Festuca ovina</i>	<i>Carex muricata</i>
<i>Origanum vulgare</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Helichrysum stoechas</i>
<i>Hipocrepis comosa</i>	<i>Hypochaeris radicata</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Hypochaeris maculata</i>
<i>Briza media</i>	<i>Carex praecox</i>
<i>Linum catharticum</i>	<i>Polygala vulgaris</i>
<i>Galium erectum</i>	<i>Polygala comosa</i>
<i>Carlina vulgaris</i>	<i>Inula salicina</i>
<i>Carex glauca</i>	<i>Hieracium, gr. murorum</i>
<i>Carex ornithopoda</i>	<i>Chaerophyllum temulum</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Potentilla verna</i>
<i>Primula grandiflora</i>	<i>Cerastium glomeratum</i>
<i>Primula officinalis</i>	<i>Ononis spinosa</i>
<i>Viola sylvestris</i>	<i>Cirsium arvense</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i>	<i>Taraxacum dens-leonis</i>
<i>Achillea millefolium</i>	<i>Leoontodon crispus</i>
<i>Leucanthemum corymbosum</i>	<i>Veronica prostrata</i>
<i>Ophrys aranifera</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i>

Juniperus communis
Rubia peregrina
Cerasus mahaleb

Viburnum lantana
Coronilla emerus
Crataegus oxyacantha.

Ces dernières par touffes au milieu de la prairie sèche.

Cette liste de plantes ne donne que celles que l'on rencontre le plus souvent dans cette formation calcaire des bas des vallées à exposition sud.

Le sommet des vallées donne généralement des prairies sèches sur sol silico-calcaires (Bajocien et Ciret) qui ressemblent beaucoup à celles-ci, mais cependant avec un cortège de plantes silicoles que nous étudierons ailleurs.

3^{ème} stade - Bois héliophiles des carrières

Les pentes sur les vallées du Mont d'Or sont toutes recouvertes à leur sommet par des bois-taillis dans lesquels une espèce semble dominer, le *Quercus sessiliflora*. Cette formation végétale est très nette lorsque l'on regarde les sommets des carrières de Couzon, de la Vierge, les sommets de la Garenne, les sommets des carrières de la Glante.

Tout autour de ces bois sur Bajociens à charveyrons se trouvent les prairies sèches silico-calcaires citées plus haut.

Nos relevés ont porté sur les stations suivantes :

- carrières de Couzon
- carrières de la Vierge (Le Vinant)
- carrières du Vieux Collonges
- carrières de Saint-Romain cote 327,6
- carrières de la Glante
- sommet de la Garenne.

Ce sera au-dessus de ces carrières, dans ces bois assez héliophiles que l'on trouvera la plus riche végétation de tout le massif.

Relevé général

Strate arbustive :

Quercus sessiliflora
Quercus pedunculata
Sorbus aria
Sorbus aucuparia
Sorbus torminalis
Ligustrum vulgare
Acer campestre
Acer opulifolium
Acer monspessulanum (Couzon)
Cornus sanguinea
Cornus mas

Viburnum lantana
Lonicera xylosteum
Lonicera periclymenum
Crataegus oxyacantha
Coronilla emerus
Fraxinus excelsior
Carpinus betulus
Buxus sempervirens
Juniperus communis
Castanea vulgaris

Strate herbacée :

Centaurea lugdunensis (+)
Teucrium chamaedrys
Helianthemum vulgare
Galium erectum
Hippocrepis comosa

Peucedanum cervaria
Polygonatum multiflorum
Vincetoxicum officinale (+)
Rubia peregrina
Coronilla minima

Campanula medium
Melittis melissophyllum
Polygala comosa
Polygala vulgaris
Phalangium liliago
Aphyllanthes monspeliensis
Genista horrida
Orchis pyramidalis
Orchis militaris
Orchis fusca
Euphorbia cyparissias
Carex glauca
Carex ornithopoda
Carex humilis
Chlora perfoliata
Ruscus aculeatus
Potentilla verna
Potentilla tormentilla
Viola reichenbachiana
Viola riviniana
Viola gr. hirta
Hieracium gr. sylvaticum
Dactylis glomerata
Poa trivialis
Thymus serpyllum
Bromus erectus
Danthonia decumbens
Aira caryophyllea
Deschampsia flexuosa
Carlina vulgaris
Poterium sanguisorba
Hypericum perforatum
Agrostis vulgaris
Inula salicina
Pimpinella magna
Orobanche cervaria
Hieracium Pilosella
Medicago lupulina
Brachypodium pinnatum
Loroglossum hircinum
Orobanche epithymum
Ophrys aranifera

Ophrys muscifera
Ophrys arachnites
Melilotus alba
Ononis spinosa
Anthyllis vulneraria
Linum catharticum
Melampyrum violaceum
Lotus corniculatus
Briza media
Leucanthemum vulgare
Pyrethrum corymbosum
Serratula tinctoria
Cephalanthera ensifolia
Teucrium scorodonia
Carex muricata
Allium sphaerocephalon
Lathyrus macrorhizus
Pteris aquilina
Helichrysum stoechas
Festuca duriuscula
Festuca heterophylla
Helleborus foetidus
Genista pilosa
Clematis vitalba
Vicia cracca
Vicia sepium
Carex ornithopoda
Prunella alba
Prunella grandiflora
Aster amellus
Fumana procumbens
Bellis perennis
Thesium divaricatum
Genista germanica
Limodorum abortivum
Holcus mollis
Holcus lanatus
Lathyrus latifolius
Stachys recta
Pinus sylvestris
Veronica spicata
Euphrasia lutea.

Un certain nombre de ces plantes se trouve dans des stations nettement limitées que nous verrons par la suite. C'est le cas de :

Aphyllanthes monspeliensis
Genista horrida
Cornus mas
Acer monspessulanus, etc.

Dans ce relevé, nous constatons le grand nombre de plantes des prairies sèches qui ne semblent pas gênées par le sous-bois à *Quercetum*, celui-ci étant sec, sans humus. De plus, faisons remarquer un certain nombre de plantes silicicoles que nous n'avons pas encore nommées et qui proviennent des prairies sèches des sommets.

La composition floristique de ce bois-taillis permet suivant les saisons une richesse de floraison assez grande.

Au faciès vernal à *Bellis perennis*, et *Vicia* groupe *sylvatica*, *hirta* et *Orchis*, succède un faciès estival très riche. Ces bois sont littéralement couverts par les plantes en fleurs suivantes :

Phalangium liliago

Vincetoxicum officinalis

Centaurea lugdunensis

Thymus serpyllum.

Moins fréquentes, mais cependant abondantes sont :

Chlora perfoliata

Melitis melissophyllum

Helianthemum vulgare.

Au faciès automnal succèdent aux chaumes desséchés des graminées (*Brachypodium pinnatum*), les :

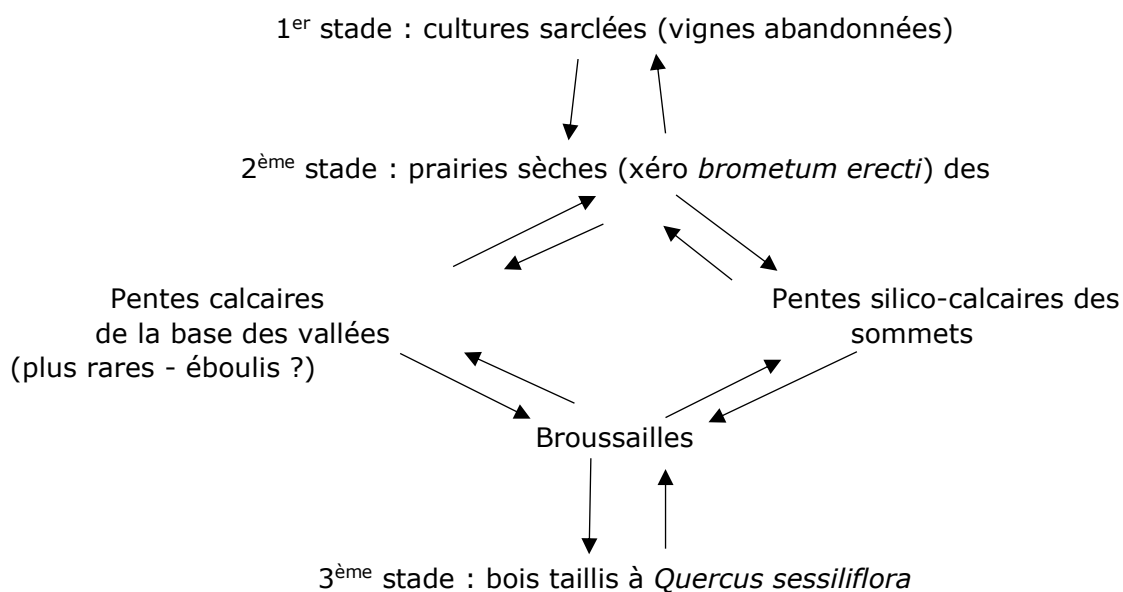
Prunella grandiflora

Thesium divaricatum

Aster amellus.

Si nous adoptons les idées modernes de géographie botanique, nous pourrions considérer ces différentes formations dans le sens dynamique, et voir dans ces bois héliophiles des ubacs un climat final.

Le passage de nos différentes formations peut se faire suivant les trois stades que nous venions d'étudier, et le schéma suivant peut en résulter.



Nous proposons ce schéma, mais nous laisserons à des botanistes plus avertis que nous en phytosociologie, le soin de le résoudre complètement.

◇◇◇

2) LES PRAIRIES SILICO-CALCAIRES DES SOMMETS

Toute une partie du Mont d'Or Lyonnais est caractérisée par de grandes prairies sèches, ce sont les sommets.

Cette étude intéresse toute la partie méridionale du massif, car à part l'îlot de Ciret, de Limonest, on ne rencontre cet étage que depuis le sommet du Mont Verdun jusqu'au sommet du Mont Ceindre, en passant par le Mont Thoux et la roche de Saint Fortunat.

Tous ces faciès siliceux sont assez reconnaissables (Ciret et Bajocien) par la ligne discontinue que forment les châtaigniers et au printemps les corolles jaunes des genêts à balai.

Nous avons fait deux subdivisions dans ces prairies :

- la prairie fauchable avec strate arbustive siliceuse
- le pacage aride où dominant les *Juniperus communis*.

Cette dernière prairie que l'on rencontre dans une seule station ne constitue qu'une légère modification de la première.

a- La prairie fauchable avec strate arbustive siliceuse

- sommet et pente sud du Mont Thoux
- sommet et pente du Mont Verdun
- pente sud de la Garenne.

Bromus erectus (dt)

Anthoxanthum odoratum

Festuca ovina

Deschampsia flexuosa

Aira caryophylla (rare)

Dactylis glomerata

Trisetum flavescens

Arrhenatherum elatius

Eryngium campestre

Bupleurum falcatum

Genista sagittalis

Hippocrepis comosa

Lotus corniculatus

Ophrys aranifera

Carex halleriana

Danthonia decumbens

Gentiana ciliata

Orchys pyramidalis

Briza media

Linum catharticum (dt)

Carex glauca

Spergularia pentandra

Veronica chamaedrys

Juniperus communis

Buxus sempervirens

Brachypodium pinnatum

Loroglossum hircinum

Thymus serpyllum

Calluna vulgaris

Chlora perfoliata

Helianthemum vulgare

Galium erectum

Veronica officinalis

Helleborus foetidus

Dianthus carthusianorum

Sarothamnus scoparius

Trifolium pratense

Trifolium alpestre

Trifolium rubens

Trifolium montanum

Cirsium acaule

Antennaria dioica

Pyrola minor

Ononis spinosa

Plantago cynops

Genista pilosa

Coronilla varia

Agrostis alba

Pteris aquilina

Populus tremula (souches)

Pinus sylvestris (souches)

Festuca heterophylla

Potentilla tormentilla

Saxifraga granulata

Jasione montana
Carex humilis

Carex montana
Seseli montanum

La composition floristique nous permet de faire un rapprochement avec les prairies calcaires des pentes sud. Ces jours, nous avons pu constater l'abondance du *Bromus erectus* et des *Festuca*, et si nous n'avions pas quelques plantes de la flore siliceuse, et de la flore subalpine, nous aurions pu les rapporter au type général décrit pour les prairies sèches.

Quelles sont les plantes caractéristiques de cette formation ?

Nous avons remarqué l'abondance de *Genista sagittalis* et de l'*Helianthemum vulgare*, plantes peu signalées dans la vallée.

Elles se présentent par touffes, environnées des :

Bromus erectus
Deschampsia flexuosa
Festuca ovina
Anthoxanthum odoratum
Agrostis alba
Trisetum flavescens
Linum catharticum

Puis l'on observe par place, comme si la silice s'était concentrée en ces points, les plantes suivantes :

Sarothamnus scoparius
Orobus tuberosus
Calluna vulgaris
Potentilla tormentilla
Pteris aquilina

De loin (par exemple au pont de Couzon), on peut voir en mai les trainées jaunes des *Sarothamnus scoparius*, tranchant sur le fond vert des prairies.

Dans ces touffes siliceuses, nous trouvons les plantes calcicoles suivantes :

Juniperus communis
Buxus sempervirens
Orchis pyramidalis
Ophrys aranifera
Genista pilosa, etc

Signalons d'autre part, pour montrer ces îlots siliceux, répartis dans le Ciret, une colonie très importante que l'on observe sur la route militaire du Mont Thoux à Couzon. Dans un petit pré orienté est-ouest, nous avons rencontré avec Monsieur Abrial, un véritable champ de *Pteris aquilina* formant un croissant à cotés inégaux de plusieurs hectares de superficie. Le centre du croissant est dépourvu de fougère aigle ; il a été occupé, il y a quelques années par des cultures, on y voit encore quelques cerisiers. Vers la branche sud de cette fougèraie on y remarque une végétation arborescente, ce sont : *Populus tremula*, Genêt à balai, châtaignier, etc. Ce croissant se voit d'assez loin, car il tranche sur la coloration des prairies, surtout en ce moment (juin) par le beau vert émeraude des frondes du *Pteris aquilina*.

Une caractéristique de ces prairies est aussi la présence d'espèces montagnardes suivantes :

Trifolium rubens
Trifolium montanum
Antennaria dioica
Pyrola minor

Jasione montana
Seseli montanum
Trifolium alpestre
Chlora perfoliata

Gentiana ciliata
Carex montana
Carex humilis
Carex halleriana, etc

- b - pacage aride où dominant les *Juniperus communis*
- pente sud du Mont Verdun
 - pente sud de la Garenne.

Ce pacage que nous avons rencontré qu'autour du Mont Verdun, Garenne, ne constitue qu'une modification légère de la première prairie.

Le pacage des moutons a déterminé un aspect particulier où la prairie est courte et dans laquelle dominant plus spécialement :

Anthoxanthum odoratum
Agrostis alba
Cirsium acaule
Eryngium campestre.

Puis les arbustes respectés du bétail par leur port épineux, tels que les :

Juniperus communis
Crataegus monogyna
Prunus spinosa.

Il est curieux de voir dans cette prairie courte des touffes isolées de *Juniperus communis* et *Buxus sempervirens*, puis de trouver des arbustes broutés à la base, comme :

Crataegus monogyna
Cerasus mahaleb.



II - LES UBACS

1) ÉTUDE DE LA VÉGÉTATION CALCAIRE ET SILICO-CALCAIRE SUR LES PENTES NORD DES VALLÉES

Il est intéressant de constater la différence qui existe entre les pentes exposées au Nord et celles exposées au Sud. À une végétation sèche et aride s'oppose une végétation plus hydrophile silico-calcaire.

Si les pentes sud du Mont d'Or sont couvertes de vignes, on constate que les autres sont couvertes de vergers dans lesquels on remarque plus spécialement (pommier, poirier, cerisier). Le fond de la vallée nous donne des prairies humides reposant soit sur des marnes, soit sur des alluvions. Au sommet on remarque de vastes surfaces boisées dans lesquelles dominent :

Castanea vulgaris

Fagus sylvatica.

Il nous a semblé que nous pourrions grouper les formations végétales de ces pentes nord dans les deux types suivants :

a) - Prés plus ou moins humides à la base et sur les pentes

b) - Bois mésohygrophiles à *Fagus sylvatica*.

Ces prés se confondent à notre point de vue avec ceux des plateaux loessiques de la base du massif ; il y a peu de différence dans la constitution florale et nous les grouperons sous le terme de «Prés fauchables sur sol indifférent ».

Ceci nous permet de décrire une formation homogène spécialement de la base du massif et des pentes nord qui s'oppose nettement aux prés secs et arides des sommets, des pentes sud.

Les relevés sont été faits dans les stations suivantes :

- prairie du Mont Ceindre, Nord-Ouest sur alluvions
- prairie de la Freta
- prairie de Poleymieux, pente nord
- prairies de la Glande, Nord-Ouest
- prairie de Giverdy, Nord-Ouest
- prairies de Saint-Germain (alluvions).

Relevé général :

Arrhenatherum elatior

Trisetum flavescens

Anthoxanthum odoratum

Agrostis alba

Tragopogon pratensis

Salvia pratensis

Cynosurus cristatus

Lathyrus pratensis

Rumex acetosa

Daucus carota

Knautia arvensis

Cerastium arvense

Rhinanthus major

Poterium sanguisorba

Ranunculus bulbosus

Ranunculus acris

Silaus pratensis

Holcus lanatus

Trifolium filiformis var. *minus*

Bromus erectus

Trifolium pratense

Ervum hirsutum

Myosotis intermedia

Myosotis hispida

Luzula campestris

Campanula glomerata

Scabiosa colombaria

Vicia sativa

Vicia cracca

Dianthus carthusianorum

Dianthus prolifer
Onobrychis sativa
Galium erectum
Galium album
Galium cruciatum
Briza media
Veronica arvensis
Veronica chamaedrys
Filipendula ulmaria
Orchis ustulata
Loroglossum hircinum
Lychnis flos-cuculis
Equisetum arvense
Senecio jacobea
Senecio vulgaris
Carex glauca
Carex acuta
Stellaria graminea
Euphorbia verrucosa
Dactylis glomerata
Plantago lanceolata
Plantago media
Lotus corniculatus
Taraxacum dens-leonis
Ajuga reptans
Ajuga genevensis
Barkhausia taraxacifolia
Leontodon hispidus
Leucanthemum vulgare
Carum carvi (Giverdy)
Chaerophyllum sylvestre

Heracleum sphondylium
Stellaria holostea
Saxifraga granulata
Cerastium vulgatum var. *pratense*
Stellaria media
Silene inflata
Bromus sterilis
Primula grandiflora
Primula officinalis
Colchicum autumnale
Euphorbia cyparissias
Poa pratensis
Medicago lupulina
Aceras anthropophora
Lolium perennis
Trifolium repens
Centaurea jacea
Centaurea cyanus
Bellis perennis
Potentilla anserina
Festuca pratensis
Festuca gigantea
Bromus erectus
Rumex acetosella
Polygala vulgaris
Crepis biennis
Prunella vulgaris
Viola alba
Viola multicaulis
Viola agrestis.

L'aspect vernal de ces prairies se différencie nettement des prairies des sommets. Si ces dernières présentent une surface jaunâtre, celles-ci au contraire contrastent par leur aspect verdoyant. L'abondance des violettes, pâquerettes, primevères, marque la première végétation de l'année. Celle-ci vite remplacée en mai juin par le cortège des graminées sociales qui nous semblent caractéristiques de ces genres de formation.

Arrhenatherum elatior
Trisetum flavescens
Bromus erectus
Holcus mollis
Dactylis glomerata
Bromus sterilis
Bromus mollis
Cynosurus cristatus
Agrostis alba
Poa pratensis
Lolium perenne.

De cet ensemble se dégagent encore à cette saison quatre plantes que l'on rencontre ordinairement, ce sont :

Tragopogon pratensis

Salvia officinalis

Rumex acetosa

Senecio jacobea.

Le faciès automnal lorsque les graminées ont été fauchées présente une dernière floraison, le *Colchicum autumnale*.

Si ce relevé marque en gros les prairies fauchables de la base du Mont d'Or, il est facile d'autre part d'en montrer quelques variations suivant l'état d'humidité du terrain. Les prairies qui bordent le long de la Saône, plus humides et en contact avec la flore aquatique, présentent quelques modifications que nous étudierons ailleurs.

Les prairies à vergers qui bordent les ruisselets des fonds de vallées ont aussi un faciès plus hygrophile. C'est ainsi que les bords des ruisseaux d'Arches et de Poleymieux donnent les plantes plus spéciales suivantes :

Scrophularia nodosa

Lythrum salicaria

Myosotis versicolor

Achillea ptarmica

Lycopus europaeus

Aegopodium podagraria

Ajuga reptans

Angelica sylvestris

Mentha aquatica

Mentha rotundifolia

Caltha palustris

Agrostis alba

Cardamine impatiens

Circaea lutetiana

Eupatoria cannabinum

Lysimachia nummularia

Mentha sylvestris

Nasturtium officinale

Polygonum hydropiper

Symphytum officinale

Impatiens parviflora.

◇◇◇

2) LES BOIS MÉSOHYGROPHILES

Sur toutes les pentes nord et nord-ouest du massif, spécialement dans les terrains silico-calcaires, on observe une formation végétale très typique : le bois à *Fagus sylvatica* et *Castanea vulgaris*.

Une question se pose tout de suite, pouvons-nous grouper sous le même titre tous les bois des pentes nord, nord-ouest du massif, sans trop nous occuper du terrain ? Il nous semble que cette question peut être résolue par l'affirmative. Énumérons ces différentes formations :

- bois silico-calcaire sur Bajocien (bois de la Freta ; bois de la combe des carrières de la Vierge ; bois nord des carrières de Couzon ; bois nord du Mont Thoux)
- bois silico-calcaire sur Trias (bois du Chatelard ; bois de la Pinerie ; bois de la Barollière).

Certains bois englobent plusieurs terrains dans leur étendue. C'est ainsi que le bois de la Barollière commence sur le Trias pour se terminer sur l'Hettangien. Les bois de la Pinerie et du Chatelard commencent sur le granit et se terminent sur le Trias.

L'ensemble nous donnera une flore silico-calcaire, dont le relevé général est le suivant :

<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Sorbus aucuparia</i>
<i>Castanea sativa</i>	<i>Sorbus torminalis</i>
<i>Quercus pedunculata</i>	<i>Tamus communis</i>
<i>Quercus sessiliflora</i>	<i>Ilex aquifolium</i>
<i>Fraxinus excelsior</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Robinia pseudo-acacia</i>	<i>Tilia platyphylla</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Tilia microphylla</i>
<i>Carpinus betulus</i>	<i>Ulmus campestris</i>
<i>Ligustrum vulgare</i>	<i>Coronilla emerus</i>
<i>Euonymus europaeus</i>	<i>Berberis vulgaris</i>
<i>Rhamnus frangula</i>	<i>Pinus sylvestris</i>
<i>Rhamnus cathartica</i>	<i>Juniperus communis</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Cornus mas</i>	<i>Rosa sp.</i>
<i>Viburnum lantana</i>	<i>Cerasus mahaleb</i>
<i>Rosa alba</i>	<i>Salix caprea</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Salix aurita</i>
<i>Crataegus digyna</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>
<i>Acer campestre</i>	<i>Lonicera xylosteum</i>
<i>Acer opulifolium</i>	<i>Populus tremula</i>
<i>Sorbus aria</i>	<i>Mespilus germanica</i>
Strate herbacée	
<i>Clematis vitalba</i>	<i>Daphne laureola</i>
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	<i>Pulmonaria tuberosa</i>
<i>Sanicula europaea</i>	<i>Pulmonaria affinis</i>
<i>Ranunculus nemorosus</i>	<i>Convallaria maialis</i>
<i>Euphorbia sylvatica</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>	<i>Galium erectum</i>

Rubia peregrina
Veronica chamaedrys
Fragaria vesca
Orchis mascula
Heracleum sphondylium
Ajuga reptans
Listera ovata
Hedera helix
Aquilegia vulgaris
Helleborus foetidus
Carex glauca
Phyteuma spicatum
Pyrethrum corymbosum
Asperula odorata
Lamium galeobdolon
Lilium martagon
Mercurialis perennis
Anemone nemorosa
Viola canina
Glechoma hederacea
Viola reichenbachiana
Viola riviniana
Ficaria ranunculoides
Stachys germanica
Stachys alpina (Fréta)
Geum urbanum
Carex sylvatica
Poa nemoralis
Aspidium filix-mas
Polypodium vulgare
Pteris aquilina
Primula officinalis
Dipsacus pilosus
Senebiera coronopus
Campanula persicifolia
Maianthemum bifolium
Orobus nigricans

Lithospermum purpureo-caeruleum
Inula salicina
Galeopsis tetrahit
Digitalis parviflora
Ophrys ustulata (en bordure)
Milium effusum
Arum italicum
Loroglossum hircinum
Lathyrus macrorhizus
Sonchus asper
Geranium colombinum
Geranium dissectum
Geranium pyrenaicum
Melittis melissophyllum
Melica uniflora
Vinca minor
Peucedanum cervaria
Solanum dulcamara
Valeriana officinalis
Sambucus nigra
Teucrium scorodonia
Luzula maxima
Primula elatior
Scilla bifolia
Agrimonia eupatoria
Rubus fruticosus
Carex montana
Luzula forsteri
Cephalanthera ensifolia
Cephalanthera rubra
Neottia nidus-avis
Brachypodium pinnatum
Festuca heterophylla
Sarothamnus scoparius
Genista germanica
Genista tinctoria
Epilobium hirsutum.

Un certain nombre de plantes sont caractéristiques de ces formations et on ne les retrouve pas ailleurs.

Le sous-bois à *Fagus sylvatica* est caractérisé par les :

Anemone nemorosa
Vinca minor
Ficaria ranunculoides
Scilla bifolia.

Ces plantes font un véritable parterre comme le montre les photographies. Ceci constitue un faciès vernal très net dans tout le massif.

Un autre aspect de la forêt est caractérisé en juin par la floraison des :

Sanicula europaea

Milium effusum
Ornithogalum sulfureum
Lilium martagon
Listera ovata
Phyteuma spicatum
Brachypodium pinnatum.

Notons le peu d'abondance des conifères, ceux-ci étant répartis un peu dans tous les bois, mais isolés.

Toutes les forêts du massif ne sont pas très anciennes, les sous-bois très ombrés sont rares. On ne les rencontre que dans les 2 bois suivants : la Barollière et la Freta. Ceci permet de trouver des variations importantes dans la végétation herbacée.

Le bois de la Barollière très ouvert, présentera par places, d'abondantes colonies de *Luzula maxima*. Le *Sanicula europaea* et le *Listera ovata* seront très abondants dans les bois de la Freta. Les bois de la Pinerie et du Chatelard sont remarquables au printemps par d'abondantes colonies d'*Anemone nemorosa* et *Vinca minor*.

Signalons le *Maianthemum bifolium* dans les bois nord du Narcel et le *Carex pilulifera* près du fort.

Les plantes que nous avons citées plus haut caractérisent ce genre de formation et permettent une opposition nette avec les bois à *Quercetum sessiliflora* des carrières.

◇◇◇

FLORE MURALE

La répartition de la flore dans le Mont d'Or Lyonnais peut s'étudier encore sur les routes, les murs, les rochers. Des formations spéciales se rencontrent en effet dans ces stations et il est rare de les retrouver dans les formations des ubacs et des adrets que nous avons citées.

Le Mont d'Or Lyonnais présente un type de mur constant dans presque tout le massif ; c'est le mur à pierre sèche, formé de charveyrons ou de Ciret, limitant les champs, les cultures, mes propriétés. or, comme le massif est très habité et très cultivé, l'abondance de ces murs sera considérable.

Il était naturel d'étudier les formations végétales que l'on peut y rencontrer.

Nos observations ont porté sur les murs suivants :

- murs âgés vers Fontaine d'Arche
- murs sur la route de Poleymieux au Mont Verdun
- murs sur la route de Saint-Didier à Saint-Fortunat
- murs de pierres sèches Mont Verdun - Garenne.

Relevé général :

Hieracium groupe *murorum*

Lamium album

Lamium purpureum

Lamium incisum

Medicago lupulina

Lotus corniculatus

Poa trivialis

Ranunculus acris

Sedum album

Sedum telephium

Sedum acre

Linaria cymbalaria

Erodium cicutaria

Saxifraga tridactylites

Cerastium arvense

Cerastium glomeratum

Cerastium brachypetalum

Cardamine hirsuta

Lactuca muralis

Arenaria trinervia

Arabis hirsuta

Ceterach officinarum

Asplenium ruta-muraria

Asplenium trichomanes

Parietaria officinalis

Chelidonium majus

Poa bulbosa var. *vivipara*

Cheiranthus cheiri

Arenaria serpyllifolia

Polypodium vulgare

Draba verna

Sedum reflexum

Hedera helix

Papaver rhoeas

Linum angustifolium

Cirsium arvense

Veronica agrestis

Veronica hederifolia

Placodium calopismum

Nostoc commune

Barbula sp.

Hypnum sp.

Collema sp.

Grimmia sp.

Mnium sp.

Peltigera sp.

Hypnum splendens.

Un certain nombre de ces plantes ne se rencontrent que dans ces murs ou semblent s'y préférer :

Sur le fait :

Poa bulbosa var. *vivipara*

Sedum album

Sedum telephium

Sedum acre

Draba verna

Saxifraga tridactylites

Arenaria serpyllifolia.

À mi-hauteur :

Ceterach officinarum

Asplenium trichomanes

Asplenium ruta muraria

Chelidonium majus

Plus bas :

Parietaria officinalis

Linaria cymbalaria

Nous citerons les stations où les murs présentent en mai une végétation abondante de *Cheiranthus cheiri* du plus joli effet. ce sont les murs du château, de la rivière, près de Poleymieux.

Signalons d'autre part, la curieuse église de Saint-Romain au Mont d'Or, où le toit est littéralement couvert au printemps de *Cheiranthus cheiri*.

Nous avons pensé que l'étude des murs siliceux de la base du Mont d'Or, ne présentait pas le même intérêt, ceux-ci étant peu abondants dans le massif, aussi les avons-nous négligés.

◇◇◇

FLORE RUDÉRALE

Au pied des murs, dans les endroits humides, se développe une végétation en général plus abondante près des villages, par l'apport nitrato-phyle que ceux-ci apporte. Cette végétation qui présente une certaine hétérogénéité nous a donné le relevé suivant :

- route de Saint-Romain - Fontaine d'Arches
- route de Poleymieux - Mont Verdun
- route Saint-Didier à Saint-Fortunat
- route Collonges à Albigny.

Lamium album

Hordeum murinum

Lamium galeobdolon

Trisetum flavescens

Arrhenatherum elatior

Dactylis glomerata

Melica ciliata (Curis)

Galium erectum

Galium aparine

Glechoma hederacea

Equisetum arvense

Urtica dioica

Dipsacus sylvestris

Rumex obtusifolius

Rumex pulcher

Rumex acetosa

Epilobium molle

Verbena officinalis

Lamprisa communis

Mentha rotundifolia

Urtica urens

Nepeta officinalis

Scrophularia canina

Epilobium rosmarinifolium

Inula coniza

Cirsium arvense

Lycopus europaeus

Bupleurum falcatum

Vicia sepium

Vicia cracca

Geranium rotundifolium

Geranium robertianum

Geranium pyrenaicum

Geranium dissectum

Geranium molle

Veronica chamaedrys

Setaria glauca

Cynodon dactylon

Valerianella holitoria

Valerianella carinata

Anthoxanthum odoratum

Lolium perenne

Lolium temulum

Ranunculus bulbosus

Ranunculus acris

Primula grandiflora

Primula officinalis

Capsella bursa-pastoris

Taraxacum dens-leonis

Plantago lanceolata

Plantago media

Plantago major

Plantago cynops

Impatiens parviflora

Galium verum

Lepidium draba

Lepidium campestre

Alyssum calycinum

Lappa major

Holcus lanatus

Bromus erectus

Bromus sterilis

Senecio jacobea

Myosotis intermedia

Trifolium molinieri

Campanula glomerata

Chenopodium album

Chenopodium bonus henricus

Chenopodium vulvaria

Amaranthus retroflexus

Amaranthus albus

Artemisia vulgaris

Artemisia campestris

Sisymbrium officinale

Sisymbrium alliaria

Ballota foetida

Potentilla reptans
Scleropoa rigida
Poa annua
Verbascum officinale
Euphorbia cyparissias
Bryonia dioica
Cucubalus baccifer
Pastinaca sativa
Heracleum sphondylium
Erigeron canadensis

Solidago virga aurea
Saponaria officinalis
Polygonum persicaria
Veronica hederifolia
Veronica persica
Scrophularia nodosa
Anagallis arvensis
Marrubium album
Diplotaxis tenuifolia

Ces plantes constituent le fond le plus trivial de la végétation. Cependant, un certain nombre nous semble plus spécial du bord des routes.

Nous citerons :

Hordeum murinum
Galium aparine
Urtica urens
Urtica dioica
Mentha rotundifolia
Inula coniza
Lepidium draba
Lappa major
Sisymbrium officinale
Verbascum officinalis

Polygonum persicaria
Pastinaca sativa
Erigeron canadensis
Lolium perenne
Rumex obtusifolius
Rumex pulcher
Chenopodium album
Chenopodium vulvaria
Amaranthus retroflexus
Amaranthus albus.

◇◇◇

FLORE DES CARRIÈRES (Flore chasmophytes et des éboulis)

Un trait caractéristique du Mont d'or Lyonnais est ses carrières. La proximité d'une grande ville et la beauté de ses roches le désignait pour l'exploitation de ses pierres en vue de la construction. Aussi, trouve-t-on dans le massif, à l'heure actuelle une série de carrières, principalement dans l'étage Bajocien abandonnées ou en voie d'exploitation.

Trouve-t-on une végétation spéciale de ces carrières ? Nous ne pouvons répondre complètement par l'affirmative. Mais cependant, il semble que ces carrières soient le refuge de quelques plantes méridionales que nous trouverons rarement ailleurs. de plus, ces carrières présentent une colonisation des éboulis dans laquelle on remarque quelques plantes assez caractéristiques et ceci peut nous inciter à les étudier plus profondément.

Les carrières abandonnées sont les suivantes :

- carrières de Saint-Fortunat
- carrières au-dessus de Saint-Romain, pente sud
- carrières du vieux Collonges.

Les carrières exploitées de nos jours, sont :

- carrières de Couzon
- carrières de la Vierge
- carrières de Saint-Romain, pente nord
- carrières de Curis
- carrières de Saint-Cyr
- carrières de la Glande.

Une classification des carrières, suivant les étages, nous donne :

- 1) Hettangien, Sinemurien (calcaire sec) : carrières de Saint-Fortunat ; carrières de la Glande
- 2) Toarcién (marnes ferrugineuses) : carrières de Saint-Romain
- 3) Bajocien, Ciret (silico-calcaires) : carrières de Couzon ; carrières de la Vierge ; carrières de Curis ; carrières de Saint-Cyr.

1) - LES CARRIÈRES CALCAIRES DE SAINT-FORTUNAT

Les carrières de Saint-Fortunat se présentent au moins pour celles que nous avons visitées avec des parois abruptes, bleutées, remplies de *Gryphaea arcuata*. La végétation sur ces parois y est nulle. Les sommets seront recouverts par des prairies (prairies de la base de la vallée de Saint-Fortunat). La végétation des éboulis donne les plantes dominantes suivantes :

<i>Epilobium rosmarinifolium</i>	<i>Aira praecox</i>
<i>Leontodon hispidus</i>	<i>Fragaria collina</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Alsine tenuifolia</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Silene inflata</i>
<i>Sambucus ebulus</i>	<i>Rumex crispus</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Linaria striata</i>
<i>Hieracium fragile</i>	<i>Cirsium lanceolatum</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Hieracium pilosella</i>

Carlina vulgaris

Festuca pratensis

Crepis biennis

Papaver rhoeas.

À noter les touffes d'*Epilobium rosmarinifolium* et le *Leontodon hispidus* qui semblent très abondantes dans ces carrières.

Citons dans la carrière en bas du village un *Pawlonia imperialis*.

2) - LES CARRIÈRES TOARCIENNES DE SAINT-ROMAIN

Gisement de marnes plus ou moins ferrugineuses, dont les éboulis sont en voie de colonisation. les plantes qui dominent sont les suivantes :

Epilobium rosmarinifolium

Leontodon hispidus

Tussilago farfara

Anthriscus sylvestris.

Puis le cortège des plantes suivantes plus ou moins triviales :

Geranium robertianum

Geranium molle

Geranium pyrenaicum

Lappa major

Verbascum thapsus

Clematis vitalba

Rubus fruticosus

Cerasus mahaleb

Coronilla minima

Rhamnus frangula

Robinia pseudo-acacia (sur les bords).

3) - LES CARRIÈRES SILICO-CALCAIRES DE COUZON ET DE LA VIERGE

Nous avons montré précédemment la végétation si spéciale du sommet des carrières, nous étudierons ici la végétation des rochers et des éboulis.

a) Les éboulis : dans les anciennes carrières près des tunnels (station humide), on trouve une colonisation très ancienne, dans laquelle domine la série sylvatique. La végétation se confond en partie avec les bois-taillis des pentes nord, mais ici, dominant les arbres suivant :

Fraxinus excelsior

Robinia pseudo-acacia

Alnus glutinosa

Acer campestre

Carpinus betulus.

Plus haut, dans les éboulis, nous notons :

Centaurea paniculata

Sedum reflexum

Centaurea lugdunensis

Erodium cicutarium

Peucedanum cervaria

Hieracium gr. murorum

Teucrium chamaedrys

Barkhausia taraxacifolia

Anthriscus sylvestris

Lathyrus pratensis

Rosa sp.

Pastinaca sativa

Clematis vitalba

Euphorbia cyparissias

Sedum album

Epilobium lanceolatum

Epilobium rosmarinifolium

Thrinicia hirta

Bupleurum rotundifolium

et les graminées suivantes :

Bromus erectus (dominant)

Brachypodium pinnatum

Festuca pratensis

Festuca duriuscula

puis les arbustes suivants caractéristiques :

Coronilla emerus

Cerasus mahaleb

Prunus spinosa

Crataegus oxyacantha

Viburnum lantana

Lonicera etrusca

Lonicera xylosteum.

Diverses stations sont intéressantes, nous citerons dans les carrières de la Vierge, le *Leuzea conifera* et dans les éboulis, le *Lonicera etrusca*.

b) Les rochers : ces carrières présentent des abrupts dans lesquels quelques fissures ou quelques contreforts permettent l'installation de plantes descendues des bois-taillis des sommets.

Les plantes suivantes ont été observées accrochées à la paroi :

Fumana procumbens

Helichrysum stoechas

Carlina vulgaris

Hypochaeris radicata

Hippocrepis comosa

Festuca ovina

Bromus erectus

Genista pilosa.

Puis des touffes dans les anfractuosités de :

Cerasus mahaleb

Viburnum lantana

Coronilla emerus

Fraxinus ornus.

Nous avons observé, d'autre part, de belles colonies de *Lavandula vera* et de *Phalangium liliago* accrochées aux carrières de Couzon.

les carrières de la Vierge présentent de belles colonies de

Centranthus ruber

Helichrysum stoechas.

Il se pourrait aussi, mais nous ne pouvons l'affirmer, que quelques touffes de *Genista horrida* soient accrochées à la muraille.

◇◇◇

FLORE AQUATIQUE

Pour compléter l'étude du Mont d'Or lyonnais, on peut en étudier le côté est, c'est-à-dire, les bords de la Saône. Cette étude permet d'envisager des plantes aquatiques que l'on ne rencontre pas, ou très peu (au fond des vallées) dans le massif. À une végétation sèche et calcicole, de l'ensemble du massif, on peut opposer sur ses bords cette végétation aquatique.

Notre étude porte sur la rive gauche, en remontant depuis Vaise, jusqu'au pont de Neuville. Il n'y a pas lieu de faire une limite nette et l'on peut aller jusqu'à Port Macon (Saint-Germain au Mont d'Or).

Sur tout ce parcours, la Saône présente une série de coudes qui vont avoir des conséquences sur la vitesse du courant et sur le remblaiement de la rive. La végétation suit ces fluctuations.

La proximité de Lyon, nuit beaucoup à l'étude de la végétation aquatique, cependant en quelques points (Couzon, île du Mouton, plage de Collonges) on peut en faire une étude intéressante.

- De Vaise à l'île Barbe,
- de l'île Barbe à Collonges :

Toute cette partie est presque impossible à herboriser. Un chemin borde de temps en temps la rive et une grande quantité de plantes rudérales envahissent le peu de terre qu'on y trouve ; la plupart du temps, des usines ou des habitations masquent la rive.

C'est pourtant à l'île Barbe, vers la pointe de l'île que l'on trouvait autrefois la *Vallisneria spiralis*.

- De Collonges au pont de Fontaines :

Ce tronçon est marqué par une rive concave de graviers assez gros (plage de Collonges) recouverte d'une abondante végétation sylvatique dans laquelle domine :

<i>Populus alba</i>	<i>Geum urbanum</i>
<i>Carpinus betulus</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Alnus glutinosus</i>	<i>Ficaria ranunculoides</i>
<i>Acer campestre</i>	<i>Glechoma hederacea</i>
<i>Robinia pseudo-acacia</i>	<i>Plantago media</i>
<i>Salix caprea</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Salix alba</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Salix fragilis</i>	<i>Urtica urens</i>
<i>Salix purpurea</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Rhamnus frangula</i>	<i>Sisymbrium alliaris</i>
<i>Rhamnus cathartica</i>	<i>Eupatoria cannabinum</i>
Puis comme série herbacée :	<i>Galium aparine</i>
<i>Rumex crispus</i>	<i>Lamium purpureum</i>
<i>Rumex obtusifolius</i>	<i>Lamium album</i>
<i>Lappa major</i>	<i>Arum italicum</i>
<i>Ranunculus acris</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Valeriana officinalis</i>
<i>Ranunculus auricomus</i>	<i>Centaurea jacea</i>

Thalictrum majus
Barkhausia taraxacifolia
Ornithogalum umbellatum
Pimpinella magna
Circaea lutetiana
Scrophularia nodosa
Scrophularia aquatica

Cardamine impatiens
Spiraea ulmaria
Solanum dulcamara
Lithospermum officinale
Carex hirta
Carex paludosa
Cirsium lanceolatum

et diverses graminées sociales.

Plus en direction de Fontaines, le bois s'éclaircit et jusqu'au pont, la pelouse est envahie par des plantes rudérales communes.

Les graviers qui forment le passage entre ces bois et l'eau, possèdent quelques plantes intéressantes dans lesquelles nous noterons :

Equisetum arvense
Viola gr. hirta
Nasturtium amphibium
Polygonum aviculare
Achillea ptarmica
Chenopodium album

Puis des touffes de :

Carex paludosa
Iris pseudo-acorus
Baldingera arundinacea

et dans l'eau des touffes de :

Salix alba
Carpinus betulus.

Mais en somme, dans cette partie, aucune plante aquatique bien spéciale. Par contre, sur la rive droite, vers la fin de l'île de Collonges, nous avons observé de belles colonies de *Ranunculus trichophyllus* et de *Scirpus lacustris*.

Entre Fontaines et Saint-Romain

Un grand mur longe la Saône de Fontaines à Saint-Romain, reposant sur un substratum granitique, laissant très peu d'espace à la végétation. Un courant rapide ne permet pas une végétation aquatique considérable.

Les plantes suivantes ont été observées sur le talus :

Rubus fruticosus
Raphanus raphanistrum
Barbarea praecox
Rumex pulcher
Rumex obtusangulum
Barkhausia taraxacifolia
Potentilla reptans
Cardamine pratensis
Lamium album
Geranium robertianum
Poa trivialis

Arum italicum
Erigeron canadensis
Solidago glabra
Acer campestre
Sambucus ebulus
Crataegus oxyacantha
Salix purpurea
Salix fragilis
Salix alba
Carpinus betulus.

Sur le mur :

Musci pluri species
Poa bulbosa var. vivipara

Saxifraga granulata (dt)
Hieracium gr. murorum

Sedum album
Medicago lupulina
Plantago lanceolata
Ceterach officinarum
Asplenium ruta muraria

Asplenium trichomanes
Chelidonium majus
Convolvulus sepium
Ficus carica.

Entre Saint-Romain et Couzon

La proximité des maisons donne sur les bords de la Saône des talus, dans lesquels on remarque comme plantes dominantes :

<i>Chenopodium hybridum</i>	<i>Sisymbrium officinalis</i>
<i>Chenopodium albus</i>	<i>Aristolochia clematitis</i>
<i>Chenopodium bonus henricus</i>	<i>Artemisia campestris</i>
<i>Chenopodium vulvaria</i>	<i>Artemisia vulgaris</i>
<i>Erucastrum obtusangulum</i>	<i>Rumex crispus</i>
<i>Polygonum aviculare</i>	<i>Barbarea vulgaris</i>
<i>Anthriscus sylvestris</i>	<i>Tanacetum vulgare</i>

Les bords de la Saône sans présenter de groupements caractéristiques, permettent cependant de relever les noms suivants :

Balbingera arundinacea
Rorippa amphibia
Achillea ptarmica
Senecio paludosus
Glyceria fluitans
Lysimachia vulgaris
Carex muricata
Equisetum arvense
Salix alba
Salix fragilis.

De Couzon à Albigny-Neuville

C'est dans cette partie que l'on remarque le plus de plantes aquatiques. Avant d'arriver à la gare d'eau et après le pont de Couzon, nous avons pu en déduire le schéma suivant :

- 1 - touffes de *Phragmites communis*
- 2 - touffes de *Carex paludosa*
- 3 - prairies humides.

1 - Liste des plantes :

<i>Chara fragilis</i>	<i>Sagittaria sagittifolia</i>
<i>Potamogeton crispus</i>	<i>Alisma plantaginifolium</i>
<i>Potamogeton lucens</i>	<i>Butomus umbellatus</i>
<i>Potamogeton pectinatus</i>	<i>Phragmites communis</i>
<i>Ranunculus aquatilis</i>	<i>Scirpus lacustris</i>
<i>Ranunculus trichophyllus</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Villarsia nymphoides</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>
2 -	
<i>Carex paludosa</i>	<i>Nasturtium amphibium</i>
<i>Carex acuta</i>	<i>Iris pseudo-acorus</i>
<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Senecio paludosa</i>

Rumex acetosa
Achillea ptarmica
Lythrum salicaria
Gratiola officinalis

Polygonum lapathifolium
Lysimachia vulgaris
Baldingera arundinacea

3. Prairies humides entre Couzon et Albigny (relevé près de l'île du Mouton)

Equisetum arvense
Euphorbia cyparissias
Euphorbia verrucosa
Euphorbia esula
Ranunculus acris
Cardamine pratensis
Silaus pratense
Gratiola officinalis
Convolvulus arvense
Myosotis intermedia
Onobrychis sativa
Medicago lupulina
Trifolium pratense
Ajuga reptans
Salvia pratensis
Tragopogon pratensis
Erigeron canadensis

Avena elatior
Trisetum flavescens
Aegopodium podagraria
Veronica chamaedrys
Cerastium arvense
Geranium robertianum
Geranium dissectum
Heracleum sphondylium
Lysimachia vulgaris
Valerianella carinata
Valerianella holitoria
Bellis perennis
Primula officinalis
Primula grandiflora
Oxalis acetosella
Eupatoria cannabinata
Vicia sativa

et tout le cortège des graminées sociales que nous avons vues dans les prairies humides des vallées.

Citons au voisinage de ces prairies :

Alnus glutinosa
Salix alba
Salix purpurea
Populus tremula
Populus alba

Enfin dans les bras morts de l'île du Mouton

Nuphar luteum
Nymphaea alba
Villarsia nymphoides
Elodea canadensis.

Nos herborisations n'ont pas porté la visite des îles du Mouton et de Collonges ; cependant de la rive, nous avons aperçu de belles scirpaies et phragmitaies.

Nous signalons le *Fritillaria meleagrina*, *Tulipa sylvestris*, *Sedum fabaria*, *Blitum rubus*, à l'île Collonges.

Différentes plantes n'ont pas été retrouvées à Couzon, ce sont :

Sisymbrium sophia
Geranium nodosum
Sedum fabaria

Collonges :

Poa pilosa
Carex prolixa
Crypsis alopecuroides

Geranium nodosum
Chenopodium glaucum.



CHAPITRE 2

CONSIDÉRATIONS SUR LA FLORE DU MONT D'OR

CONSIDÉRATIONS SUR LA FLORE DU MONT D'OR

La région lyonnaise ne présente pas au point de vue végétal une individualité propre ; bien au contraire, sa place géographique l'a fait considérer comme un carrefour où les différentes zones de végétations marquent leur empreinte.

Si le fond de cette région est constitué par les espèces du centre de la France et de l'Europe, comme le dit Magnin [47], les différentes espèces de l'Est, de l'Ouest et du Sud se retrouvent aussi.

Nous devons considérer les plantes du Massif central qui s'avancent en direction de l'Est et atteignent souvent les bas plateaux du massif, soit directement par l'Ouest, soit par le Sud-Ouest.

L'Est nous apporte les espèces montagnardes, provenant du Jura qui arrivent au sommet du Mont d'Or.

Le Sud apporte par la vallée du Rhône le cortège imposant des plantes méridionales ; où celles-ci trouvant sur les pentes sud et calcaires du Mont d'Or les mêmes conditions de vie, s'arrêteront là (pour quelques-unes) et ne dépasseront pas le massif plus avant dans la vallée de la Saône.

C'est par ces différents points que la flore du Mont d'Or Lyonnais présente un certain intérêt et nous allons dans ce chapitre étudier la répartition de quelques-unes de ces plantes :

D'après Magnin [47] p. 224, nous diviserons ce chapitre en :

- 1°) Espèces septentrionales, subalpines, orientales,
- 2°) Plantes austro-occidentales du plateau central
- 3°) Plantes méridionales.

1°) ESPÈCES SEPTENTRIONALES, SUBALPINES, ORIENTALES

Plantes qui arrivent de l'Est, Nord-Est, du centre de l'Europe.

A/ Plantes septentrionales

Ranunculus auricomus

Anemone ranunculoides

Corydalis solida

Cardamine impatiens

Lychnis viscaria

Silene otites

Geranium pyrenaicum

Oxalis acetosella

Trifolium montanum

Genista pilosa

Orobus niger

Sorbus aria

Sorbus torminalis

Circaea lutetiana

Sedum sexangulare

Sedum reflexum

Angelica sylvestris

Heracleum sphondylium

Aegopodium podagraria

Carum carvi

Pimpinella magna

Sanicula europaea

Adoxa moschatellina

Lonicera periclymenum

Asperula odorata

Valeriana officinalis

Centaurea jacea

Solidago virga-aurea

Senecio paludosa

Chrysanthemum leucanthemum

Crepis biennis

Hypochaeris maculata

Primula elatior

Symphytum officinale

Digitalis lutea

Scrophularia nodosa

Melampyrum pratense

Veronica montana

Lamium album
Euphorbia esula
Betula alba
Alnus incana
Salix caprea
Convallaria polygonatum
Maianthemum bifolium
Paris quadrifolia

Lilium martagon
Luzula vernalis
Luzula maxima
Milium effusum
Avena pratensis
Melica nutans
Festuca heterophylla
Scolopendrium officinale.

B/ Plantes subalpines

Les plantes subalpines de la région lyonnaise se remarquent surtout dans les monts du Beaujolais et du Lyonnais. Cependant, quelques espèces atteignent le Mont d'Or, ce sont :

Sorbus aucuparia
Epilobium spicatum
Atropa belladonna
Pinus sylvestris
Narcissus pseudo-narcissus
Epilobium rosmarinifolium
Scilla bifolia
Genista germanica
Coronilla emerus
Lathyrus latifolius
Amelanchier vulgaris
Gentiana cruciata

Gentiana ciliata
Orchis pyramidalis
Carex ornithopoda
Polypodium calcareum
Gnaphalium dioicum
Pyrola minor
Jasione montana
Stachys alpina
Trifolium montanum
Trifolium alpestre
Veronica montana
Cardamine impatiens.

Plantes subalpines méridionales du Jura qui arrivent au Mont d'Or :

Cytisus laburnum
Acer monspessulanum
Peucedanum cervaria
Bupleurum falcatum
Bunium bulbocastaneum
Cornus mas
Carex montana
Carex gynobasis
Carex humilis

Une grande partie de ces plantes montagnardes ont leur station vers les sommets du massif. Le Mont Thoux possède les principales et l'on peut opposer ces colonies à celles des pentes sud des vallées qui contiennent les colonies de plantes méridionales.

Nous représentons sur les cartes ci-après, les principales colonies d'espèces montagnardes rencontrées ou signalées dans le Mont d'Or.

PLANTES MONTAGNARDES

○ Station

○→ Plusieurs colonies & orientation des différentes stations

○● Station douteuse

-
- (10) *Sorbus aucuparia*
 - (11) *Epilobium spicatum*
 - (12) *Atropa belladonna*
 - (13) *Pinus sylvestris*
 - (14) *Narcissus pseudo-narcissus*
 - (15) *Epilobium rosmarinifolium*
 - (16) *Scilla bifolia*
 - (17) *Genista germanica*
 - (18) *Coronilla emerus*
 - (19) *Amelanchier vulgaris*
 - (20) *Gentiana cruciata*
 - (21) *Gentiana ciliata*
 - (22) *Orchis pyramidalis*
 - (23) *Carex ornithopoda*
 - (24) *Isoetes calcareum*
 - (25) *Gnaphalium divicum*
 - (26) *Diola minor*
 - (27) *Jasione montana*
 - (28) *Stachys alpina*
 - (29) *Trifolium montanum*
 - (30) *Trifolium alpestre*
 - (31) *Veronica montana*
 - (32) *Cardamine impatiens*

Figure 4 -1, 2, 3, 4

1	2
3	4

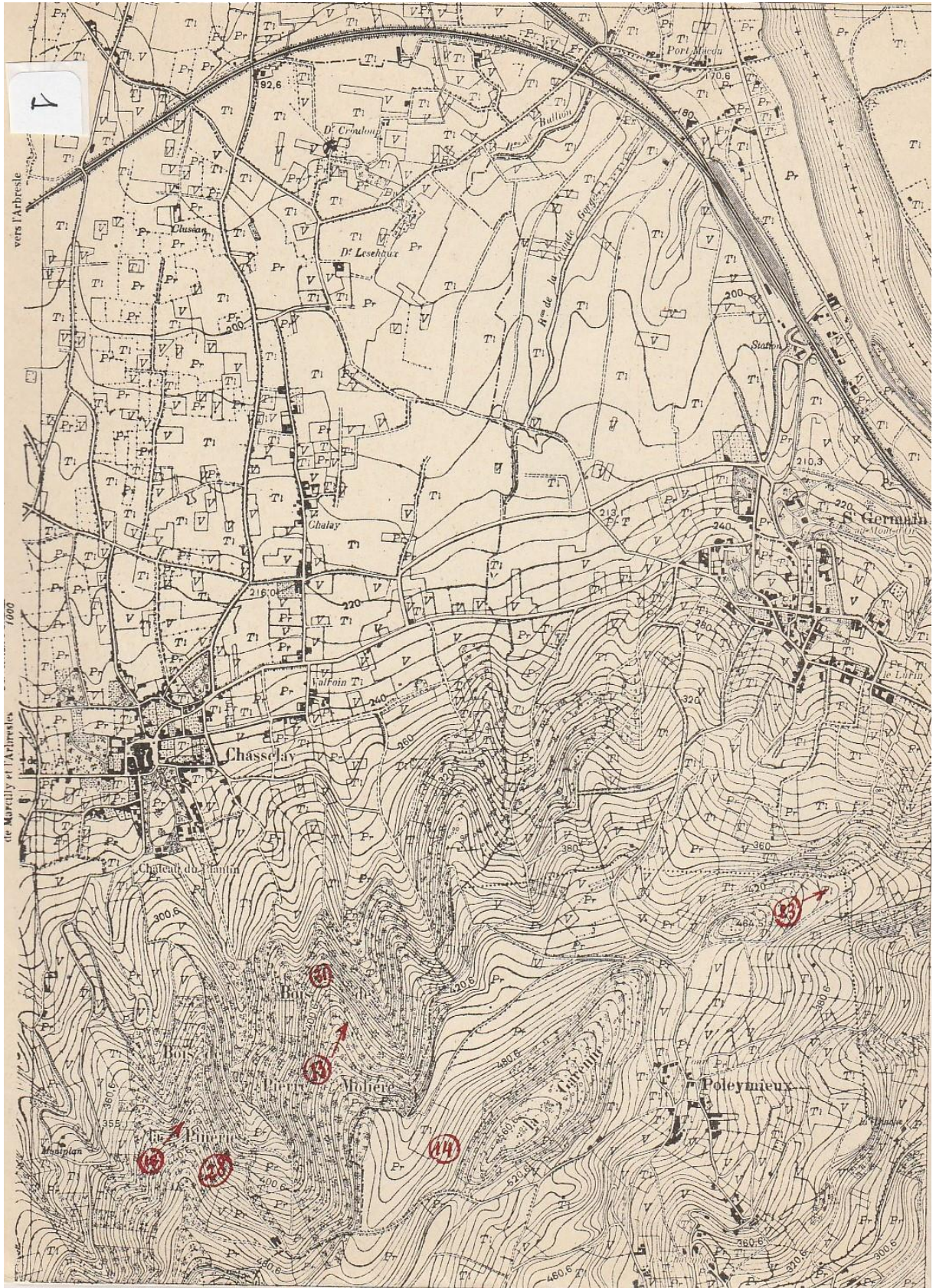


Figure 4-1

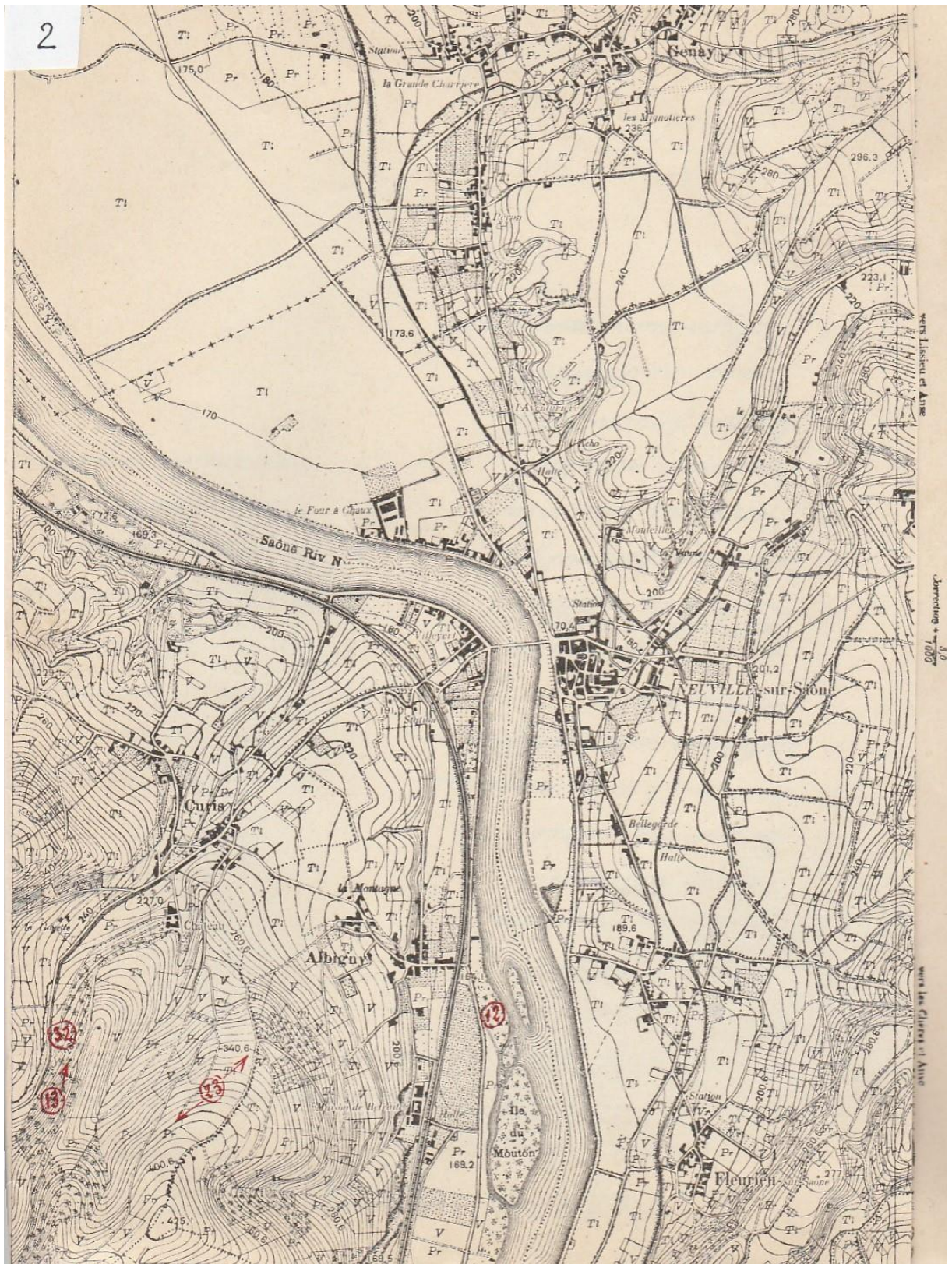


Figure 4-2

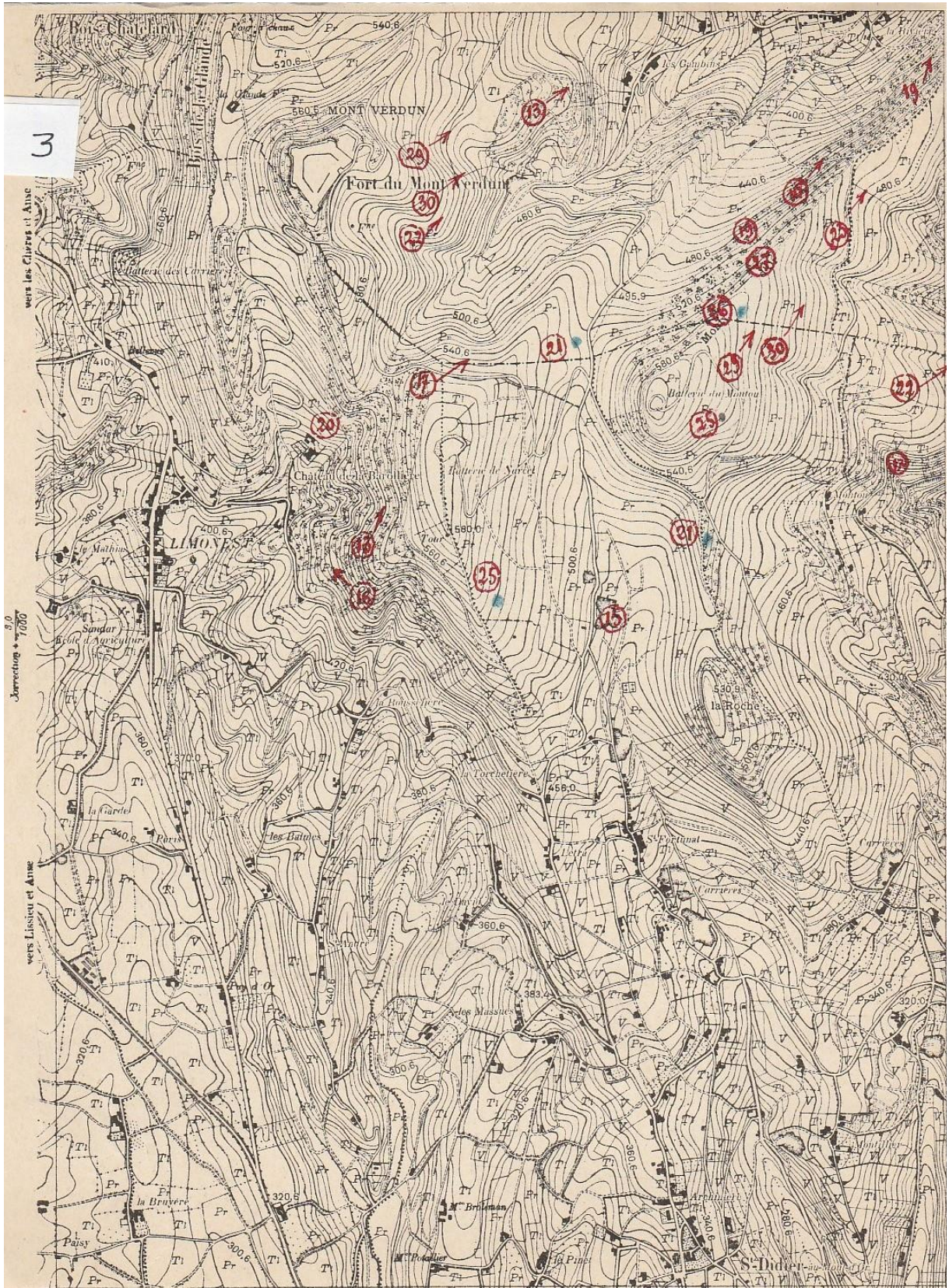


Figure 4-3

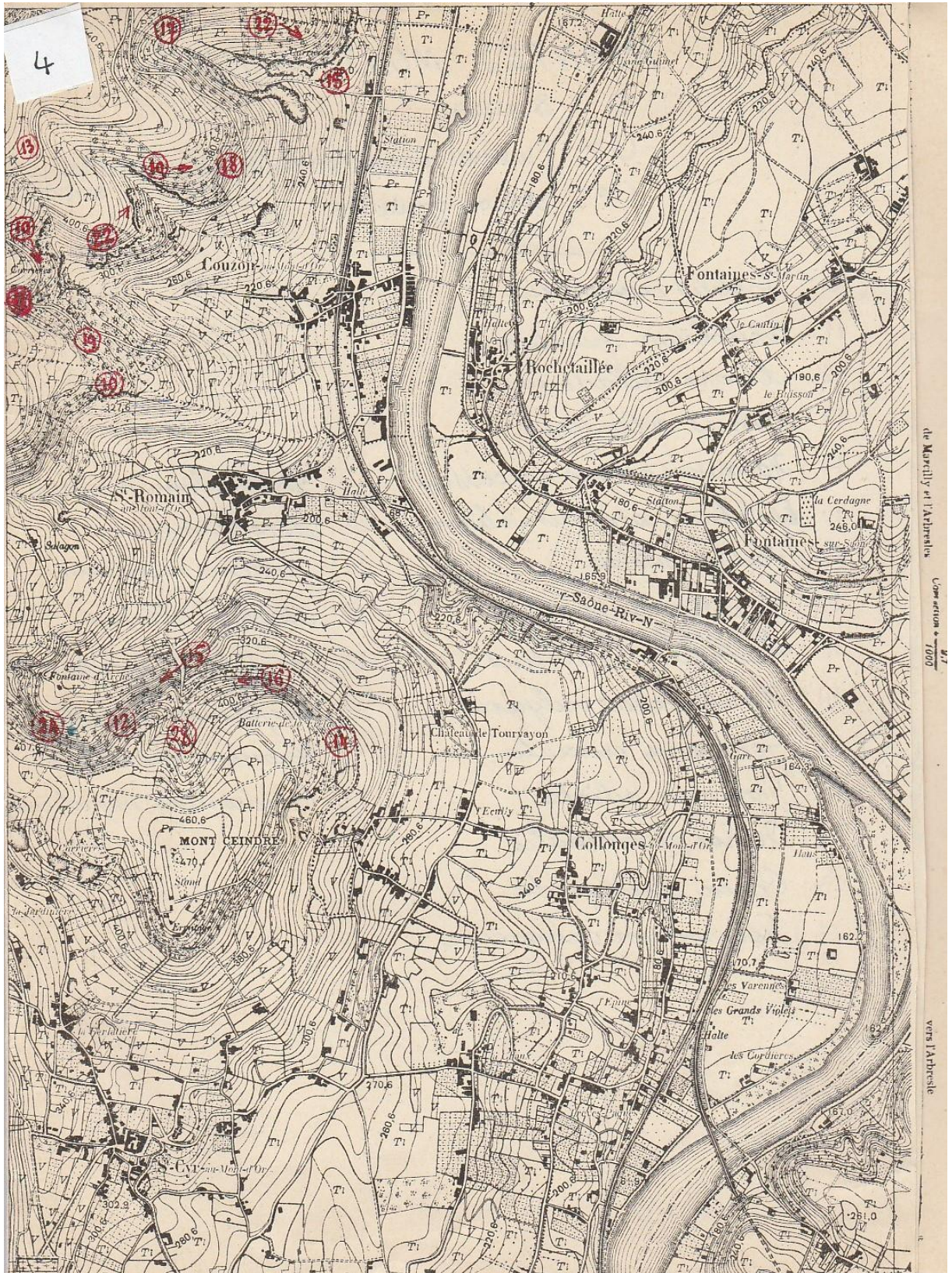


Figure 4-4

Plantes subalpines méridionales du Jura

① = Station

← ② = Plusieurs colonies et orientation des différentes stations

① - *Cytisus laburnum*

② - *Acer monspessulanum*

← ③ - *Fenecidanum cervaria*

④ - *Bupleurum folcatum*

⑤ - *Bunium bulbocostaneum*

⑥ - *Cornus mas*

⑦ - *Carex montana*

← ⑧ - *Carex gynobasis*

⑨ - *Carex humilis*

Figure 5 -1, 2

1	2
---	---



Figure 5-1

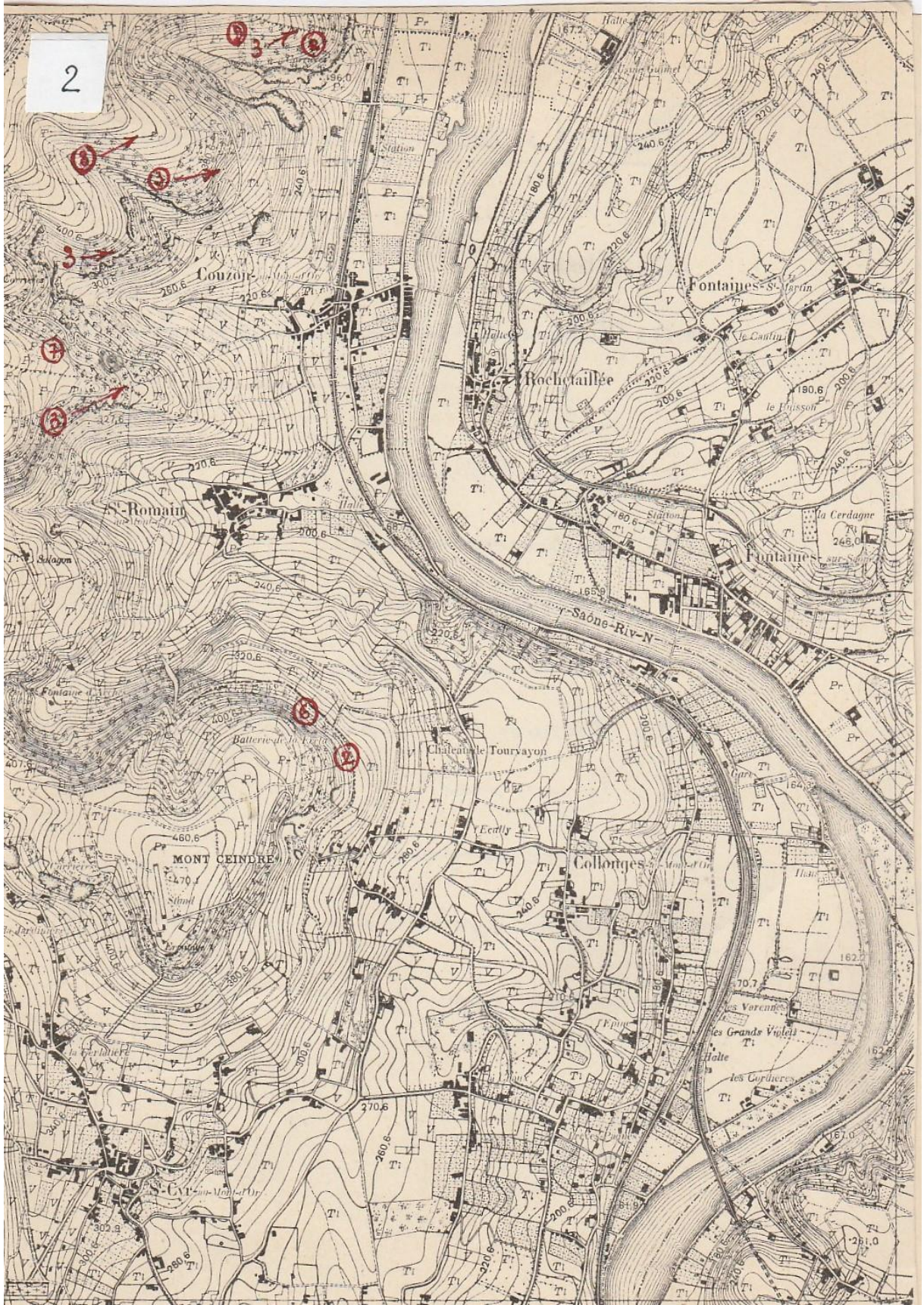


Figure 5-2

2°) PLANTES DE L'OUEST SUD OCCIDENTAL DU PLATEAU CENTRAL

Un deuxième point intéressant sont les plantes de l'ouest du plateau central qui arrivent dans notre région lyonnaise et souvent elles ne peuvent aller plus loin en direction de l'Est.

Liste des plantes rencontrées sur les coteaux calcaires du massif du Mont d'Or.

A/ Plantes sud occidentales

<i>Iberis pinnata</i>	<i>Centaurea calcitrapa</i>
<i>Silene conica</i>	<i>Centaurea cyanus</i>
<i>Orlaya grandiflora</i>	<i>Ilex aquifolium</i>
<i>Aster amellus</i>	<i>Chlora perfoliata</i>
<i>Primula grandiflora</i>	<i>Lithospermum purpuro-caeruleum</i>
<i>Linaria cymbalaria</i>	<i>Amaranthus retroflexus</i>
<i>Linaria striata</i>	<i>Daphne laureola</i>
<i>Calamintha nepeta</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Euphorbia gerardiana</i>	<i>Tamus communis</i>
<i>Endymion nutans</i>	<i>Rumex pulcher</i>
<i>Cerasus mahaleb</i>	<i>Tulipa sylvestris</i>
<i>Sedum telephium</i>	<i>Ammi majus.</i>

B/ Plantes de l'Ouest et du Sud du plateau central qui remontent dans la vallée du Rhône (Plantes méridionales)

Fumaria vaillantii
Diplotaxis muralis
Ononis columnae
Coronilla minima
Tordylium maximum
Rubia peregrina
Arum italicum
Iris foetidissima

C/ Plantes ne dépassant pas le Mont d'Or

Galium tricornis
Cynoglossum pictum

D/ Plantes caractéristiques du plateau central se retrouvant en grand nombre dans la partie siliceuse.

<i>Gypsophila muralis</i>	<i>Trifolium filiforme</i>
<i>Buffonia macrosperma</i>	<i>Ornithopus perpusilus</i>
<i>Hypericum humifusum</i>	<i>Peucedanum parisiense</i>
<i>Sarothamnus vulgaris</i>	<i>Jasione perennis</i>
<i>Genista anglica</i>	<i>Villarsia nymphoides</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Euphorbia esula.</i>

3°) PLANTES MÉRIDIONALES

Il semble que dans ce massif du Mont d'Or, les plantes les plus intéressantes soient les plantes méditerranéennes, on peut même dire que les plantes subalpines et celles du plateau central s'effacent devant leur cortège imposant.

Dans les plus vieux écrits des botanistes Lyonnais, on retrouve ces plantes et nous avons fait remarquer que toute l'histoire du Mont d'Or Lyonnais était liée à ce fait.

Dalechamp citait déjà l'*Aphyllanthes* en 1554, Gilibert et La Tourette, la Lavande et le *Convolvulus cantabricus*. Commerson en 1755 récoltait dans les carrières le *Leuzea conifera* ; Gilibert et Hénon découvraient le *Genista horrida*.

Ces plantes font-elles partie de la flore naturelle de la région ? Sont-elles des restes d'une admirable flore méridionale qui aurait régressé en fonction du climat ? Ou sont-elles des plantes qui empruntant le couloir rhodanien sont remontées sous des influences diverses, quittant ainsi leur lieu d'origine.

John Briquet, par la théorie de la période xérothermique, a essayé d'expliquer la présence des plantes méridionales. Ce serait une période interglaciaire où ces plantes se trouvaient dans des conditions optimum. Ce qui reste actuellement de ces plantes ne seraient que les traces de cette végétation ancienne.

Foureau [21] dans son avant-propos donne une liste peu importante des plantes méridionales. Nous relevons l'exposé suivant :

« Plus au nord se dresse aux bords de la Saône, le curieux et imposant massif du Mont d'Or lyonnais formé par 3 montagnes principales, dont la direction est du Nord-Est au Sud-Ouest. Ce sont le Mont Ceindre, le Mont Thoux et le Mont Verdun, élevés de 400 à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce groupe calcaire offre le long de la Saône, une flore méridionale caractérisée par le *Spartium junceum* qui couronne le sommet du Mont Ceindre et surtout à Couzon par les *Acer monspessulanum*, *Leuzea conifera*, *Campanula medium*, *Lavandula fragrans*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Centaurea lugdunensis*, *Cytisus laburnum* et surtout le rarissime *Genista lugdunensis*. »

a. - Donnons une liste de plantes méridionales de provenance sud-occidental qui ont passé par le massif central et qui remontent plus ou moins dans notre vallée rhodanienne.

Station du Mont d'Or

Fumaria capreolata

Fumaria vaillantii

Barbarea praecox

Iberis pinnata

Bunias erucago

Silene armeria

Silene italica

Linum angustifolium

Genista horrida

Spartium junceum

Ononis columnae

Trigonella monspeliaca

Coronilla emerus

Lathyrus latifolius

Lathyrus sphaericus

Sedum dasyphyllum

Sedum anopetalum

Peucedanum aristatum

Bupleurum aristatum

Lonicera etrusca

Rubia peregrina

Galium divaricatum

Helichrysum stoechas

Vinca major

Convolvulus cantabricus

Cynoglossum pictum

Linaria striata

Galeopsis tetrahit

Lavandula vera
Plantago cynops
Rumex scutatus
Vallisneria spiralis
Arum italicum

Quelques plantes adventives :

Valerianella auricula
Euphorbia chamaesyce
Orlaya platycarpa
Bifora testiculata
Erysimum perfoliatum

Carex gynobasis
Carex humilis
Bromus madritensis
Adiantum capillus-veneris.

b.- Espèces méridionales qui ont remonté le cours du Rhône et se répartissent plus ou moins haut dans la région :

<i>Erucastrum obtusangulum</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
<i>Reseda phyteuma</i>	<i>Leuzea conifera</i>
<i>Reseda luteola</i>	<i>Centaurea paniculata</i>
<i>Silene italica</i>	<i>Pterotheca nemausensis</i>
<i>Barkhausia setosa</i>	<i>Crepis nicaensis</i>
<i>Convolvulus cantabricus</i>	<i>Campanula medium</i>
<i>Scrophularia canina</i>	<i>Lavandula vera</i>
<i>Thesium divaricatum</i>	<i>Plantago cynops</i>
<i>Aristolochia clematitis</i>	<i>Rumex scutatus</i>
<i>Spartium junceum</i>	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>
<i>Sedum anopetalum</i>	

Espèces caractéristiques ne dépassant pas le Mont d'Or lyonnais :

Fumaria vaillantii
Genista horrida
Centaurea paniculata
Leuzea conifera
Aphyllanthes monspeliensis
Lonicera etrusca
Bromus madritensis

Espèces atteignant la Saône et la Loire :

Silene italica
Silene otites
Buffonia macrosperma
Tordylium maximum
Bupleurum aristatum
Trinia vulgaris
Convolvulus cantabricus
Spartium junceum (fleuris).

PLANTES MÉRIDIIONALES

- Station
 ←○ Plusieurs colonies & orientation des différentes stations
 ○ Station douteuse

(33) <i>Chlora perfoliata</i> (34) <i>Eulipia sylvestris</i> (35) <i>Ammi majus</i> (36) <i>Fumaria vaillantii</i> (37) <i>Galium tricornu</i> (38) <i>Cynoglossum pictum</i> (39) <i>Linum angustifolium</i> (40) <i>Genista horta</i> (41) <i>Spartium junceum</i> (42) <i>Trigonella monspeliaca</i> (43) (44) <i>Galium divaricatum</i> (45) <i>Helichrysum stoechas</i> (46) <i>Vinca major</i> (47) <i>Convolvulus cantabricus</i> (48) <i>Lavandula vera</i> (49) <i>Plantago cynops</i> (50) <i>Bromus madritensis</i> (51) <i>Adiantum capillis veneris</i> (52) <i>Valerianella auricula</i>	(53) <i>Euphorbia chamaecyca</i> (54) <i>Orlaya platycarpa</i> (55) <i>Bifora testiculata</i> (56) <i>Erysimum perfoliatum</i> (57) <i>Chesium divaricatum</i> (58) <i>Ceuzea conifera</i> (59) <i>Centaurea paniculata</i> (60) <i>Crepis nicarensis</i> (61) <i>Campanula medium</i> (62) <i>Aphyllantes mouspeliensis</i> (63) <i>Tordylium maximum</i> (64) <i>Erinia vulgaris</i> (65) <i>Iris fetidissima</i> (66) <i>Inula montana</i> (67) <i>Acer martini</i> (68) <i>Buffonia macrosperma</i> (69) <i>Limodorum abortivum</i> (70) <i>Senecio gallicus</i> (71) <i>Acer opulifolium</i>
---	---

Figure 6 -1, 2, 3, 4

1	2
3	4

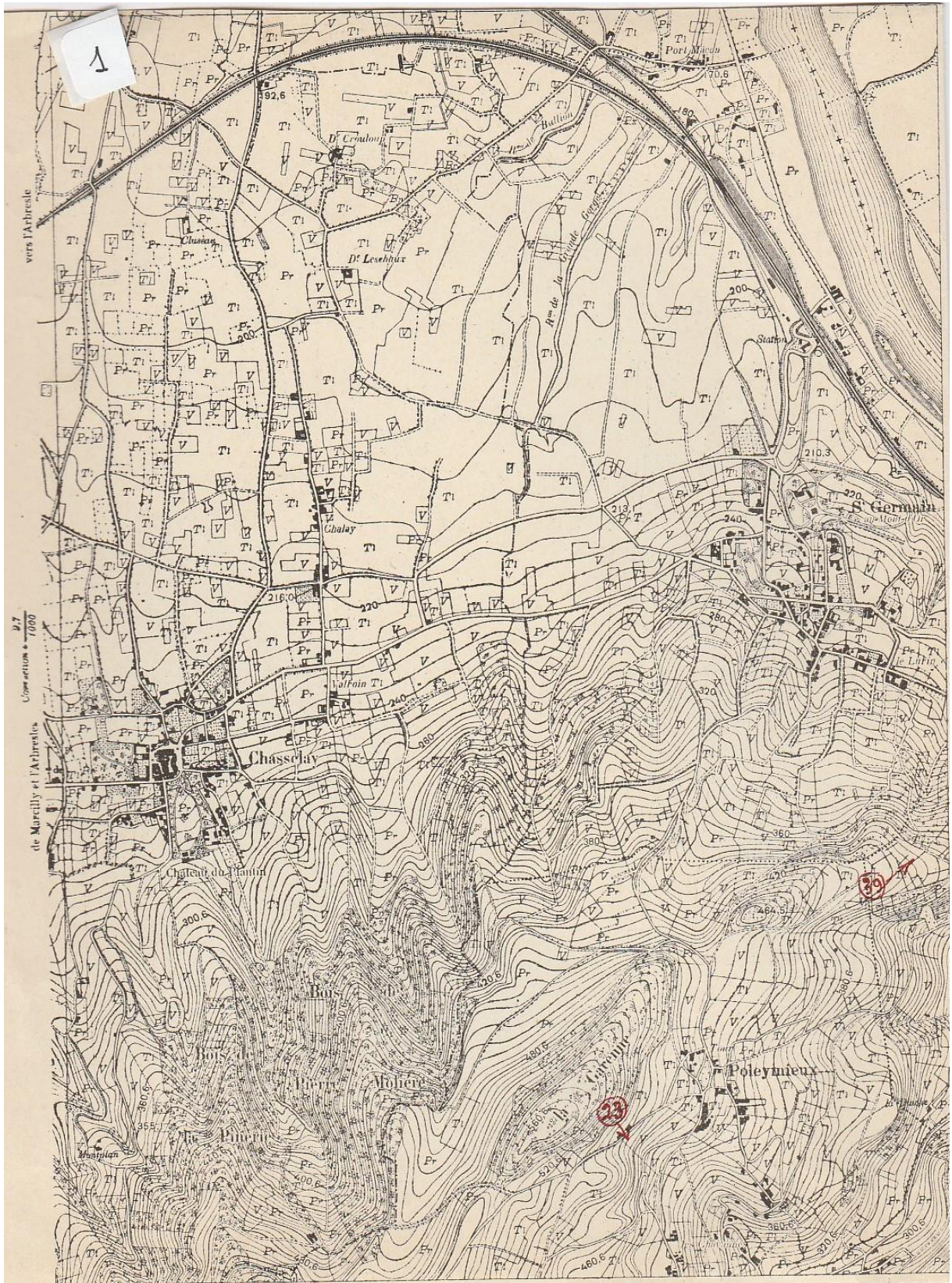


Figure 6-1

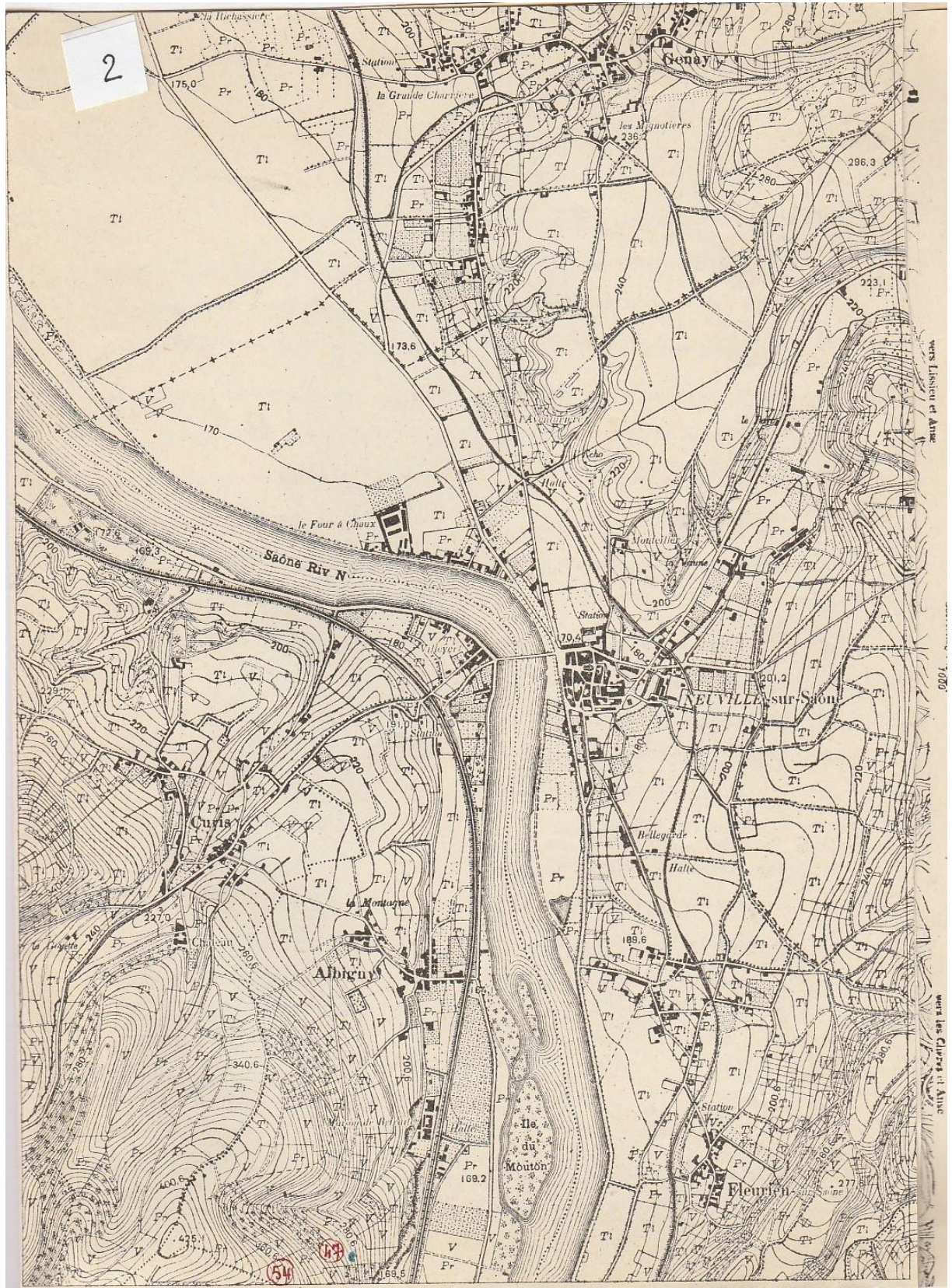


Figure 6-2

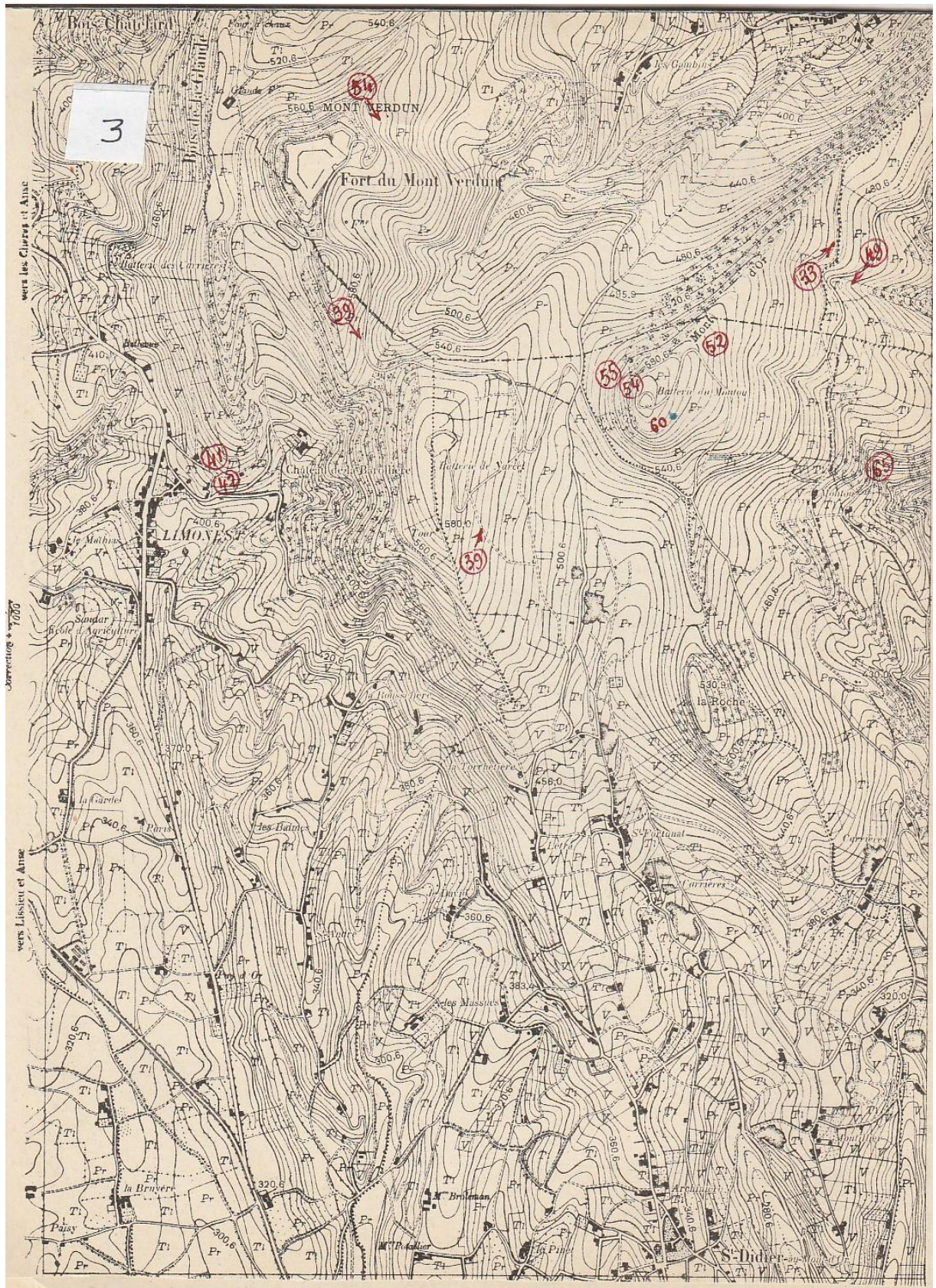


Figure 6-3

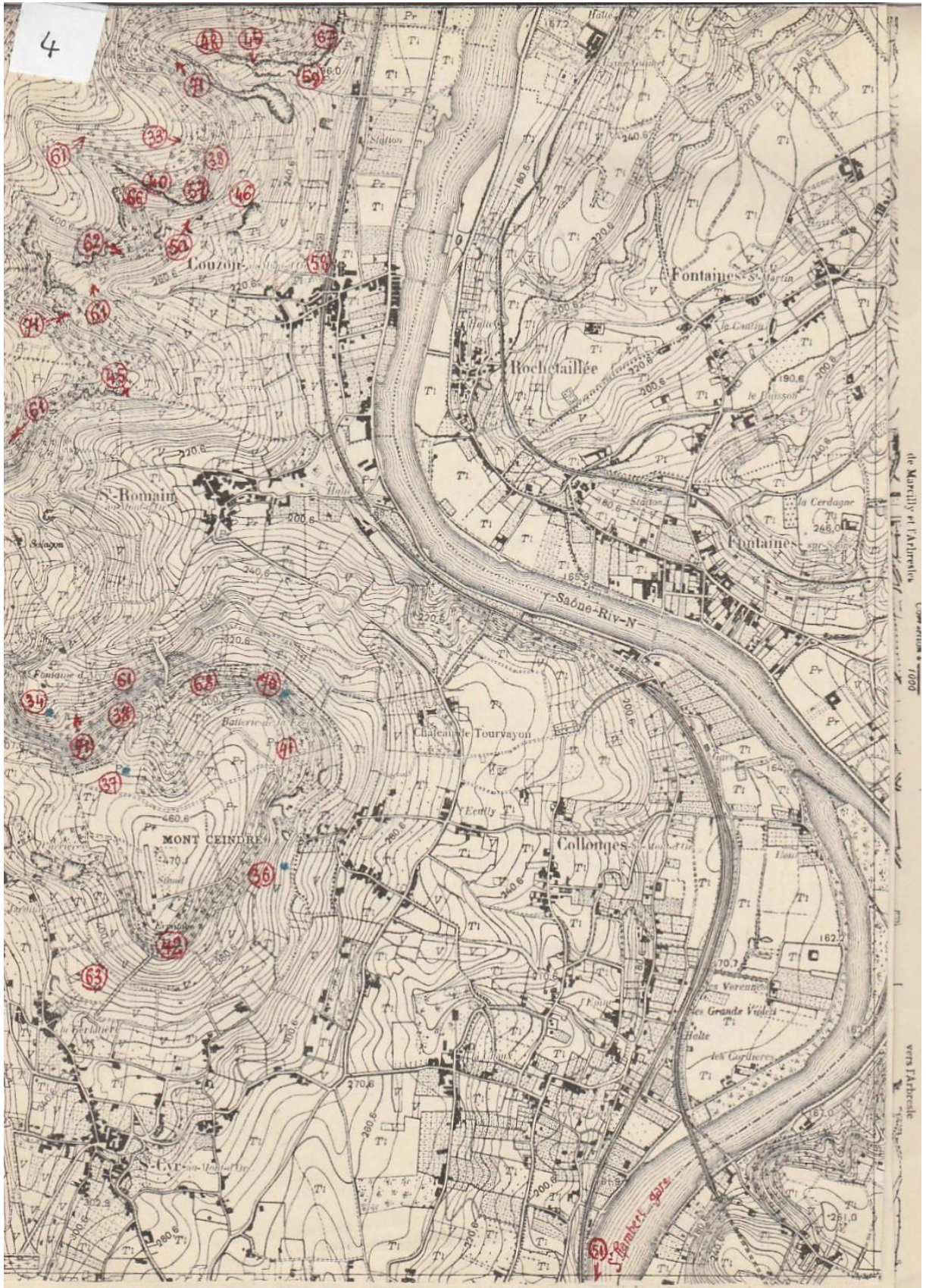


Figure 6-4



RÉPARTITION DANS LE MONT D'OR LYONNAIS

Quentin [63] a donné pour le Mont d'Or lyonnais une idée des différentes stations de plantes méridionales.

Nous indiquerons ici cette répartition et les modifications qui résultent de nos observations.

1.- Dans les pelouses tapissant les sommets :

<i>Carex gynobasis</i>	<i>Bupleurum falcatum</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Bupleurum aristatum</i>
<i>Ononis columnae</i>	<i>Valerianella auricula</i>
<i>Coronilla varia</i>	<i>Reseda phyteuma</i>
<i>Helianthemum procumbens</i>	<i>Reseda luteola</i>
<i>Linum angustifolium</i>	

Les plantes suivantes : *Convolvulus cantabricus*, *Trinia vulgaris*, *Helianthemum pulverulentum* n'ont pas été retrouvées dans ces pelouses.

2. - Les bois secs à *Quercus sessiliflora* :

Helleborus foetidus
Aster amellus
Campanula medium
Cornus mas
Buxus sempervirens
Iris foetidissima (plus rare)

3. - Rochers, éboulis, murs :

Rubia peregrina
Plantago cynops
Bromus madritensis
Helichrysum stoechas
Sedum dasyphyllum
Sedum anopetalum
Centaurea paniculata
Rumex scutatus

4. - Stations intéressantes

- Mont Verdun : Quentin a signalé :

Spartium junceum
Orlaya platicarpa
Lonicera etrusca

Nous croyons que seule l'*Orlaya platicarpa* s'y trouve. Le *Lonicera etrusca* n'est connu que dans deux stations au Mont d'Or. Le *Spartium junceum* se trouve plus bas à la Croix de Limonest.

- Mont Thoux :

Buffonia macrosperma
Bifora testiculata
Crepis nicaensis
Valeriana auricula

- Les carrières de Couzon :

C'est dans cette partie que l'on rencontre le plus de plantes méridionales, celles-ci se sont ramassées en colonies dans ces carrières. Nous donnerons plus loin, une étude plus détaillée de quelques-unes d'entre elles. Pour l'instant voici une liste :

Ononis columnae

Thesium divaricatum

Inula montana

Leuzea conifera

Aphyllanthes monspeliensis

Acer martini

Amelanchier vulgaris

Nous ajouterons :

Aster amellus

Fumana procumbens

Carex humilis

Helichrysum stoechas

Lathyrus latifolius

- Mont Ceindre - Bois de la Freta

Buffonia macrosperma

Bupleurum rotundifolium

Limodorum abortivum

Fumaria vaillantii

Senecio gallicus

Spartium junceum

Campanula medium

Acer opulifolium

Tordylium maximum.

Signalons d'autre part :

Cynoglossum pictum

Fumaria capreolata

Pterotheca nemausensis

Le *Trigonella monspeliaca* ne semble pas se trouver dans le bois de la Freta.

Cultures :

Bunias erucago

Bunium bulbo-castaneum

Barkhausia setosa

Iberis pinnata

Pterotheca nemausensis

Reseda phyteuma

Reseda luteola

Fumaria vaillantii

Fumaria capreolata

Galium tricorne.

Autres stations intéressantes :

Euphorbia chamaesyce (à la gare de Couzon)

Adiantum capillus-veneris (à la gare de Saint-Rambert).

Nous allons étudier ensuite une série de plantes, dont les stations méritent d'être détaillées.

GENISTA HORRIDA

Description : [67] Arbrisseau d'un vert pâle de 15 à 35 cm formant des touffes très épineuses et à la fin dépourvues de feuilles,. Rameau atteignant la même hauteur, opposé, arrondi, strié, ainsi que les espèces robustes. Feuilles opposées à pétioles égalant presque les folioles oblongues, lancéolées, pliées, pubescentes. Fleur solitaire ou géminée terminale. Calice velu, à lèvres presque égales, deux fois plus longues que le tube. Étendard plus ou moins pubescent égalant la carène droite, soyeuse, dépassant peu les ailes. Légume court, ovale, oblong, velu, soyeux, longuement acuminé redressé.

Juillet-septembre.

Aire géographique : Espagne.

Forme : *Genista erinacea* (Gilibert) (*G. lugdunensis* Jordan). Diffère peu par : port plus grêle, rameaux ramuscules et épines plus allongés, plus tenus, moins robustes. Feuilles à pétioles presque 3 fois plus courts que les folioles ; celles-ci étroites linéaires, lancéolées. légume brièvement acuminé.

Habitat du *Genista horrida* : le *Genista* a été retrouvé dans différentes stations espagnoles, des Pyrénées et lyonnaises.

D'après les Flores, les différentes stations sont les suivants :

- Coste : Rhône, Aveyron, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses Pyrénées, Espagne.
- De Candolle : Port de Gavarnie, Couzon et le Mont Ceindre.
- Rouy : Port de Gavarnie, vallée de Campan près d'Ordincèle, Haute-Garonne (Scilland entre Montrejan et Luchon, Mont Sacon), Aveyron (Puy de Bel Homme près Saint-Saturnin, cause de Severac), (Montagne de Lenne près de la station de Tarnesque).
- Bonnier : Pyrénées centrales, Aveyron, Mont d'Or et coteaux de Vienne près du Rhône.
- Godron et Grenier : Mont de Couzon et Mont Ceindre.
- Lamarck et De Candolle : cet arbuste croit aux environs de Bayonne et de Bordeaux. Il a été trouvé dans les Hautes-Pyrénées par Mr. Ramon ; à la montagne de Courgeon près de la Saône, à 2 lieues de Lyon, par Mr. Hénon.
- Picot de Lapeyrouse : le cite dans les lieux humides des Pyrénées.

Nous avons consulté d'autre part, les herbiers de la faculté (Herbier Bonaparte, Herbier Rouy et Herbier Gandoger). Les échantillons suivants sont à considérer :

- Herbier Bonaparte : récolte Boucharo (Espagne) ; Couzon par Boutigny en 1866 ; La Gouraya de Bougie (Algérie) 1896, par Reinack.
- Herbier Rouy : échantillon de Couzon récolté par Grenier (1850), par Guillot (1876), par Gilibert (1806).
- Herbier Gandoger : on y trouve l'échantillon récolté par Jordan en 1850.
- Herbier Lortet : échantillon récolté par Mme Clémence Lortet en 1819.

Résultats : D'après les Flores et les Herbiers, on peut en déduire que le *Genista horrida* se rencontre :

- Pyrénées : où il forme sur les pentes calcaires de 700 à 1800 mètres des buissons épineux.

- Aveyron : (peu rare)
- Haute-Garonne : (plus rare)
- Algérie : (un seul endroit cité)
- Mont d'Or lyonnais
- Vienne (Isère).

Stations dans le Mont d'Or et le Lyonnais

D'après les Flores, deux stations très nettes : le Mont Ceindre et les carrières de Couzon.

Balbis cite la véritable station : carrières de la Vierge au lieu-dit le Vinant ; une troisième station avait été signalée au-dessus des carrières de Couzon, près d'Albigny, mais on n'a jamais retrouvé le *Genista horrida* ici (O. Meyran).

Si nous avons retrouvé la station des carrières de Couzon, par contre, celle du Mont Ceindre a échappé à nos recherches. Mais, nous croyons qu'il faut s'entendre sur le terme "Mont Ceindre", celui-ci pour les anciens botanistes indiquait l'ensemble du Mont d'or ; aussi, "Mont ceindre" peut très bien indiquer montagne de Couzon.

On a signalé même récemment de nouvelles stations dans la région lyonnaise.

Bonnier dans la Flore de France illustrée : cite une station sur les coteaux de Vienne. Or, le *Genista horrida* n'a jamais été signalé ici. En 1877, l'abbé Boulu découvre une station sur les bords du Garon, et rapporte un échantillon fleuri à la société botanique. Cette découverte n'eut pas de suite.

Station actuelle : Nous avons retrouvé le *Genista erinacea* au-dessus de la carrière, à l'ouest de la Vierge à 10 mètres de la paroi, dans une petite clairière. Celui-ci forme une touffe assez grosse, environnée de *Buxus sempervirens* et de *Juniperus communis*. C'est le pied découvert par Mr. Thiebaut il y a une dizaine d'années et le seul que l'on puisse aborder actuellement. Le meilleur point de repère pour le retrouver est de surplomber la petite cabane démolie qui se trouve en bas des carrières. À sa hauteur et dans la clairière se trouve la station. Quant aux touffes qui se trouvent accrochées à la paroi, nous croyons les avoir aperçues du bas de la carrière et d'après les botanistes lyonnais anciens, c'était la seule station connue.

ACER MARTINI

Découvert par Martin en 1852 dans le Mont d'Or, a été décrit par Jordan dans son *pugillus*. Celui-ci le décrit comme une espèce intermédiaire entre l'*Acer campestre* et l'*Acer monspessulanum*.

Cariot est moins rigoureux : « l'*Acer martini* (Jordan) par son port et la forme de ses feuilles tient à peu près le milieu entre l'*Acer monspessulanum* et l'*Acer campestre*. Il diffère de tous les deux par ses grappes fructifères, entièrement pendantes et à pédoncule très allongé ».

Rouy et Magnin [48] n'en font qu'une forme de l'*Acer monspessulanum*. Nous lisons, page 18 : « C'est de l'*Acer monspessulanum* qu'il se rapproche certainement le plus ; pour nous, il n'est qu'une forme de cette espèce, comme le prouvent les caractères de l'inflorescence, les grappes pendantes, les samares aux ailes dressées parallèles, les feuilles enfin qui malgré les modifications qu'elles présentent dans l'*Acer martini*, conservent la

consistance, la direction des lobes latéraux, la teinte blanchâtre de la face inférieure, les 3 nervures principales donnant immédiatement naissance à un fin réticulum, tous caractères de l'*Acer monspessulanum* ».

Nymans dans le *Conceptus* (1878, p. 135), le range parmi les formes de l'*Acer opulifolium*, cependant cet *Acer* semble s'en différencier par les feuilles plus vertes, à 5 nervures et les samares plus allongées et plus écartées.

Thiebaut [82] en fait un hybride de l'*Acer campestre* et *Acer monspessulanum*.

L'*Acer campestre* s'en différencie par ses feuilles à 5 lobes dentés, à son corymbe dressé et à ses samares étalées horizontalement, arrondies au sommet, non rétrécies à la base. Nous faisons remarquer que ces caractères sont plus ou moins rigides et que dans une colonie on peut apercevoir toute une série de formes. Il en est de même de l'*Acer monspessulanum*, aussi faut-il regarder l'*Acer martini*, non comme une espèce, mais bien comme une forme des deux premiers.

Nous n'avons pas retrouvé d'échantillon de cet *Acer* dans les herbiers consultés.

Habitat : l'*Acer martini* se trouve dans une seule station au-dessus de la grande carrière de Couzon, sur une pente très chaude à quelques mètres de la paroi, en direction d'Albigny.

Il a été signalé d'autre part :

- L'Étroit de Cieix près de Saint-Marcel (Savoie)
- Moutiers
- montagne de Lures (Basses-Alpes).

ACER MONSPESSULANUM

[67] Arbre parfois élevé ou plus souvent arbuste à écorce cendrée, fendillée, à branches à rameaux étalés ou ascendants. Feuilles petites, étalées, rapprochées au sommet des ramuscules, opaques, à la fin coriaces, vertes et luisantes en-dessus, glauques en-dessous, les nouvelles pubescentes en-dessous, réniformes dans leur pourtour, tronquées ou subcordées à la base, trilobées à lobes ovales presque égaux et latéraux, divergents presque à angle droit d'avec le médian dressé, pétioles égalant le limbe ou plus long que lui. Fleur polygame en grappe corymbiforme à la fin penchée, sessile, velue à la base, calice profondément 5-partit, à division elliptique, arrondi au sommet. Pétioles glabres, oblongs, dépassant le calice, étamines 8, filet glabre. Coques petites, réticulées, glabres, très convexes des deux côtés, ailes redressées, presque parallèles ou subconniventes rétrécies à la base.

La variété que l'on trouve dans le Mont d'or est le *macrophyllum*.

L'*Acer monspessulanum* assez rare, se rencontre pourtant dans beaucoup de stations du sud-est. Dans le Rhône, il est signalé :

- Couzon
- Albigny
- Arnas
- rives du Garon
- Mont d'Or : au-dessus des carrières

- dans les carrières de Couzon.
Signalé dans le bois de la Freta.

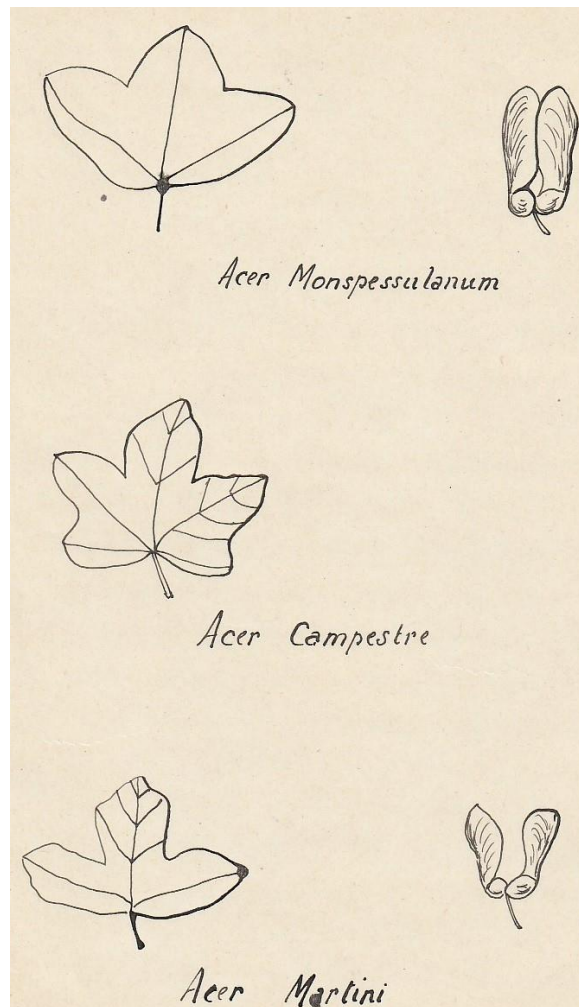


Figure 7

LONICERA ETRUSCA (Santi)

Appartient à la section des *Caprifolium* par ses inflorescences en capitules, par ses fleurs à corolle longuement tubuleuse et non concrescence à ovaire infère. Mais il a le port d'un chèvrefeuille, de la section des *xylosteum* (rameaux dressés) et en diffère par les fleurs non gémées. Tige sarmenteuse, à rameaux souvent pubescents hérissés. Feuilles caduques, glauques et ordinairement pubescentes en dessous, opposées ou verticillées par 3, entières obovées, celles de la base des rameaux pétiolulées, les suivantes sessiles, les supérieures connées à la base, les florales elliptiques ovales. Fleur purpurine ou jaunâtre, odorante, en tête pédonculée. Calice à dent subaiguë. Corolle glabre à tube plus long que le limbe, lèvre supérieure à 4 lobes obtus, les latéraux égalant la demi-longueur de la fleur, lèvre inférieure étroite, entière, à style glabre. Baie ovale, d'un rouge vif.

Dans le Mont d'Or on rencontre la variété *rotundifolia* (Timb.). Feuilles arrondies au sommet, tige offrant 4 paires de feuilles connées.

Stations : carrières de Couzon et Saint-Germain au Mont d'Or.

Nous l'avons rencontré en abondance dans les éboulis des carrières, spécialement celles de la Vierge, à quelques mètres de la ferme qui se trouve au pied de la carrière en exploitation (la véritable carrière surmontée de la Vierge n'est plus en exploitation de nos jours).

LEUZEA CONIFERA D.C. (*Centaurea conifera* L.)

Tige de 5 à 20 cm, simple et monocéphale ou peu rameuse, tomenteuse ; feuilles verdâtres en-dessus, blanches, tomenteuses en-dessous, pennatipartites, à segments droits. Les inférieures pétiolulées, parfois indivises et lancéolées ou lyrées. Capitule très grand, solitaire, involucre blanc ou fauve, glabre, ovoïde à folioles cachées par les appendices, scarieuses, concaves, arrondies, plus ou moins laciniées, les intérieures linéaires aiguës. Achaines chagrinés, à aigrette blanche au moins 5 fois plus longue. Fleurs purpurines.

Station : Nous n'avons retrouvé qu'une seule station dans le massif, assez près du *Lonicera etrusca*.

La station se trouve dans les bois taillis, au-dessus de la carrière de la Vierge, pas très loin de la route qui part en direction de la grande carrière de Couzon.

CYTISUS LABURNUM L.

[67] Arbre de 3 à 6 mètres, à écorce lisse, verte. Feuilles longuement pétiolées, alternes sur les jeunes rameaux, à folioles couvertes de poils appliqués, elliptiques, oblongues, pétiolulées, plus pâles en-dessous, obtuses et munies au sommet d'un très court apiculum. Fleurs d'un jaune pâle, en grappes latérales pendantes, poilues, soyeuses, lâches et feuillées à leur base ; pédicelle environ 3 fois plus longs que le calice lors de l'anthèse, muni supérieurement de 3 bractéoles. Calice à lèvres inégales. La supérieure à dents plus ou moins divergentes ou plus ou moins rapprochées, presque conniventes. Étendard glabre, à limbe largement ovale ou suborbiculaire, carène fortement courbée au bord inférieur, rostrée, aiguë, presque une fois plus courte que l'étendard et les ailes obovales. Légumes de 4 à 6 cm de long sur 6 à 8 mm de large, d'abord velus, puis glabrescents, à suture supérieure très épaissie, sillonnés, non ailés. Graines brunes orbiculaires, réniformes, comprimées, alvéolées.

Stations : Cariot cite la station du Mont Verdun, au-dessus de Limonest, vraisemblablement dans les bois de la Glante. Nous n'avons pas retrouvé cette station.

Il existe une autre station bien connue des botanistes lyonnais, celle du village du Mont Thoux. Ce village se trouve sur les pentes sud du Mont Thoux, à la hauteur de Saint-Romain. Ici se trouvait une station appelée la chaumière et dans les bois voisins, on remarquait ces dernières années (O. Meyran) une belle colonie de *Cytisus laburnum*. À l'heure actuelle, la chaumière a disparu, mais à la place s'élève une maison bourgeoise qui a clôturé le bois de *Cytisus laburnum*. Nous avons pu en apercevoir quelques pieds, mais le défrichement les fera disparaître bientôt.

SPARTIUM JUNCEUM L.

Plante de 12 à 25 décimètres. Tige ligneuse, dressée, rameuse à rameaux supérieurs dressés, allongés, facilement compressibles, promptement dénudés.

Feuilles peu nombreuses, étroitement elliptiques ou oblongues, linéaires, pubescentes, apprimées en dessous. Fleur jaune, grande, odorante, disposée en grappe terminale, courte, plus ou moins lâche, pédicelle égalant le calice. À leur base, une bractée linéaire, caduque et un peu en-dessous du milieu des 2 bractéoles, élargie très courte. Calice scarieux, glabre, à dents subulées, les deux supérieures divergentes. Étendard glabre, égalant la carène courbée, rostrée à apiculum incliné. Légume de 5 à 8 cm de long, sur 7 de large, légèrement bosselé, d'abord velu, puis glabrescent, noir et luisant. Graines ovoïdes, jaunâtres et luisantes.

Stations : trois stations signalées pour le massif. Nous n'avons retrouvé que deux de celles-ci. La carrière de Couzon n'a pas été vue.

Station de Limonest : très visible. En sortant du village pour aller au château de la Barollière, on rencontre en-dessous d'une croix, une belle colonie sur le bord du chemin de *Spartium junceum*.

Station du Mont Ceindre : prendre le chemin de carrières de Collonges, passer devant ces carrières et aller en direction du fort de la Freta, au tournant de la route qui mène à l'ermitage, on trouve la station.

Signalons enfin la station de Fleurie en Beaujolais.

LAVANDULA VERA D.C.

[*Lavandula spica* L. var. *a.* - *Lavandula angustifolia* (Bauhin) - *Lavandula officinalis* (Chaix)]

Dans le massif du Mont d'Or lyonnais, nous avons pu constater la présence de la lavande vraie (*Lavandula vera* D.C.). Cette plante se trouve éloignée à plus de 100 km de son centre de dispersion, qui est le Mont Ventoux.

Comment est-elle venue s'implanter dans ce massif ? Nous ne pouvons le dire, mais en tous cas, le milieu qu'elle occupe à Couzon est le même que celui qu'elle affectionne autour du Mont Ventoux. Nous la trouvons dans les terrains calcaires, chauds, secs, à une altitude qui n'a rien de surprenant, puisque la lavande vraie dans la Drôme occupe une altitude très variable, allant de 150 m à 1500 m.

Cette lavande de Couzon a été nommée par Jordan, *Lavandula fragrans*. Cette forme de Couzon n'est pas à retenir, comme l'ont démontré plusieurs botanistes, comme MM. Bretin et Abrial. Des boutures prises à Couzon, plantées dans un champ d'expérience à Bron, ont montré à la première floraison, la forme *delphinensis* de Jordan. Dans une plantation où plusieurs pieds ont brûlé, certains n'ont eu qu'une partie brûlée. La partie basilaire brûlée a poussé vigoureusement et a donné des inflorescences de *L. delphinensis*, tandis que les parties non brûlées de la même plante, ont fourni des inflorescences de *L. fragrans*.

Stations : nous avons retrouvé la station de lavande au fond de la grande carrière de Couzon. Là, les pieds se répartissent soit dans la partie sèche en-dessus, soit dans les fentes des rochers. Cette colonie est importante et ne disparaîtra pas de sitôt.

Il est étonnant de constater que dans les autres carrières de Couzon, la lavande ne se soit pas implantée.

APHYLLANTHES MONSPELIENSIS L.

Plante vivace de 10 à 25 cm, glabre, croissant en touffes serrées, à souche dure et racines fibreuses ; tiges nues, grêles, raides, striées, glaucescentes, en forme de joncs ; feuilles réduites à des gaines, radicales, engainantes. Fleurs bleues, rarement blanches réunies en 1-3, en petites têtes entourées à la base d'écaillés roussâtres imbriquées ; périanthe marcescent en entonnoir, à 6 divisions, rapprochées en tubes à la base, puis étalées à une nervure bleu foncé, étamines inégales, incérées vers la base des pétales, à filets filiformes, glabres ; style filiforme, stigmatte trifide. Capsules incluses dans un involucre scarieux, trigone, acuminée à trois valves et à 3 loges monospermes ; graines ovoïdes, lisses.

Station : l'*Aphyllanthes* qui couvre les coteaux arides de toute la région du Midi, ne se présente que dans une seule station du Mont d'Or.

Une station signalée dans la côtière des Dombes a disparu. Il ne reste donc plus, pour le Lyonnais, que celle de notre massif.

Partons de l'église de Couzon et traversons la ligne du chemin de fer, pour cela, nous avons trois ponts, prendre celui du milieu. Suivons le chemin qui rejoint celui allant aux grandes carrières. Au croisement et sur la droite, on rencontre une grande carrière (cote 300,6) à l'ouest de celle de la Vierge.

Ce sera dans cette carrière, au-dessus d'une vigne abandonnée, après avoir traversé un mur de pierres sèches que l'on trouve la station d'*Aphyllanthes*. La station n'est pas très éloignée de la route et ne se trouve pas dans les rochers de la carrière. Depuis ces derniers temps on ne connaissait que ces quelques pieds à cette place. Or, il y a une trentaine d'années, MM. Bretin et Abrial avaient observé dans cette région, un véritable champ d'*Aphyllanthes*. Qu'était devenu ce champ ? Ces jours, nous avons eu le plaisir de retrouver d'autres sujets d'*Aphyllanthes*, qui permettent de reconstituer en partie ce champ.

Le coteau et la carrière dans laquelle se trouve l'*Aphyllanthes* sont recouverts comme tous les autres par ces bois taillis à *Quercus sessiliflora*. Or, dans ces bois et plus particulièrement, aux places dénudées, on retrouve de temps en temps des pieds d'*Aphyllanthes*. Nous en avons compté un certain nombre et nous croyons qu'une recherche encore plus détaillée et plus poussée permettrait d'en découvrir beaucoup plus. À l'heure actuelle, nous devons considérer non plus quelques pieds d'*Aphyllanthes*, dans une station de quelques mètres carrés, bien délimitée, mais au contraire, l'ensemble du coteau qui est unique dans la région lyonnaise.



I. - COMPARAISON DE LA VÉGÉTATION DU MONT D'OR AVEC CELLE DES AUTRES RÉGIONS

Le Mont d'Or lyonnais, isolé dans notre région, par sa constitution géologique, peut se rapprocher des autres montagnes calcaires, en particulier du Jura méridional. Comme les plantes sont influencées par la nature chimique des roches, il est naturel de penser que l'on trouvera des affinités entre les deux flores.

On peut remarquer aussi une ressemblance assez grande, entre les expositions sud de notre massif et les coteaux du Rhône, où fleurissent quelques colonies de plantes méridionales.

Il est facile d'autre part, de montrer la différence qui existe entre les hauts sommets du Mont d'Or et les vallées siliceuses de sa base (Dardilly, Tassin, Roche-Cardon).

Comparaison avec les montagnes du Jura, du Bugey et de Crémieu
Espèces communes caractéristiques - Magnin.

<i>Polygala comosa</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Dianthus sylvestris</i>	<i>Mercurialis perennis</i>
<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Ornithogalum sulfureum</i>
<i>Acer opulifolium</i>	<i>Orchys pyramidalis</i>
<i>Cytisus laburnum</i>	<i>Orchis fusca</i>
<i>Ononis columnae</i>	<i>Aceras hircina</i>
<i>Trifolium rubens</i>	<i>Ophrys fucifera</i>
<i>Trifolium alpestre</i>	<i>Ophrys mucifera</i>
<i>Vicia tenuifolia</i>	<i>Ophrys anthropophora</i>
<i>Coronilla emerus</i>	<i>Epipactis lancifolia</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Epipactis rubra</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Limodorum abortivum</i>
<i>Cerasus mahaleb</i>	<i>Polypodium calcareum</i>
<i>Trinia vulgaris</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Cornus mas</i>	<i>Carex montana</i>
<i>Lonicera etrusca</i>	<i>Carex gynobasis</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Carex ornithopoda</i>
<i>Centaurea lugdunensis</i>	<i>Silene italica</i>
<i>Pyrethrum corymbosum</i>	<i>Althea hirsuta</i>
<i>Inula montana</i>	<i>Geranium sanguineum</i>
<i>Campanula glomerata</i>	<i>Medicago cinerascens</i>
<i>Gentiana cruciata</i>	<i>Trigonella monspeliaca</i>
<i>Gentiana ciliata</i>	<i>Trifolium medium</i>
<i>Lithospermum purpureo-caeruleum</i>	<i>Lathyrus hirsutus</i>
<i>Veronica spicata</i>	<i>Antennaria dioica</i>
<i>Anchusa italica</i>	<i>Gagea arvensis</i>
<i>Digitalis parviflora</i>	<i>Lathyrus latifolius</i> (seulement à Crémieu)
<i>Galeopsis angustifolia</i>	<i>Orobus niger</i>
<i>Stachys alpina</i>	<i>Cerasus mahaleb</i>
<i>Prunella grandiflora</i>	<i>Fragaria collina</i>
<i>Rumex scutatus</i>	<i>Rosa pouzzini</i> (R., seulement à Crémieu)
<i>Daphne laureola</i>	
<i>Aristolochia clematitis</i>	

Amelanchier vulgaris
Rosa lugdunensis
Sorbus aria
Sorbus torminalis
Epilobium spicatum
Epilobium rosmarinifolium
Sedum sexangulare
Sedum dasyphyllum
Caucalis daucoides
Seseli coloratum
Bupleurum rotundifolium
Bupleurum aristatum
Asperula arvensis
Trinia vulgaris
Galium corudaefolium

Galium vaillantii
Galium tricorne
Helichrysum stoechas
Aster amellus
Hypochaeris
Convolvulus cantabricus
Melampyrum arvense
Veronica prostrata
Ajuga chamaepitys
Teucrium chamaedrys
Orchis militaris
Orchis masculatus
Epipactis latifolia
Carex nitida
Carex humilis.

D'après cette liste, nous voyons qu'une grande quantité de plantes sont communes aux deux chaînes calcaires, cependant beaucoup d'autres abondantes dans la chaîne jurassique, sont classées comme subalpines et n'existent pas dans le Mont d'Or. Peut-on l'expliquer ?

D'après Magnin, il faut envisager ces plantes comme vivant dans les forêts de sapins. Or, le Mont d'Or ne possède pas de forêts de résineux. Les sous-bois à humus manquent ces plantes ne pourraient pas vivre. Mais peut-on dire que ces plantes n'ont pas existé ? Elles ont dû exister à l'époque où le Mont d'Or possédait de vastes forêts. Alléon Dulac écrivait : « Nos coteaux n'ont pas toujours été couverts de vignobles, il fut un temps où de vastes forêts les couvraient entièrement. On a les preuves les plus authentiques que les coteaux de Fontanières et de Sainte Foy n'étaient anciennement que des bois qui furent défrichés en partie par les Bénédictins. Le territoire d'Ecully n'était qu'une vaste forêt ». Dans le xv^{ème} siècle dit Grenier, le sommet du Mont d'Or était couvert d'une forêt considérable. Mr. Cochard a eu un acte de 1470, où il est dit que les frères Beluze y chassaient à la bête fauve ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ann. Soc. Agr. Lyon. 1820, p. 9.

De nos jours, les bois du Mont d'Or se raréfient de plus en plus. Les vallons se déboisent pour laisser la place à une culture de la vigne qui est en recrudescence à l'heure actuelle.

Il ne reste plus que les sommets dans leur exposition nord, où l'on remarque quelques bois. Nous avons donné, chapitre 2, la composition floristique de ces bois et l'on voit immédiatement la quantité peu importante de résineux (*Pinus sylvestris*).

Une énumération de ces conifères nous donne comme stations :

- 1 - vallée de Curis, Poleymieux, çà et là sur les pentes,
- 2 - au-dessus de Poleymieux, les Gambins, la Roche,
- 3 - dans les bois nord du Mont Thoux,
- 4 - sommet de la Garenne,
- 5 - sur la route stratégique des carrières de Couzon au Mont Thoux (bouquet de pins)
- 6 - cote 460,

7 - bois de la Pinerie

8 - quelques-uns dans les bois de châtaigniers des carrières.

La plus grande partie de ces pins ont été plantés. Quelques-uns sont aussi les restes de ces grandes forêts de résineux qui couvraient les sommets du Mont d'Or, il y a deux cents ans. On les retrouve au voisinage des failles, du massif, accompagnés de *Castanea vulgaris* et du *Populus tremula*.

Sur les hauts sommets, dans ces bois, où près de ces bois dans les expositions chaudes, croissent les plantes que nous avons énumérées plus haut.

Plantes jurassiques descendant à même altitude que Mont d'Or, mais ne se trouvant pas dans ce massif :

Kernera saxatilis

Aethionema saxatilis

Sisymbrium austriacum

Clypeola jonthlaspi

Arabis alpina

Arabis auriculata

Lunaria rediviva

Anthyllis montana

Potentilla caulescens

Cotoneaster vulgaris

Cotoneaster tomentosus

Rhamnus alpina

Laserpitium siler

Valeriana montana

Carduus defloratus

Lactuca perennis

Hieracium amplexicaule

Hieracium pulmonarioides

Hieracium jacquini

Hieracium farinulentum

Hieracium lanatum

Saxifraga aizoides

Saxifraga aizoon

Saxifraga rotundifolia

Campanula pusilla

Phyteuma orbiculare

Scrophularia hoppii

Veronica urticifolia

Linaria alpina

Erythronium dens-canis

Luzula nivea

Sesleria caerulea

Lasiagrostis calamagrostis

Asplenium viride

Dentaria pinnata

Arabis turita

Saponaria ocymoides

Seseli montanum

Gentiana germanica

Sideritis hyssopifolia

Teucrium montanum

Asplenium halleri

Pistacia terebenthus

Rhus cotinus

Draba aizoon

Toutes ces plantes ne se rencontrent pas dans le Mont d'Or. Cependant on a cité le :

Pistacia terebenthus, *Saponaria ocymoides*, à Vienne.

L'*Asplenium halleri* dans les vallées lyonnaises.

L'*Amelanchier vulgaris* et le *Seseli montanum*, cités par Magnin comme ne se trouvant pas dans le Mont d'Or s'y retrouvent cependant.

II. - COMPARAISON AVEC LA CÔTIÈRE MÉRIDIONALE DE LA DOMBES

Les collines qui bordent le Rhône et qui forment le rebord de la Dombes présentent un ensemble de prairies sèches très xérophiles à exposition sud qui permettent l'établissement des colonies méridionales.

On peut considérer cette cœtière comme un relai pour les plantes descendant du Bugey et il est naturel de retrouver un certain nombre de plantes que l'on remarque dans le Mont d'Or.

Ce sont :

Thalictrum majus
Thalictrum montanum
Trifolium alpestre
Trifolium rubens
Coronilla minima
Lathyrus latifolius
Rosa lugdunensis
Peucedanum cervaria
Seseli coloratum
Trinia vulgaris
Rubia peregrina
Galium corudaefolium
Centaurea lugdunensis
Aster amellus
Inula montana
Leontodon crispus
Campanula medium
Euphrasia lutea
Veronica prostrata
Prunella grandiflora
Daphne laureola
Thesium divaricatum
Iris foetidissima
Orchis hircinus
Orchis purpureus
Orchys pyramidalis
Ophrys anthropophora
Ophrys aranifera
Ophrys apifera

Ophrys muscifera
Epipactis lancifolia
Epipactis rubra
Carex humilis
Carex montana
Carex gynobasis
Carex ornithopoda
Bromus madritensis
Thlaspi perfoliatum
Silene italica
Althea hirsuta
Geranium sanguineum
Ononis columnae
Trigonella monspeliaca
Coronilla emerus
Orobus niger
Sedum sexangulare
Caucalis daucoides
Tordylium maximum
Trinia vulgaris
Cornus mas
Helichrysum stoechas
Hypochaeris maculata
Hypochaeris radicata
Lithospermum purpureo-caeruleum
Melampyrum arvense
Prunella grandiflora
Ajuga chamaepitys
Melica uniflora.

III - COMPARAISON DU MONT D'OR AVEC LES PLATEAUX GRANITIQUES LYONNAIS

L'ensemble de la flore du Mont d'Or est calcicole et il existe un contraste frappant entre la flore siliceuse des bas plateaux lyonnais de l'Ouest et celle de notre dition. Mais ceci ne peut s'appliquer que d'une façon très large, nous avons vu que le pourtour du massif était siliceux et que sa flore se confondait avec celle des bas plateaux. Bien plus, dans les zones bajociennes, la présence de rognons de silex détermine un faciès siliceux.

Quelles sont les plantes que l'on rencontre dans le Lyonnais granitique ?

Flore silicicole :

Myosurus minimus
Scleranthus annuus
Brassica cheiranthus
Rorippa pyrenaica
Tesdalia nudicaulis
Thlaspi silvestre

Thlaspi virens
Polygala depressa
Silene armeria
Gypsophila muralis
Dianthus deltoides
Sagina procumbens

Sagina apetala
Sagina patula
Spergula pentandra
Spergularia segetalis
Spergularia rubra
Malva moschata
Hypericum pulchrum
Hypericum humifusum
Ulex europaeus
Ulex nanus
Sarothamnus vulgaris
Genista anglica
Genista tinctoria
Trifolium subterraneum
Trifolium elegans
Trifolium lagopus
Lotus tenuis
Vicia lathyroides
Orobus tuberosus
Ornithopus perpusillus
Potentilla argentea
Agrimonia odorata
Epilobium lanceolatum
Peplis portula
Montia minoe
Corrigiola littoralis
Sedum elegans
Umbilicus pendulinus
Peucedanum parisiense
Bunium verticillatum
Arnoseris minima
Hypochaeris glabra

Scorzonera humilis
Jasione montana
Jasione perennis
Campanula patula
Erica vulgaris
Centunculus minimus
Myosotis versicolor
Myosotis balbisiana
Linaria arvensis
Veronica verna
Veronica officinalis
Digitalis purpurea
Pedicularis sylvatica
Galeopsis dubia
Plantago carinata
Polycnemum majus
Rumex acetosella
Castanea vulgaris
Orchis viridis
Carex polyrhiza
Carex pilulifera
Luzula sylvatica
Mibora minima
Agrostis canina
Corynephorus canescens
Aira caryophyllea
Aira praecox
Deschampsia flexuosa
Avena tenuis
Nardus stricta
Asplenium septentrionale
Potentilla argentea.

Ces plantes siliceuses se retrouvent-elles toutes dans le massif ? Non. Nous avons donné dans le chapitre 1 des listes de plantes observées dans les bois de Serre, d'Ars, près des ruisseaux de Semonet et des Planches. Nous donnerons ici une liste des plantes siliceuses qui sont communes au Mont d'Or et aux bas plateaux. Cette liste comprendra :

- 1 - plantes siliceuses de la base
- 2 - plantes siliceuses du Bajocien et du Ciret.

Ces listes constitueront une sorte de monographie siliceuse des plantes du massif précédent la monographie des plantes calcicoles que nous donnerons dans le chapitre 3.

1 -

Sarothamnus vulgaris
Calluna vulgaris
Gypsophila muralis
Holcus mollis
Hypericum pulchrum

Orobus tuberosus
Veronica verna
Veronica praecox
Luzula maxima
Luzula multiflora

Luzula campestris
Aira flexuosa
Aira caryophyllea
Aira praecox
Brassica cheiranthus
Vicia angustifolia
Ornithopus perpusillus
Scleranthus perennis
Scleranthus annua

Jasione perennis
Jasione montana
Festuca tenuifolia
Agrostis vulgaris
Vulpia pseudo-myuros
Dianthus armeria
Sedum maximum
Peucedanum parisiense
Silene armeria

2. Zone silico-calcaire de l'intérieur : dans les bois de châtaigniers et les prairies du Ciret.

Hypericum pulchrum
Spergularia pentandra
Orobus tuberosus
Vicia angustifolia
Genista germanica
Genista tinctoria
Sarothamnus vulgaris
Lonicera periclymenum
Saxifraga granulata
Luzula maxima
Luzula multiflora
Carex pilulifera
Aira flexuosa

Festuca tenuifolia
Anthoxanthum odoratum
Potentilla tormentilla
Hieracium gr. murorum
Calluna vulgaris
Veronica officinalis
Teucrium scorodonia
Rumex acetosella
Maianthemum bifolium
Agrostis vulgaris
Melica uniflora
Danthonia decumbens
Pteris aquilina.

Ces deux listes de plantes constituent en somme, un résumé des plantes siliceuses du massif. Nous voyons par-là que s'il existe une différence de flore, comme le montre les relevés des pelouses calcaires, il y aura aussi un point commun, un trait d'union par les vallées et les plateaux rayonnant à la base du massif.

Ces deux listes précèdent notre étude monographique des plantes du massif. Celle-ci sera consacrée à l'ensemble de plantes calcicoles ou indifférentes du massif.

CHAPITRE 3

MONOGRAPHIE DES PLANTES DU MONT D'OR LYONNAIS

MONOGRAPHIE DES PLANTES DU MONT D'OR LYONNAIS

(D'après les Flores lyonnaises, les botanistes qui ont herborisé dans cette région et nos observations personnelles).

Cette monographie comprendra la liste des plantes triviales ou intéressantes que l'on peut rencontrer dans le massif avec indication des stations. De plus, cette liste comprendra un certain nombre de plantes que nous n'avons pas retrouvées et qui pourtant d'après les auteurs se trouvent dans le Mont d'Or. Étant donné notre trop courte expérience en géographie botanique, nous ne supprimerons pas ces plantes de notre liste, mais nous en donnerons les références.

Les chiffres placés devant certaines plantes, permettent de les retrouver sur nos différentes cartes.

	◇◇◇	
RR = très rare		PC = peu commun
R = rare		C = commun
AR = assez rare		CC = bien commun
AC = assez commun		CCC = très commun
	◇◇◇	

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Aquilegia vulgaris - CC

Tous les bois du Mont d'Or (La Freta, bois du Thoux, Pinerie, Chatelard).

Clematis vitalba - CCC

Toutes les haies du Mont d'Or.

Anemone ranunculoides - C

Prés et bois humides, particulièrement de la zone siliceuse Roche-cardon, région des Flachères.

90 - *Anemone nemorosa* - CCC

Bois de la base du Mont d'Or ; Freta, Barollière, Pinerie, Mont Thoux, Chatelard.

Ficaria ranunculoides - CCC

Mêmes endroits.

Helleborus foetidus - CCC

Stations sèches et en bordure des bois.

Hepatica triloba - RR

Signalée dans le Mont d'Or, Magnin. Dans les chaînes non explorées par nous (massif d'Oncin, colline calcaire d'Alix, Theizé).

Isopyrum thalictroides - R

Bords des ruisseaux, dans la partie siliceuse du massif. Roche-cardon (Mme Lortet), bois d'Ars, ruisseau des Planches (Magnin).

Ranunculus acris - CCC

Ranunculus aquatilis - C

Bords de Saône, île du Mouton près de Couzon.

Ranunculus arvensis - CCC

Ranunculus auricomus - AR

Dans les bois humides. Il a été signalé dans la région de Tassin. Nous avons retrouvé une station dans les bois de la plage de Collonges.

Ranunculus bulbosus - CCC

Ranunculus fluitans

Bords de Saône, entre Couzon et Neuville.

Ranunculus reptans - CCC

Bords de Saône, même région;

Thalictrum flavum - AC

Bords de la Saône et prairies humides. Station entre Saint-Romain et Pont de Couzon. Prairie en face île du Mouton.

Thalictrum minus (*T. montanum* et *collinum* Wallar)

Bois et collines du massif. Roche-Cardon (Balbis). Au-dessus des carrières de Couzon.

FAMILLE DES BERBERIDACÉES

Berberis vulgaris - AC

Haies et bois du Mont d'Or.

Quelques pieds dans les stations suivantes, haie vers église du vieux Collonges, Fontaine d'Arches (dans le chemin qui monte au bois de la Freta), bois de la Freta à la lisière vers les fermes d'Arches, lisière bois du Thoux, bois autour de Chasselay.

FAMILLE DES NYMPHÉACÉES

Nuphar luteum - AC

Nymphaea alba - AC

Région de Couzon, bords de Saône.

FAMILLE DES PAPAVERACÉES

Papaver argemone - AC

Moissons, signalé au Mont Ceindre, région de Dardilly.

Papaver dubium

Papaver hybridum (Magnin)

Papaver rhoeas - CCC

Chelidonium majus - CCC

FAMILLE DES FUMARIACÉES

Fumaria officinalis - CCC

36 - Fumaria vaillantii

Signalé au Mont Ceindre (Saint-Lager, Cariot).

Fumaria parviflora

Signalé Roche-Cardon (Saint-Lager).

Corydalis lutea - AC

Saint-Fortunat, dans les murs, région de Saint Cyr (subspontané).

Corydalis solida - C

FAMILLE DES CRUCIFÈRES

Cheiranthus cheiri - CCC

Vieux murs - Saint-Fortunat, Poleymieux, église de Saint-Romain.

Nasturtium amphibium - AC

Bords de Saône, entre Saint-Romain, pont de Couzon, plage de Collonges.

Nasturtium officinale - C

Ruisseaux et mares, village de Saint-Romain.

Barbarea vulgaris - C

Barbarea praecox - CC

Lieux secs, soit siliceux, soit silico-calcaires, graviers entre Collonges et pont de Fontaines, Dardilly.

Arabis hirsuta - CCC

Arabis thaliana - CC

Route de Saint-Romain, Arches, route du vieux Collonges à Saint-Romain.

Turritis glabra - PC

Roche-Cardon (Balbis)

Cardamine hirsuta - CCC

Cardamine pratense - CCC

32 - *Cardamine impatiens* - C

Prés humides. Nous la signalons dans le ruisseau de Poleymieux à Curis (espèce montagnarde).

Sisymbrium alliarum (Scop.) - CC

Lieux frais, plage de Collonges.

Sisymbrium officinale (Scop.) - CCC

56 - *Erysimum perfoliatum* (Chantz) - RR

Champs pierreux, Saint-Cyr au pied du Mont Ceindre (Cariot). Trouvé une seule fois à Mont Ceindre dans les blés (Mme Lortet). Signalé dans les prés de Giverdy (Meyran).

Erysimum cheiranthoidum (L.)

Champs humides, l'île Barbe, l'île de Roy, Collonges (Cariot).

Sinapis arvensis (L.) - CC

Sinapis alba (L.) - CC

Sinapis nigra (L.) - CC

Diplotaxis tenuifolia (D.C.) - C

Diplotaxis muralis (D.C.)

Raphanus raphanistrum (Lin.) - CCC

Alyssum calcynium (L.) - CC

Farsetia clypeata (Rcb.) - RR

A été trouvé une seule fois à Saint-Cyr, au Mont d'Or, dans les rocailles.

Draba verna (L.) - CCC

Thlaspi arvense (L.) - CC

Thlaspi perfoliatum (L.)

Champs et cultures.

Capsella bursa-pastoris (Moench) - CCC

Iberis pinnata (L.) - CC

Moissons calcaires de tout le Mont d'Or, rocailles.

Lepidium draba (L.) - CC

Plante envahissante, sur les bords des routes. S'étend de plus en plus. Nous avons trouvé de belles colonies de la gare de Couzon aux carrières ; sur la route de Saint-Didier à Saint-Fortunat.

Lepidium graminifolium (L.) - CC

Lepidium campestre - CC

Bunias erucago - AC

Signalé à Dardilly (Magnin), carrières de Saint-Fortunat.

FAMILLE DES CISTACÉES

91 - *Helianthemum vulgare* (L.) - AC

Pelouses sèches des Flachères, des bois d'Ars, pelouses sèches des sommets, en particulier au-dessus du vallon de Saint-Romain.

92 - *Fumana procumbens* (L.) - AC

Station sèche du Mont d'Or. Station de l'*Aphyllanthes*, carrière de la Vierge, au-dessus carrières de Couzon, région de la Garenne.

Les espèces suivantes : *H. salicifolium*, *H. pulverulentum*, *H. gutatum*, citées par Magnin, ne semblent pas se trouver dans le massif.

FAMILLE DES VIOLACÉES

Groupe ***Viola hirta*** (L.)

Viola collina (Besser)

Roche-Cardon (Saint-Lager).

Viola abortiva (Jord.)

Haie près de la route de Couzon au Mont Thoux, au-dessus des grandes carrières, semble assez rare.

Viola alba (Besser) var. ***scotophylla*** (Jord.)

Même station, assez commune dans les haies des sommets du Mont d'Or.

Groupe ***Viola odorata*** (L.)

Viola sepincola (Jord.)

Bois nord des grandes carrières de Couzon.

Viola arenicola (Chabert)

Bois de la Barollière.

Viola multicaulis (Jord.)

Haies Saint-Cyr et Saint-Didier (Saint-Lager).

Viola dumetorum (Hord.)

Haies Collonges (Saint-Lager).

Viola tricolor

Champs et cultures de tout le massif. Région de Dardilly.

Viola canina - CC

Groupe ***Viola sylvestris***

Viola reichenbachiana (Jord.) - C

Bois de la Freta, Barollière, Chasselay, endroits couverts.

Viola riviniana (Rchb.)

Chemin des carrières de Couzon à Poleymieux, bois du vallon de Poleymieux et beaucoup d'autres stations.

FAMILLE DES RÉSEDACÉES

Reseda lutea (L.) - CC

Reseda phyteuma (L.)

Reseda luteola (L.)

FAMILLE DES POLYGALACÉES

Polygala vulgare (L.) - CC

Polygala comosa (Schk.)

Moins commun dans station sèche et calcaire. Carrières de Couzon, Saint-Romain. Prairie du Mont Thoux, Narcel, La Garenne.

FAMILLE DES CARYOPHYLLACÉES

Dianthus armeria

Partie siliceuse, région de Tassin (Balbis). Dans la partie ouest du Mont Verdun, bois de la Pinerie.

Dianthus carthusianorum - CC

Dans les champs de toute la partie calcaire du Mont d'Or.

Dianthus prolifer - C

Dianthus sylvestris var. ***juratensis*** (J.)

Mur au Mont Ceindre (Saint-Lager).

Dianthus deltoides

Retrouvé à Tassin et dans les bois d'Ars.

Saponaria officinalis

93 - *Cucubalus baccifer* (L.) - AC

Station à la fontaine d'Arches, au bord du chemin près des fermes.

Silene nutans - CCC

Silene italica - CCC

Silene inflata - CCC

Lychnis flos-cuculi - C

Dans les champs humides, Dardilly.

Lychnis githago (L.) - C

Moissons

Spergularia pentandra (L.)

Station siliceuse du Mont Verdun.

Arenaria serpyllifolia (L.) - CCC

Holosteum umbellatum (L.) - C

Stellaria holostea - CCC

Stellaria media - CCC

Cerastium arvense - CCC

Cerastium glomeratum - C

Cerastium brachypetalum - C

Quelques stations dans carrières de Saint-Fortunat.

Cerastium vulgatum (L.)

Bufonia macrosperma (Gay) - R

Deux stations signalées : Mont Thoux, Mont Ceindre sur le chemin qui monte à l'Ermitage.

FAMILLE DES LINACÉES

Linum gallicum (L.)

Roche-Cardon.

39 - *Linum angustifolium* (Hudson) - C

Linum tenuifolium (L.)

Signalé par Magnin dans le massif.

94 - *Linum catharticum* (L.) - CC

FAMILLE DES MALVACÉES

Malva rotundifolia - CC

Malva sylvestris - CC

Althaea hirsuta

Champs arides Mont Thoux, Mont Ceindre. Station de la Vierge.

FAMILLE DES HYPÉRICACÉES

Hypericum perforatum (L.) - CCC

Hypericum montanum

FAMILLE DES TILIACÉES

Tilia platyphylla - C

Tilia intermedia - C

Tilia microphylla - C

FAMILLE DES ACERACÉES

Acer campestre (L.) - C

var. **hebecarpum**

var. **macrocarpum** : bois et haies du massif.

71 - **Acer opulifolium** (W.) - PR

Bois de la Freta.

Acer platanoides (L.) - C

Acer pseudo-platanus (L.) - C

2 - **Acer monspessulanum** (Dalechamp) - AR

Station carrières de Couzon, (voir chapitre 3).

67 - **Acer martini** (Jord.)

Carrière de Couzon, (voir chapitre 3).

FAMILLE DES AMPELIDACÉES

Vitis vinifera (L.)

FAMILLE DES GERANIACÉES

Geranium columbinum (L.) - AC

Haies et buissons, vallée de Saint-Fortunat, vallée de Saint-Romain, bois de la Freta.

Geranium dissectum (L.) - C

Geranium molle - CCC

Geranium robertianum - CCC

Geranium rotundifolium - CCC

Geranium sanguineum - C

Partie sèche des coteaux qui regardent la Saône, semble moins fréquent sur les coteaux du Rhône.

Geranium nodosum - R

Cité par Cariot à Couzon ; signalé par Magnin à Collonges.

Geranium pyrenaicum - CCC

Erodium cicutarium - CCC

FAMILLE DES OXALIDACÉES

(Plantes de la partie siliceuse du Mont d'Or).

FAMILLE DES BALSAMINACÉES

95 - *Impatiens parviflora* (D.C.) - AC

Plantes de plus en plus envahissantes sur le bord des routes, Roche-Cardon, Saint-Didier, carrières de Couzon et route de Saint-Cyr.

FAMILLE DES RHAMNACÉES

Evonymus europaeus (L.) - C

Rhamnus frangula (L.) - C

Rhamnus cathartica (L.) - C

Haies et bois de tout le massif.

FAMILLE DES PAPILIONACÉES

96 - *Sarothamnus vulgaris* (Wimm)

Partie siliceuse du Mont d'Or. Décrit dans le chapitre 3. Signalons les stations silico-calcaires du Mont Thoux et du Mont Ceindre.

41 - *Spartium junceum* (L.) - AR

Deux stations, (voir chapitre 3).

40 - *Genista horrida* (D.C.) - RRR

(Voir chapitre 3).

17 - *Genista germanica* (L.)

Partie siliceuse.

Genista anglica (L.)

Partie siliceuse.

Genista tinctoria (L.)

Pelouses sèches au-dessus des vallées de Couzon et de Poleymieux.

97 - *Genista pilosa* (L.) - CC

Pelouses sèches au-dessus des carrières de Couzon, carrières de la Vierge, Mont Ceindre, coté est, Garenne.

1 - *Cytisus laburnum* (L.)

(Voir chapitre 2)

Ononis columne (All.)

Carrière de Couzon et du Mont Ceindre.

Anthyllis vulneraria (L.) - CCC

Medicago maculata - CC

Medicago lupulina (L.) - CCC

Medicago falcata (L.) - C

98 - *Medicago orbicularis* (G.G.J. Bauhin) - R

Deux stations : Mont Thoux (Magnin) : Croix de Limonest où nous l'avons retrouvé dans la colonie de *Spartium junceum*. Le long du fossé de la route de Limonest à la Barollière.

Medicago denticulata (L.) - R

Une seule station : saint-Germain au Mont d'or.

42 - *Trigonella monspeliaca* (L.) - R

Signalé Croix de Limonest, Mont Ceindre, près de l'Ermitage (Balbis).

Melilotus arvensis (Wallr) - C

var. *petitpierreana* (Wullh) : signalée au Mont Ceindre (Magnin).

Melilotus alba (Thuil.) - C

Trifolium campestre - CCC

30 - *Trifolium alpestre* - C

Assez répandu dans le massif. Sommet du Mont Verdun.

Trifolium filiforme (L.) - CC

Trifolium incarnatum - CC

99 - *Trifolium molinieri* (Balbis) - PR

Fond de la vallée de Saint-Fortunat et autres vallées adjacentes.

Trifolium pratense - CCC

Trifolium repens - CCC

Trifolium rubens - C

Prairies des sommets.

29 - *Trifolium montanum* - C

Même station.

Trifolium ochroleucum

Pelouse sèche du Mont Thoux.

Trifolium striatum (L.)

Partie siliceuse.

Lotus corniculatus (L.) - CCC

Galega officinalis (L.) - C

Dans toute la Glандe. Prairie et bords des chemins, vers le village du mont Thoux.

Vicia cracca (L.) - CCC

Vicia sativa (L.) - CCC

Vicia sepium (L.) - CCC

Vicia tenuifolia (Roth) - C

Couzon, Mont Ceindre.

Ervum hirsutum (L.) - CCC

18 - *Lathyrus latifolius* (L.) - C

Vignes abandonnées au-dessus de Saint-Romain, Mont Ceindre. Belles stations, champ au-dessus des carrières de la Vierge.

Lathyrus vernus (Wimm)

Bois des terrains silico-calcaires, Freta, Barollière.

Lathyrus sphaericus (L.) - AR

Signalé, mais pas retrouvé dans la chaîne.

Orobus niger (L.) - AC

Prairies sèches. Prairies du col du Thoux, village du Mont Thoux en direction des carrières de la Vierge.

Coronilla emerus (L.) - CCC

Coronilla minima (L.) - AC

Au-dessus de toutes les carrières dans les bois-taillis. Dans les rochers.

Hypocrepis comosa - CCC

Onobrychis sativa - CCC

Cercis siliquastrum - AC

Subspontané dans le massif. Nous l'avons trouvé en deux endroits : plage de Collonges et pentes du Mont Ceindre. Côté est.

FAMILLE DES AMYGDALACÉES

Prunus avium (L.) - CC

Prunus mahaleb - CCC
Prunus spinosa - CC
Persica vulgaris - C

FAMILLE DES ROSACÉES

Spirea ulmaria

Lieux humides, prairies bords de Saône, ruisseau de Poleymieux.

Geum urbanum (L.) - CC

Fragaria vesca (L.) - CC

Fragaria elatior (Ehrh) - CC

Fragaria collina (Ehrh) - CC

Vignes abandonnées, carrières, stations sèches.

Potentilla anserina (Tragus) - C

Bords de la Saône.

Potentilla argentea (L.)

(Siliceux)

Potentilla fragariastrum - C

Partie siliceuse du bois de Chasselay.

Potentilla tormentilla (L.)

Prairie siliceuse du Mont Thoux.

Potentilla verna - CC

Rubus fruticosus (L.)

Agrimonia eupatoria (L.) - CC

Agrimonia odorata (L.) - PC

Couzon (Saint-Lager)

Potentilla opaca (L.) - R

Cité à Couzon (Saint-Lager), (Quentin).

ROSES DU MONT D'OR, d'après A. Boullu

R. stylosa

R. brevistyla (D.C.) - Entre Saint-Germain et Poleymieux.

R. incarnata (Mill.) - Limonest.

R. ramosissima (Rau) - Vignes au-dessus de Couzon.

R. montivaga (Desegl.) - Poleymieux.

R. squarosa (Rau) - Mont Verdun.

R. andegavensis (Bast.)

var. ***agrestina*** (Rip.)

var. ***limaitrei*** (Rip.) - Poleymieux

var. ***condensata*** (Puget) - Poleymieux.

R. pouzini (Tratt.) - Mont Ceindre et Couzon.

R. collina (Jacq.) - Saint-Cyr au Mont d'Or.

R. sepium (Thuillier) - Couzon et Mont Thoux.

R. lugdunensis

R. cuspidatoides (Crepin)

var. ***eriodlada*** (Boullu) - Mont Thoux.

R. flexuosa - Couzon.

R. mollis (Pornif) - Chasselay

R. fastigiata

R. carioti - R.
R. tymeroyi
R. comosa (Rip.)
R. nemorum (Rip.).

FAMILLE DES POMACÉES

Mespilum germanica (L.)
Crataegus monogyna (Jacq.) - CC
Crataegus oxyacanthoidea (Thuil.) - C
Moins commun que le précédent. Rencontré Mont Verdun, et vers le Mont Thoux.
Cydonia vulgaris (Pers.)
Malus communis (D.C.)
Pirus communis (L.)
100 - Sorbus aria (Chantz) - C
Dans les bois au-dessus des carrières de la Vierge, de Saint-Romain et de Couzon.
10 - Sorbus aucuparia (L.) - AR
(Même station).
Sorbus torminalis (Chantz)
Bois de Roche Cardon, Mont Ceindre.
19 - Amelanchier vulgaris (L.) - AC
Roche-Cardon et bois Nord au-dessus de Poleymieux, carrières de Couzon.

FAMILLE DES ONAGRARIACÉES

11 - Epilobium spicatum (Lam.) - R
A été rencontré à Saint-Germain au Mont d'Or.
15 - Epilobium rosmarinifolium (Hoencke) - C
Carrières, éboulis, dans tout le massif.
Epilobium hirsutum
Bois nord, en face des carrières de la Vierge.
Epilobium lanceolatum (Koch) - C
Couzon, bords chemins allant à la Vierge, Collonges.
Circea lutetiana (L.) - C
Lieux humides, bords de la Saône.

FAMILLE DES LYTHRARIACÉES

Lythrum salicaria (L.) - CC
Bords des ruisseaux (partie siliceuse et calcaire).

FAMILLE DES CUCURBITACÉES

Bryonia dioica (Jacq.) - CC

FAMILLE DES PARONYCHIACÉES

Hernaria glabra (L.) - CC
Cultures.
Hernaria hirsuta (L.) - CC

FAMILLE DES CRASSULACÉES

Sedum acre (L.) - CC

Sedum album (L.)

Sedum dasyphyllum (L.)

var. ***glabrum*** (Saint-Cyr, Saint-Didier).

Sedum reflexum (L.)

Sedum fabaria (Koch) - R

Ile Roy et Couzon.

Sedum sexangulare

FAMILLE DES SAXIFRAGACÉES

Saxifraga granulata (L.) - CC

Saxifraga tridactylites (L.) - CC

FAMILLE DES OMBELLIFÈRES

Caucalis daucoidea (L.) - C

Daucus carota (L.) - CC

54 - *Orlaya platycarpa* (Koch) - R

Signalé par Magnin (pas retrouvé) ; Quentin, Mont Verdun.

Torilis nodiflora (Gaertn) - R

Signalé à Saint-Didier (Cariot).

3 - *Peucedanum cervaria* (L.) - CC

Prairie sèche au-dessus des carrières.

Pastinaca pratensis (Jord.) - CC

Heracleum sphondylium (L.) - CC

63 - *Tordylium maximum* (Tourn.) - AR

Signalé à Saint-Cyr, au Mont d'Or, cultures.

Silaus pratensis (L.) - CC

Aethusa cynapium (L.) - C

Foeniculum officinale (L.)

Talus près du chemin de fer à Couzon.

4 - *Bupleurum falcatum* (L.) - CC

Sans la partie sèche des sommets. Village du Mont Thoux. Bords des chemins.

Bupleurum rotundifolium (L.) - CC

Carrières de Couzon et moissons.

Bupleurum aristatum (Barthl) - CC

Carrières de Couzon (pas retrouvé).

64 - *Trinia vulgaris* (D.C.)

Signalé pelouses sèches des carrières de Couzon.

Helosciadium nodiflorum (Koch) - C

Dans le vallon de Poleymieux, près du ruisseau.*

Aegopodium podagrarium (Lam.) - C

Bords de Saône.

Pimpinella magna (L.)

5 - *Bunium bulbocastaneum*

Signalé à Couzon. Mais la véritable station se trouve sur les bords du chemin du village du mont Thoux.

Scandix pecten-veneris (L.)

Cultures, assez commun base du massif.

Anthriscus vulgaris (Pers.) - CC

Anthriscus sylvestris (Hoffm.) - CC

Chaerophyllum temulum (L.) - CCC

Conium maculatum (L.)

Bords des chemins, voisins des habitations (Couzon).

55 - *Bifora testiculata* (Spor.)

Marquée comme accidentelle par Cariot à Couzon. Station indiquée par Quentin, Mont Thoux ; nous ne l'avons pas retrouvée.

35 - *Ammi majus* (L.)

Prairie de Giverdy.

Sanicula europaea (L.) - CC

Bois.

101 - *Eryngium campestre* (L.) - CC

Prairies sèches.

Seseli coloratum (Ehm)

Prés secs de Couzon (Magnin et Cariot).

Seseli montanum (L.) - R

Signalé par Balbis à Poleymieux, Chasselay (pas retrouvé).

FAMILLE DES CAPRIFOLIACÉES

Adoxa moschatellina (L.)

Au fond du vallon de Roche-Cardon.

Sambucus nigra (L.) - CC

Sambucus ebulus (L.) - CC

Viburnum lantana (L.) - CC

Lonicera periclymenum (L.) - CC

Lonicera xylosteum (L.) - CC

Lonicera etrusca (Santi) - (voir chapitre 3).

FAMILLE DES HEDERACÉES

Hedera helix (L.) - CCC

Cornus sanguinea (L.) - CC

6 - *Cornus mas* (L.) - AR

Plusieurs stations dans le massif. Poleymieux, Mont Ceindre, Chasselay. Nous avons retrouvé la station de Poleymieux dans les bois nord du Mont Thoux, celle du Mont Ceindre, au-dessus des carrières.

FAMILLE DES LORANTHACÉES

Viscum album (L.) - AC

FAMILLE DES RUBIACÉES

Scherardia arvensis (L.) - C

Champs.

Asperula odorata (L.) - CC

Asperula arvensis (L.)

Moissons au Mont Ceindre.

Asperula cynanchica (L.)

Signalée, mais pas retrouvée.

Rubia peregrina (L.) - CCC

Galium album (Lam.) - CC

Galium erectum (Huds.) - CC

Galium verum - CC

Galium aparine

Galium cruciatum (Scop.) - CC

37 - *Galium tricorne* (With) - R

Observé sur les pentes nord du Mont ceindre dans les champs.

102 - *Galium timeroyi* (Jord.)

Pelouses sèches du sud de Saint-Romain et à Couzon.

44 - *Galium divaricatum* (Lam.)

Broussailles autour de la croix du Mont Thoux.

FAMILLE DES VALÉRIANACÉES

103 - *Centranthus ruber* (D.C.)

Rochers de la Vierge.

Valeriana officinalis - C

Valerianella olitoria (Poll.) - CC

Valerianella carinata (Lois.) - CC

52 - *Valerianella membranacea* (Lois.) - AR

Sommet du Mont Thoux.

FAMILLE DES DIPSACACÉES

Dipsacus sylvestris (Mill.)

104. ***Dipsacus pilosus*** (L.) - AR

Nous l'avons rencontré sur le chemin qui borde les bois nord du vallon de la Vierge.

Scabiosa arvensis (L.) - CC

Scabiosa succisa (L.) - CC

Scabiosa columbaria (L.) - CC

var. ***pratensis***.

FAMILLE DES GLOBULARIACÉES

Globularia vulgaris (Tourn.) - CC

FAMILLE DES COMPOSÉES

Carduus tenuifolius (Curt.) - CC

Carduus nutans (L.) - C

Cirsium arvense - CC

Cirsium lanceolatum (Scop.) - CC

105 - *Cirsium acaule* (L.) - AC

Prairies sèches des sommets.

Centaurea calcitrapa (L.) - C

Carrières de Couzon.

59 - *Centaurea paniculata*

Carrière de Couzon.

Centaurea cyanus (L.) - CC

Centaurea jacea (L.) - CC

Centaurea lugdunensis (Jord.) - CC

Toute la chaîne du massif et particulièrement dans les bois des carrières.

Centaurea scabiosa (L.) - CC

58 - *Leuzea conifera* (D.C.)

(Voir chapitre 3).

Lappa minor (L.) - CC

Carlina vulgaris (L.) - CC

Carlina acaulis (C. Bauhin)

Prairies sèches du Mont Thoux.

Eupatoria cannabinus (Tourn.) - CC

Tussilago farfara (L.) - CCC

45 - *Helichrysum stoechas* (D.C.) - C

Belles colonies dans les carrières de Couzon.

Artemisia campestris (L.) - CCC

Artemisia vulgaris (L.) - CC

Erigeron canadensis (L.) - CC

Solidago glabra (Dsf.) - C

Solidago virga-aurea (L.) - C

Aster amellus (L.) - AC

Rencontré dans les pelouses sèches et bois des carrières.

Senecio vulgaris (L.) - CC

Senecio jacobeus (L.) - CC

70 - *Senecio gallicus* (L.) - R

Balbis le cite au-dessus d'un petit bois près de l'étang de Loup à Mont Ceindre. Nous n'avons pas retrouvé la station.

Senecio paludosus (L.) - C

Bords de la Saône à Couzon.

Inula coniza (D.C.) - C

66 - *Inula montana* (L.) - AC

Dans déblais des grandes carrières de Couzon.

Inula salicina (L.) - C

Pelouses sèches des pentes sud, village du Mont Thoux. Entre Poleymieux et Curis.

Leucanthemum vulgare (Tourn.) - CC

Leucanthemum corymbosum (G.G.) - CC

Anthemis arvensis (L.) - CC

Achillea millefolium (L.) - CCC

Achillea ptarmica (L.) - CC

Ruisseau de Poleymieux, bord de la Saône.

Sonchus arvensis (L.) - CC

Lactuca muralis (Tresn - AC

Bois et roches e la Vierge.

Crepis biennis (L.) - CC

60 - *Crepis nicaensis* (L.)

Mont Thoux.

Pterotheca nemausensis (L.) - C

Hieracium pilosella (L.) - CC

Hieracium fragile - C

Hieracium gr. **sylvaticum** - C

Hieracium gr. **murorum** - C

Tragopogon pratensis (L.) - CCC

Podospermum laciniatum (D.C.)

Trouvé sur la route de Limonest à la Barollière dans un mur près de la Croix.

Taraxacum dens-leonis (Desf.) - CCC

Taraxacum (D.C.)

var. **normale** Rouy, sous-var. **erythrospermum** (Reut.) : bord du chemin dans le bois de la Barollière, pente nord du Verdun.

Taraxacum rubrinerve (Jord.)

Bois nord des carrières de Couzon.

Thrinia hirta (Roth) - C

Leontodon hispidus (L.) - CC

Leontodon crispus (Will.) - CC

Crepis taraxacifolia (Thuill.) - CCC

Hypochaeris radicata (L.) - C

Hypochaeris maculata (L.) - C

Cichorium intybus (L.) - CC

Lapsana communis - C

25 - Antennaria dioica (L.)

Cette plante connue sous le nom de pied de chat dans les officines, est un végétal formant un gazon sur les montagnes alpines et subalpines, elle croit généralement à une altitude de 1000 à 2000 mètres. Cependant, cette espèce pousse à une altitude moins grande sur le flanc sud du Mont Thoux.

Les botanistes lyonnais indiquaient autrefois pour retrouver facilement la station de cette plante, une ligne droite partant de la chaumière à la Croix du fortin du Mont Thoux. En partant de la route militaire, en se dirigeant vers la croix du Mont Thoux, et en suivant la ligne indiquée plus haut, on doit passer par la station.

Malgré nos efforts et la compagnie d'un botaniste lyonnais réputé, nous n'avons pas retrouvé la station. Nous pouvons même affirmer qu'elle a disparu. Depuis une trentaine d'années, le tapis végétal de ces prés a évolué et pour que *Antennaria dioica* puisse vivre, il lui faut un gazon court, peu abondant. C'était le cas, il y a quelques années, mais à l'heure actuelle, un abondant tapis de *Bromus erectus* couvre le sommet et a très bien pu étouffer la station.

Une autre station a été indiquée par Mr. Meyran. Cette station se trouve à l'extrémité du village de saint Fortunat, sur les pentes du Mont Narcel.

FAMILLE DES CAMPANULACÉES

27 - Jasione montana (L.)

Partie siliceuse et sommet du Mont Thoux.

Phyteuma spictum (L.) - CC

Campanula glomerata (L.) - CC

61 - Campanula medium (Math.) - CC

Toutes les parties boisées du Mont Thoux.

Campanula rotundifolia (L.) - CC

Bois de la Barollière et bois des pentes sud.

Campanula trachelium (L.)

Bois de la Glande.

Campanula persicifolia (L.)

Commun sur les bords de la route militaire qui va de Saint-Cyr à Poleymieux.

Spergularia speculum (D.C.) - CC

FAMILLE DES ÉRICACÉES

106 - ***Calluna vulgaris*** (Salisb.) - AR

Bas plateaux du massif et par places dans la zone siliceuse. Prairie du Mont Thoux, prairies du Mont verdun.

26 - ***Pyrola minor***

Signalé sommet du Mont Thoux.

FAMILLE DES OLÉACÉES

Fraxinus excelsior (L.) - CC

Fraxinus ornus (L.)

Pas rare, sur chemin qui va de Couzon dans la direction du Mont Thoux, carrières de Couzon. Fond de la carrière de la Vierge.

Ligustrum vulgare (L.) - CC

Syringa vulgaris (L.) - AC (subspontané)

FAMILLE DES PRIMULACÉES

Primula grandiflora (Lam.) - CCC

Primula officinalis (Jacq.) - CCC

Primula variabilis - C

Hybride des deux premiers.

Lysimachia vulgaris (L.)

Partie humide des vallées et bords de Saône.

Anagallis arvensis (L.) - CCC

FAMILLE DES AQUIFOLIACÉES

Ilex aquifolium (L.) - CC

FAMILLE DES APOCYNACÉES

46 - ***Vinca major*** (L.)

Roche-Cardon et Vierge de Couzon.

Vinca minor (L.)

Tous les bois (bois de Pinerie et Chatelard).

La var. à fleurs doubles, s'étend de plus en plus dans les bois nord du Mont Ceindre.

FAMILLE DES ASCLEPIADACÉES

Vincetoxicum officinale (L.) - CC

FAMILLE DES GENTIANACÉES

Villarsia nymphotoidea (Verst.) - C

Bords de saône à Couzon.

33 - ***Chlora perfoliata*** (L.) - CC

Les sommets des Monts d'Or, particulièrement région de Couzon et Mont Thoux. Au-dessus des carrières de Curis.

21 - *Gentiana ciliata* (L.)

Signalée dans les prairies de Giverdy (O. Meyran).

20 - *Gentiana cruciata* (L.) - R

Signalée au Mont Ceindre, au Mont Thoux. Enfin, une belle station dans les prés, derrière le château de la Barollière.

Erythraea centaureum (Pers.) - C

FAMILLE DES CONVULVULACÉES

Convolvulus arvensis (L.) - CC

Convolvulus sepium (L.) - CC

47 - *Convolvulus cantabricus* (L.)

Le long des chemins très secs qui sont à la base du Mont Ceindre, prairies sèches au-dessus de Couzon et près d'Albigny (O. Meyran).

FAMILLE DES VERBASCACÉES

Verbascum thapsus (L.) - CC

Verbascum officinalis (L.) - C

FAMILLE DES SOLANACÉES

Datura stramonium (L.)

Solanum dulcamara (L.) - CC

12 - *Atropa belladonna*

FAMILLE DES BORAGINACÉES

Symphytum officinale (L.) - CC

Symphytum tuberosum (L.)

Trouvé à Saint-Romain au Mont d'Or.

Anchusa italica (Retz) - R

Au-dessus de Saint-Romain (Magnin). (Pas retrouvé).

38 - *Cynoglossum pictum*

Signalé par Foureau dans les prés au-dessus des bois nord de Saint-Romain.

Myosotis intermedia (Link) - CC

Myosotis hispida (Schlecht) - CC

Myosotis palustris (With)

Ruisseau de Poleymieux

Lithospermum officinale (L.) - CCC

Lithospermum arvense (L.) - CC

Lithospermum purpureo-caeruleum (L.) - CC

Pulmonaria officinalis (L.) - C

Pulmonaria tuberosa (Schanch) - C

Echium vulgare (L.) - CC

FAMILLE DES SCROPHULARIACÉES

Scrophularia aquatica (L.) - C

Bords de la saône, île du Mouton.

Scrophularia nodosa (L.) - C

Bords du ruisseau d'Arche.

Scrophularia canina (L.) - CC

Digitalis parviflora (Lam.) - C

Bois et prairies sèches de tout le massif.

Gratiola officinalis (L.) - C

Bords de la Saône.

Antirrhinum orontium (L.) - C

Antirrhinum majus (L.) - CC

Vieux murs.

Linaria cymbalaria (L.) - CCC

Linaria striata (D.C.) - C

Linaria vulgaris (Tourn.) - CCC

Melampyrum cristatum (L.)

Toute la chaîne du Mont d'Or dans les bois à *Fagus sylvatica*.

Melampyrum arvense (L.)

Rhinanthus glaber (Lam.) - CC

Veronica agrestis (L.)

Veronica arvensis (L.)

Veronica hederifolia (L.)

Veronica anagallis (L.)

Prairies du Mont Verdun.

Veronica prostrata (L.)

Veronica officinalis (L.)

Région faille du Narcel.

31 - Veronica montana (L.)

Bois de Chasselay. Taillis de Roche-Cardon, Dardilly.

FAMILLE DES OROBANCHACÉES

Orobanche cruenta (Becto)

Orobanche epithymum (Thym)

Orobanche teucryi (Holl)

Prairies au-dessus des carrières.

Orobanche picridis (F.) - R

Champs sous Mont Thoux et Couzon dans les vignes.

Orobanche cervariae (Suard)

Au-dessus du vallon de Saint-Romain au Mont d'Or.

FAMILLE DES LABIACÉES

Salvia pratensis (L.) - CC

Lycopus europaeus (L.) - CC

Mentha aquatica (L.) - CC

Mentha rotundifolia (Tourn.) - CC

Mentha arvensis (L.) - CC

Origanum vulgare (L.) - CCC

Thymus serpyllum (L.) - CC

Calamintha officinalis (Moench) - CC

Calamintha nepeta (Clairv.) - CC

Calamintha acinos

Glechoma hederacea (L.) - CCC

Lamium album (L.) - CCC

Lamium amplexicaule (L.) - CC

Lamium incisum (Willd) - C

Murs sur route de Saint-Cyr au Mont d'Or et sur route de Poleymieux à Verdun.

Lamium galeobdolon (L.) - CC

Lamium maculatum (L.) - CC

Lamium purpureum (L.) - CC

Galeopsis angustifolia (Ehrh) - CC

Galeopsis tetrahit (L.) - CC

107 - *Stachys germanicus* (L.)

Une seule station connue, au bois de la Freta en-dessus des fermes d'Arche.

28 - *Stachys alpina* (L.)

Deux stations, l'une bois d'Arche, l'autre dans les bois de la Pinerie. On a signalé une station à Limonest.

Stachys rectus (L.)

Prairies sèches au-dessus des carrières.

Stachys sylvaticus (L.) - CC

Betonica officinalis (L.) - C

Ballota foetida (L.) - C

Marrubium album (Pena.) - CC

Melittis melissophyllum (L.) - CC

Brunella alba (Pallas) - C

Brunella grandiflora (Moench) - C

Coteaux secs de Couzon. Toute la partie supérieure du massif.

Scutellaria hastifolia (L.)

Une seule station à Collonges (pas retrouvé).

Ajuga reptans (L.) - CC

Teucrium scorodonia (L.) - CC (bois nord)

Teucrium chamaedrys (L.) - CC (prairies sèches).

48 - *Lavandula vera* (D.C.)

(Voir chapitre 3).

FAMILLE DES PLANTAGINACÉES

Plantago major (L.) - CC

Plantago media (L.) - CC

Plantago lanceolata (L.) - CC

49 - *Plantago cynops* (L.) - AC

Quelques stations dans une partie sèche. Belle colonie sur route stratégique de Couzon au Mont Thoux.

FAMILLE DES AMARANTHACÉES

Amaranthus deflexus (L.)

Amaranthus retroflexus (L.) - C

Amaranthus sylvestris (Desf.) - CC

Chenopodium album (L.) - CC

Chenopodium bonus-henricus (L.) - CC

Chenopodium vulvaria (L.)

Bords de la Saône.

Chenopodium glaucum (L.) - R

Bords de la Saône à Collonges.

Chenopodium botrys (L.) - R

Chemin de Saint-Cyr à Saint Rambert.

FAMILLE DES POLYGONACÉES

Rumex acetosella (L.) - C

Rumex acetosa (L.) - C

Rumex crispus (L.) - C

Belle colonie au bord de la Saône.

Rumex obtusifolius (L.) - CC

Rumex scutatus (L.)

Signalé dans rochers du massif. (Pas retrouvé).

Polygonum convolvulus (L.) - CC

Polygonum amphibium (L.)

Bords de la saône.

Polygonum persicarium (L.)

Polygonum lapathifolium (L.)

FAMILLE DES DAPHNACÉES

Daphne laureola (L.) - CCC

FAMILLE DES SANTALACÉES

57 - *Thesium divaricatum* (L.) - C

Toutes les prairies sèches et bois au-dessus des carrières de Couzon.

FAMILLE DES ARISTOLOCHIACÉES

Aristolochia clematitis (L.) - C

Vignes et bords des chemins.

FAMILLE DES EUPHORBIACÉES

Euphorbia amygdaloides (L.) - CC

Euphorbia cyparissias (L.) - CC

Euphorbia dulcis (L.) - C

Bois humides.

Euphorbia esula (L.) - C

Saulaies de bords de la Saône.

Euphorbia verrucosa (L.) - C

Euphorbia helioscopia (L.) - CC

53 - *Euphorbia chamaesyce* (L.) - R

Une seule station à la gare de Couzon.

Mercurialis perennis (L.)

Bois humides.

Mercurialis annua (L.)

Cultures et bois.

FAMILLE DES BUXACÉES

Buxus sempervirens (L.) - CC

FAMILLE DES URTICACÉES

Urtica dioica (L.) - CC

Urtica urens (L.) - C

Parietaria officinalis (L.) - CC

Humulus lupulus (L.) - C

FAMILLE DES ULMACÉES

Ulmus campestris (Tourn.)

FAMILLE DES SANGUISORBACÉES

Poterium sanguisorba (L.) - CCC

FAMILLE DES CUPULACÉES

Coryllus avellana (L.) - CCC

Carpinus betulus (L.) - CC

Quercus sessiliflora (Smith) - C

Quercus pedunculata (Ehrh) - C

Fagus sylvatica (L.) - C

Castanea vulgaris (L.) - C

FAMILLE DES BETULACÉES

Betula alba (L.)

Partie siliceuse.

Alnus glutinosa (L.) - C

FAMILLE DES SALICACÉES

Populus alba (Tourn.)

Saulaies, bords de la saône.

108 - *Populus tremula* (Tourn.)

Partie humide et siliceuse au voisinage des failles.

Salix alba (L.) - CC

Salix fragilis (L.) - CC

Salix purpurea (L.)

Salix incana (L.)

Bords de la Saône.

Salix caprea (L.)

Dans parties humides des bois nord.

Salix aurita (L.) - AR

Belle colonie à la faille du Narcel.

FAMILLE DES ABIETACÉES

13 - *Pinus sylvestris* (L.)

Sommets du massif. (Voir chapitre 3).

FAMILLE DES JUNIPERACÉES

Juniperus communis (L.).

MONOCOTYLÉDONES

FAMILLE DES DIOSCORIDACÉES

Tamus communis (L.) - CC

FAMILLE DES ASPARAGACÉES

Ruscus aculeatus (Tourn.) - CC

Asparagus officinalis (L.) - Subspontané.

Convallaria maialis (L.) - CC

Bois frais au nord.

Convallaria polygonata (L.) - CC

Convallaria multiflora (L.) - CC

109 - *Maianthemum bifolium* (D.C.)

Cariot cite toute la chaîne du Mont d'Or. Cependant cette plante est assez rare. Nous en connaissons qu'une seule station dans les bois qui couvrent la faille du Narcel.

Paris quadrifolia (L.)

Signalé par Cariot à Saint-Didier. Magnin la cite dans les bois frais. (Nous n'avons pas retrouvé cette plante).

FAMILLE DES AMARYLLIDACÉES

14 - *Narcissus pseudo-narcissus* (L.)

Une importante station que les pentes est de la Freta, à peu de distance de l'église du vieux Collonges. Nous signalons aussi, une station trouvée en mai dernier dans les prairies nord-est de la Garenne.

FAMILLE DES LILIACÉES

34 - *Tulipa sylvestris*

Une station signalée à la Fontaine d'Arche par O. Meyran il y a une vingtaine d'années. Malgré nos efforts, nous ne l'avons pas retrouvée. Nous croyons après les transformations faites à la Fontaine d'Arche (voir photographies) que cette station a disparu.

Lilium martagon (L.)

Abondant dans le Mont d'Or, comme le montre la carte n° 3.

16 - *Scilla bifolia* (L.) - CC

110 - *Endymion nutans* (Dum.)

A été signalé par Meyran, vers Saint-Romain. La station se trouve en face du château dans un petit bosquet, près de la gare de saint-Romain.

On a planté, il y a une vingtaine d'années (Abrial), des échantillons dans les bois de la Freta. Ces pieds n'ont jamais été retrouvés.

Gagea arvensis (Schul.)

A été planté par Vivian Morel au-dessus des carrières de Couzon. La station aujourd'hui est invisible.

Ornithogalum pyrenaicum (Duby) - CC

Muscari comosum (Mill.) - CC

Muscari racemosum (Mill.) - CC

Colchicum autumnale (L.) - C

62 - Aphyllanthes monspeliensis (L.) - (voir chapitre 3).

FAMILLE DES IRIDACÉES

65 - Iris foetidissima (L.)

Dans les bois au-dessus de Saint-Romain.

Iris pseudo-acorus (L.)

Bords de la Saône, Collonges, Couzon.

Iris germanica (L.) - Subspontané.

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

72 - Orchis hircinus (Chantz)

Toute la chaîne du mont d'Or. Très commun.

73 - Orchis ustulatus (L.)

Prairie de Giverdy et d'Arche.

74 - Orchis bifolius (L.)

Bois nord du Mont Thoux, au-dessus de Poleymieux.

22 / 75 - Orchis pyramidalis (L.)

Toute la chaîne du Mont d'Or, particulièrement prairie du Mont Thoux, Verdun.

76 - Orchis fuscus (Jacquin)

Au-dessus des carrières de Couzon et de la Vierge, éboulis.

77 - Orchis militaris (L.) - C

Orchis simius (Lam.) - CCC

Orchis morio (L.) - CCC

78 - Orchis masculus (L.)

Dans les bois en allant de Couzon à Mont Thoux.

Ophrys anthropophora (L.) - CC

79 - Ophrys aranifera (Huds.) - C

80 - Ophrys arachnites (Hoffm.) - C

81 - Ophrys mucifera (Huds.)

Ces trois Ophrys station préférée au-dessus des carrières de la Vierge et Couzon.

82 - Epipactis nidus-avis (All.)

Bois de la Barollière, dans un bois de pins en Mouton et Limonest (Balbis).

83 - Listera ovata (Rob.)

Très commun tous les bois frais.

84 - Epipactis lancifolia (D.C.)

85 - Epipactis ensifolia

86 - Epipactis rubra (All.)

87 - Epipactis latifolia (All.)

Les trois premiers signalés dans les bois du Mont Ceindre. Nous avons trouvé le premier au bois de la Barollière. *Epipactis latifolia* au sommet des grandes carrières. On a signalé des colonies dans les bois du Mont Thoux qui regardent Poleymieux (O. Meyran).

69 - Limodorum abortivum (L.)

Dans les bois secs des carrières de Couzon. Signalé dans les bois de la Freta (Magnin).

88 - *Spiranthes autumnalis* (Riche)

Pelouses sèches, Mont Verdun.

FAMILLE DES HYDROCHARIDACÉES

Vallisneria spiralis (L.)

A la pointe de l'île Barbe et au-dessus de Fontaine.

Elodea canadensis (Michaux)

Couzon vers l'île du Mouton.

FAMILLE DES ALISMATACÉES

Butomus umbellatus (L.)

Bords de la saône, Fontaine et Couzon.

Sagittaria sagittifolia (L.)

Alisma plantaginifolium (Vaillant)

Vers le port de Couzon.

FAMILLE DES POTAMACÉES

Potamogeton densus (L.)

Potamogeton fluitans (L.)

Potamogeton lucens (L.)

Potamogeton crispus (L.)

Même station vers port de Couzon.

FAMILLE DES ARACÉES

Arum italicum (Tourn.) - AC

Arum maculatum - CC

FAMILLE DES JONCACÉES

Luzula vernalis (D.C.)

Bois frais.

Luzula forsteri (D.C.)

Luzula maxima (D.C.)

Colonie bois de la Pinerie, Chatelard, la Barolière.

Luzula campestris (D.C.)

Pelouses sèches du massif.

Juncus effusus (L.) - CC

Juncus glaucus (Ehrh) - CC

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Scirpus lacustris (L.) - CC

Carex acuta (L.) - C

Bords de Saône, ruisseau des Planches.

Carex stricta (Good) - C

Même station;

Carex panicea (L.) - AC

Bois humides.

Carex praecox (L.)

Toutes les prairies sèches du massif.

Carex sylvatica (Huds.)

Dans tous les bois. Belle colonie bois de la Barollière.

Carex paludosa (L.) - CC

Carex glauca (Scop.) - CCC

Carex divulsa (Good)

Bois du Mont Ceindre, Roche-Cardon.

Carex vulpina (L.) - C

Carex muricata (L.) - C

Prairie sèche commune.

Carex pilulifera (L.) - R

Dans la faille du Narcel, partie siliceuse. Dans la Pinière du Narcel ; celle-ci se trouve à quelques mètres du fort à droite.

8 - Carex gynobasis (Will) - **C. halleriana** - C

Dans toutes les pelouses tapissant les sommets.

7 - Carex montana (L.) - AR

Même station. Nous l'avons rencontré en abondance dans les prairies de la cote 327,6.

Carex nitida (Host.) - AR

Dans les bois nord du Mont Ceindre.

23 - Carex ornithopoda (Will) - C

Même station que gynobasis.

9 - Carex humilis (Leysser) - AR

Dans la prairie sèche au-dessus des carrières de Couzon (Grande carrière).

FAMILLE DES GRAMINÉES

Alopecurus pratensis (L.)

Partie siliceuse des bas plateaux.

Crypsis alopecuroida (Schrad)

Une seule station signalée à Collonges dans l'île Roy.

Phleum pratense (L.) - CC

Setaria glauca (Pal. de B.)

Anthoxanthum odoratum (L.) - CC

Cynodon dactylon - CC

Digitaria sanguinalis (Scop) - CC

Agrostis vulgaris (With) - C

Calamagrostis argentea (D.C.)

Pente nord du Mont Verdun.

Baldingera arundinacea

Bords de la Saône (Saint-Romain).

Milium effusum (L.) - C

Tous les bois nord du massif.

Holcus lanatus (L.)

Holcus mollis (L.)

Hordeum murinum (L.) - CC

Koeleria cristata (Pers.) - C

Cynosurus cristatus (L.) - CC

Brachypodium pinnatum (P. de B.) - CC

Brachypodium distachyum (Roem.)

Signalé dans les éboulis des carrières de Couzon (O. Meyran).

Deschampsia flexuosa (Nees)
Prairies sud des sommets.

Aira caryophylla (L.) - CC

Aira praecox (L.)
Carrières de Saint-Fortunat.

Avena elatior (L.)

Trisetum flavescens (L.)

Melica ciliata
Curis

Melica nutans (L.)

Melica uniflora (Retz)

Briza media (L.)

Dactylis glomerata (L.) - CC

Poa bulbosa var. ***vivipara***

Poa annua (L.)

Poa trivialis (L.)

Poa nemoralis (L.)

Poa sylvatica (Vill.)

Poa compressa (L.) - CC
Murs, rochers. Colonie sur rochers Limonest.

Eragrostis megalostachya (Link) - C

Danthonia decumbens (D.C.)
Au-dessus des carrières de Couzon.

Phragmites communis (Trin.) - CC

Festuca tenuifolia (Silk) ***F. ovina*** - C

Festuca duriuscula (L.) - C
Prairies sèches.

Festuca pratensis (Hudson) - C

Festuca gigantea (Will) - C
Roche-Cardon, Couzon, prairies humides.

Bromus erectus (Hudson)

50 - *Bromus rubens* (L.) ***B. madritensis*** - C
Bords de route>.

Bromus sterilis (L.) - CC

Bromus molle - C

Lolium perenne (L.) - CC

Lolium temulentum (L.) - C

Scleropoa rigida (L.) - C

CRYPTOGAMES

FAMILLE DES POLYPODIACÉES

Polypodium vulgare (Tnus) - CC

24 - *Polypodium calcareum*

Signalé par Cusin et les botanistes lyonnais au-dessus du vallon de Saint-Romain, dans les bois.

51 - *Adiantum capillus-veneris* (L.)

Se trouve à l'heure actuelle à la gare de Saint-Rambert, l'île Barbe.

Pteris aquilina (L.)

Partie silico-calcaire des sommets.

Scolopendrium officinale (D.C.) - C

Ceterach officinarum (L.) - C

Asplenium filix-femina (Brench) - CC

Asplenium ruta-muraria (L.)

Asplenium trichomanes (L.)

Asplenium aculeatum

Bois frais du Mont Ceindre.

FAMILLE DES EQUISETACÉES

Equisetum arvense (L.)

Equisetum hyemale (L.)

FAMILLE DES CHARACÉES

Chara fragilis (Dew.).

◇◇◇

CONCLUSIONS

1 - Dans notre introduction, nous avons essayé de grouper les différentes études phytographiques faites sur le Mont d'Or lyonnais. Notre étude a porté plus spécialement sur la constitution chimique des terrains et sur la climatologie.

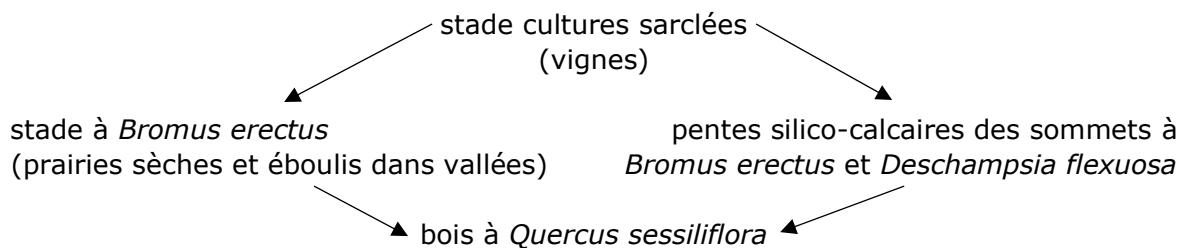
2 - Nous avons pu caractériser dans le Mont d'Or lyonnais les différentes formations végétales suivantes :

A/ Zone siliceuse

- a - pelouses sèches granitiques,
- b - bois siliceux des moraines glaciaires,
- c - cultures.

B/ Zone calcaire et silico-calcaire

- a - végétation des pentes sud



Nous devons opposer ces deux sortes de prairies sèches par la constitution chimique du sol. À la base du massif, sur les pentes sud où fleurit une végétation calcicole, s'oppose les sommets à prairie sud où fleurit une végétation silico-calcaire. On trouve en effet au milieu des *Buxus sempervirens*, *Juniperus communis*, *Orchis pyramidalis*, *Ophrys aranifera*, *Bromus erectus*, les *Sarothamnus scoparius*, *Orchis tuberosus*, *Calluna vulgaris*, *Pteris aquilina* et *Deschampsia flexuosa*.

b - végétation des pentes nord

Prés humides des vallées et des zones marneuses (*Arrhenatheretum*).

Bois méso hygrophiles à *Castanea vulgaris* et *Fagus sylvatica*.

3 - Nous avons étudié d'autre part les formations végétales suivantes :

- flore des rochers groupement chasmophytes saxicoles)
- flore rudérale
- flore murale.

Nous avons montré le faciès caractéristique de cette flore des rochers, par les plantes suivantes :

-éboulis : *Epilobium rosmarinifolium*, *Peucedanum cervaria*, *Centaurea lugdunensis*, *Inula montana*, *Vincetoxicum officinalis*, *Coronilla emerus*, *Viburnum lantana*, *Cerasus mahaleb*, *Leontodon crispus*.

- rochers : *Helichrysum stoechas*, *Festuca ovina*, *Fumana procumbens*, *Hippocrepis comosa*, *Genista pilosa*, *Lavandula vera*, *Centranthus ruber*, *Phalangium liliago*.

Ces plantes sont dominantes et ont leur habitat préféré dans ces carrières.

4 - Nous avons ébauché l'étude de la flore aquatique des bords de la Saône, le long du massif et nous avons fait remarquer que les différents groupements à *Ranunculus trichophyllus* et *Potamogeton* ne s'observaient qu'autour de l'île Mouton à Couzon.

5 - L'étude de l'origine de la flore du Mont d'Or, nous a conduits à étudier :

- la flore montagnarde,
- la flore méridionale.

La proximité du Bugey permet la fixation de plantes montagnardes dans le massif et nous avons montré dans nos cartes la répartition et les stations de ces plantes.

Faisons remarquer que ces stations se groupent aux environs des sommets du massif.

Plantes montagnardes : *Sorbus aucuparia*, *Epilobium spicatum*, *Narcissus pseudo-narcissus*, *Amelanchier vulgaris*, *Gentiana cruciata*, *Gentiana ciliata*, *Orchis pyramidalis*, *Carex ornithopoda*, *Polypodium calcareum*, *Gnaphalium dioicum*, *Pyrola minor*, *Jasione montana*, *Stachys alpina*, *Trifolium montanum*, *Trifolium alpestre*, *Veronica montana*, *Cardamine impatiens*.

6 - La flore méridionale abondante dans le massif est caractérisée par les espèces suivantes : *Fumaria vaillantii*, *Ammi majus*, *Linum angustifolium*, *Genista horrida*, *Spartium junceum*, *Trigonella monspeliaca*, *Galium divaricatum*, *Helichrysum stoechas*, *Vinca major*, *Convolvulus cantabricus*, *Lavandula vera*, *Bromus madritensis*, *Adiantum capillus-veneris*, *Valerianella auricula*, *Euphorbia chamaesyce*, *Orlaya platycarpa*, *Thesium divaricatum*, *Leuzea conifera*, *Centaurea paniculata*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Trinia vulgaris*, *Inula montana*, *Acer martini*, *Limodorum abortivum*, *Senecio gallicus*, *Acer opulifolium*, *Acer monspessulanus*.

Cette flore est groupée plus spécialement dans la région des carrières, et nous pouvons l'opposer aux sommets où fleurissent les plantes montagnardes.

7 - Nous avons étudié spécialement les stations de quelques plantes méridionales plus rares dans le massif. En particulier : le *Spartium junceum*, *Cytisus laburnum*, *Leuzea conifera*, *Acer monspessulanus*, *Acer martini*, *Lavandula vera*.

8 - Le *Genista horrida* nous a paru mériter une étude plus détaillée, nous avons rétabli et précisé sa véritable station dans la région lyonnaise, et établi les faits relatifs à l'histoire de sa découverte, de son étude ultérieure et de sa répartition géographique.

9 - L'*Aphyllanthes monspeliensis* qui n'était connu que par quelques pieds dans une seule station doit être envisagée à l'heure actuelle plus abondante sur tout le coteau de la Vierge.

10 - Nous avons attiré l'attention sur les deux stations :

- d'*Adiantum capillus-veneris*, à la gare de Saint-Rambert,
- *Euphorbia chamaesyce*, à la gare de Couzon,
qui n'avaient pas encore été bien précisées, au moins pour la dernière.

11 - Le *Medicago orbicularis* assez rare dans le Rhône et pas signalé dans le Mont d'Or, a été retrouvé par nous à la croix de Limonest.

12 - Nous devons d'autre part considérer à l'heure actuelle dans le massif, deux stations de *Narcissus pseudo-narcissus*. L'une au Mont Ceindre, l'autre sur les pentes nord de la Garenne.

13 - D'après nos recherches pour l'*Antennaria dioica*, nous pouvons presque affirmer que cette plante montagnarde n'existe plus dans le massif.

14 - Nous avons essayé de grouper dans une monographie, toutes les plantes qui ont été signalées d'après les auteurs, et nous avons complété d'après nos recherches personnelles sur les différentes stations.

◇◇◇

BIBLIOGRAPHIE

A.S.B.L. - Annales Société Botanique de Lyon.
A.S.B.L. - P.V.- C.R. : Annales Société Botanique de Lyon, Procès-verbaux, Comptes rendus.
A.S.L.L. : Annales Sociétés Linnéenne de Lyon.
B.S.B.F. : Bulletin Société Botanique de France.
A.S.A.L : Annales Société d'Agriculture de Lyon.

◇◇◇

- (1) ABRIAL Cl. - Sur l'*Althea hirsuta*. A.S.B.L. - C.R., T. 37, p. 42 - 1912.
- (2) AGRICULTURE DU RHONE - Pendant l'année 1926 - Cf Le climat, p. 17. Office agricole départemental du Rhône - Noirclerc, 1927.
- (3) ANDRE - Le climat du Lyonnais - 1880.
- (4) - BALBIS - Flore lyonnaise, 3 vol. - 1827 - Ainé, éd., Lyon.
- (5) BOULLU (Abbé) - Le *Genista horrida* - A.S.B.L. - P.V., T. 6 - 1878, p. 190.
- (6) BOULLU (Abbé) - *Rosa vaillantiana* et *Lugdunensis* - A.S.B.L., T. 4 - 1876, p. 162.
- (7) BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE OBSERVATOIRE DE LYON - Années 1914-1930.
- (8) CARIOT & ST-LAGER - Flore descriptive du bassin moyen du Rhône et de la Loire - Ed. Vitte, Lyon - 1897, 3 vol.
- (9) CHASSAGNE - La *Bifora testiculata* et *radians* - Revue Sciences Bourbonnais, n° 4 - 1924, p. 165.
- (10) CHATIN - Quelques mots sur un ouvrage du Dr. Magnin - A.S.B. L. - P.V., T. 23 - 1886, p. 134.
- (11) CHATIN - Le châtaignier, étude sur les terrains qui conviennent à sa culture - B.S.B.F. - 1870, T. 17, p. 184.
- (12) CHIRAT - Etude des fleurs - 2 vol. - 1841.
- (13) COMMISSION DÉPARTEMENTALE MÉTÉOROLOGIE DE RHONE - Années 1880-1912.
- (14) COUTAGNE - Floraison précoce de l'*Aphyllanthes* - A.S.B.L. - P.V. - T. 25, p. 6.
- (15) COUTAGNE - Plantes recueillies aux environs de Lyon - A.S.B.L., T. 2 - 1873, p. 83.
- (16) DALECHAMP - *Historia generalis plantarum* - Lugduni 1587.
- (17) DRIAN - Procès-verbal d'une course au Mont d'Or de Lyon. Congrès scientifique de France. 9^{ème} session, p. 194.
- (18) EBRAY - Note sur la constitution géologique du Mont d'Or et de ses dépendances. A.S.A.L., T. IV - 1860, p. 341.
- (19) - FALSAN & LOCARD - Monographie du Mont d'Or lyonnais. Ed. Savy (Paris) - Année 1866.
- (20) FOURNET - Procès verbal d'une excursion géologique au Mont d'Or lyonnais. Congrès scientifique de Lyon, T. 1 - 1842.
- (21) FOURREAU - Catalogue des plantes qui croissent le long du cours du Rhône - Paris, 1869.
- (22) GANDOGGER - Flore lyonnaise et du sud-est. Lyon, Le coffre éd. - 1875, 1 vol.
- (23) GERARD - Climatologie lyonnaise. Lyon horticole - Mars 1928, n° 3.
- (24) GILIBERT - Démonstration de botanique. 4 vol. - 1796. [Note de X : cf Calendrier de Flore (Lortet)]

- (25) GILIBERT - Histoire des plantes d'Europe "Flore lyonnaise" - T. 1 - 1798.
- (26) GILLET & MAGNE - Guide du botaniste lyonnais. Ed. Garnier frères - Année 1879. [Note de X : Flore de France]
- (27) GUILLOT - Herborisation au Mont d'Or. B.S.B.F. - T. 23, p. 89.
- (28) HENON - Compte-rendu d'une excursion botanique à la Freta. A.S.A.L. - 1835-1836, p. 108.
- (29) JORDAN A. - Observations sur plusieurs plantes nouvelles. A.S.L.L. - 1846-47-49.
- (30) JORDAN A. - Flore du département du Rhône. A.S.L.L. - 1852, T.1.
- (31) KIEFFER - Stations remarquables de certaines espèces du Mont d'Or lyonnais. A.S.B.L.- P.V. - p. 73, T. 12.
- (32) LAURENT L. - Présentation de *Spartium junceum* en fleurs. A.S.B.L. - C.R., T. 37 - 1912, p. 48.
- (33) LAURENT L. - Méthode et dignes adoptés pour l'établissement des cartes à grandes échelles. Publication Comité plantes médicinales - Marseille, 1923.
- (34) LAVENIR - Observation d'échantillons fleuris du *Genista horrida* de Couzon. A.S.B.L. - C.R., T. 37 - 1912, p. 43.
- (35) LEYMERIE - sur une coupe du Mont d'Or lyonnais. Bulletin Soc. géol. de France, T. 9, p. 48.
- (36) LEYMERIE - Notice familière sur la géologie du Mont d'Or lyonnais.
- (37) LORTET Cl. - Promenades botaniques autour de Lyon - 1804.
- (38) - LORTET Cl. - Calendrier de Flore (Collab. Gilibert) - 1808.
- (39) MADENIS - Analyse des plantes qui croissent spontanément aux environs de Lyon et sur le Pilat - Lyon, Crozet, 1836 et Manuel du botaniste herborisant dans région lyonnaise - Lyon, Giberton éd. 1 vol. - 1842.
- (40) MAGNIN & VIVIAN-MOREL - Herborisation à Vaise. A.S.B.L. - P.V. - 1873, p. 40.
- (41) MAGNIN (Dr Ant.) - Quelques problèmes de géographie botanique pour le Lyonnais. A.S.A.S. - Sess. de Lyon - 1906 (35^{ème} session).
- (42) MAGNIN (Dr. Ant.) - Prodrôme des botanistes lyonnais. A.S.B.L. - T. 31 et 32.
- (43) MAGNIN (Dr. Ant.) - Plantes silicoles et calcicoles du Lyonnais. A.S.B.L., T. 12, p. 171-177.
- (44) MAGNIN (Dr. Ant.) - Géographie botanique du Lyonnais. Thèse doct. 1 vol. Baillière - 1880.
- (45) MAGNIN (Dr. Ant.) - Observations sur la flore du Lyonnais - L'exposition du Mont d'Or. A.S.B.L., Mémoires, T. 11, p. 225.
- (46) MAGNIN (Dr Ant.) - Plantes marquées à tort comme calcicoles. A.S.B.L. - P.V. - T. 9, p. 345.
- (47) MAGNIN (Dr. Ant.) - Observations sur la flore du Lyonnais. Les régions botaniques - Le Mont d'Or. A.S.B.L. Mémoires, T. 9, p. 251, T. 10, p. 126.
- (48) MAGNIN (Dr. Ant.) - *Acer martini* et ses affinités avec *Acer monspessulanus*. A.S.B.L. - P.V., T. 27, p. 17.
- (49) MAGNIN (Dr. Ant.) - Sur quelques plantes intéressantes de Lyon, de la Bresse et du Jura. A.S.B.L. - P.V., T. 23, p. 79.
- (50) MAGNIN (Dr. Ant.) - Goiffon - Botaniste, auteur de la 1^{ère} flore lyonnaise. Lyon revue n° 69-70, Septembre, octobre 1886, p. 156.

- (51) MAGNIN (Dr. Ant.) - Note sur la dispersion du *Lepidium draba*. A.S.B.L., T. 6, p. 53 - 1878.
- (52) MAGNIN (Dr. Ant.) - Nouvelle note sur l'*Acer martini*. A.S.B.L., T. 24 - 1902, p. 31.
- (53) MAGNIN (Dr. Ant.) - Claret de la Tourette, sa vie, ses travaux. 1 vol. 236 p. - 1885, S.A.L.
- (54) MAGNIN (Dr. Ant.) - Les Lortet, Botanistes lyonnais. A.S.B.L., Mémoires, T. 37 - 1912, p. 23.
- (55) MAGNIN (Dr. Ant.) - Observation sur la flore du Jura et du Lyonnais. Besançon éd. Dodivers - 1894-1897, 1 vol. 282 p.
- (56) MEHU - La Vallisneria spiralis. A.S.B.L. - P.V., T. 3 - 1874, p. 3.
- (57) MEYRAN O. - Catalogue des mousses du bassin du Rhône. S.B.L., Mémoires - 1914.
- (58) MIGNOT - Album de la flore lyonnaise. 2 vol. - 1868-1869.
- (59) PARLATORE - Note sur l'Aphyllanthe et les Aphyllantées. B.S.B.F., T. 2 - 1855 p. 529.
- (60) PERNETTI - Les Lyonnais dignes de mémoires - 1757. Botanistes, T. 1, p. 251.
- (61) PERRET H. - Note sur l'*Orchis purpurea, morio*. A.S.B.L., T. 1 - 1872, p. 37.
- (62) PERRIN - Etude géographique du Mont d'Or lyonnais. Diplôme d'études sup. d'Histoire et Géographie - 1928.
- (63) QUENTIN - Les colonies de plantes méditerranéennes, méridionales et sarmatiques de la région lyonnaise et du Jura méridional. Diplôme d'études sup. de Botanique - 1930 (Laboratoire de la faculté).
- (64) RICHE A. - Etude stratigraphique et paléontologique sur la zone à *Lioceras concavum* du Mont d'Or lyonnais. Annales universit. de Lyon - 1906, fasc. 14.
- (65) ROMAN F. - Géologie lyonnaise - 1924.
- (66) ROUX Cl. - Sur l'édaphisme du buis. S.B.L., Mémoires - 1921.
- (67) ROUY - Flore de France. - 1877, 8 vol.
- (68) ROUX (Nisius) - La patrie du *Genista horrida*. A.S.B.L. - P.V., T. 48 - 1907.
- (69) SAUVANEAU - Recherches analytiques sur la composition des terres végétales du département du Rhône et de l'Ain. A.S.Ag., T. 8 - 1845, p. 419.
- (70) SAINT-LAGER - Plantes méridionales de la flore lyonnaise. A.S.B.L. - P.V., T. 1 - 1872, p. 59.
- (71) SAINT-LAGER- Herborisation à Couzon. A.S.B.L. - P.V., T. 1 - 1872, p. 85.
- (72) SAINT-LAGER- Distribution géographique du *Lavandula stoechas*. A.S.B.L. - P.V., T. 24 - 1904, p. 34-36.
- (73) SAINT-LAGER - Sur présence de *Pterotheca nemansensis* sur le plateau du Mont Ceindre. A.S.B.L. - P.V., T. 2 - 1882, p. 224.
- (74) SAINT-LAGER - Sur l'envahissement de *Pterotheca nemansensis* aux environs de Lyon. A.S.B.L. - P.V. - 1876, p. 149.
- (75) SAINT-LAGER - Catalogue des plantes du bassin du Rhône. A.S.B.L. - Mémoires 1872-1883.
- (76) SAINT-LAGER - Les stations ou colonies d'espèces méridionales de plantes et d'animaux aux environs de Lyon. A.S.B.L. - P.V., p. 104 - 1882.
- (77) SAINT-LAGER - Remarque sur l'*Acer martini*. A.S.B.L. - P.V. - 1903, p. 10.
- (78) SAINT-LAGER - Sur l'acclimatation des plantes alpines et méridionales aux environs de Lyon. A.S.B.L. - P.V. - 1882, p. 109.

- (79) SAINT-LAGER - Causes de la disparition des espèces méridionales introduites aux environs de Lyon. A.S.B.L. - P.V. - 1882, p. 216-217.
- (80) SAINT-LAGER - Rectifications et additions au catalogue de la flore du bassin du Rhône. A.S.B.L. - P.V. - 1878, p. 160.
- (81) SAINT-LAGER - Sur la dispersion du *Cerasus padus* et *mahaleb*. A.S.B.L. - P.V. - 1878, p. 160.
- (82) THIEBAUT - Les érables du Mont d'Or lyonnais. B.S.L.L., Séance 23 décembre 1923.
- (83) THURMANN- Essai de phytostatique appliqué à la chaîne du Jura et aux contrées voisines. 2 vol., Berne - 1849.
- (84) TOURRETTE (Claret de la) - *Chloris lugdunensis* - Vienne, 1785.
- (85) VERLOT J.-B. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné. Grenoble, 1872.
- (86) VIVIAN-MOREL - Herborisation à Vaise. A.S.B.L. - P.V., T. 1 - 1872, p. 87.
- (87) VIVIAN-MOREL & MAGNIN - Indications de plantes du Mont d'Or. A.S.B.L. - P.V., T. 2 - 1873, p. 126.
- (88) VIVIAN-MOREL - Polymorphisme du *Sorbus aria*. A.S.B.L. - P.V., T. 31, p. 37.
- (89) VIVIAN-MOREL - Sur diverses plantes rares du Lyonnais. A.S.B.L. - C.R., T. 37, p. 33.
- (90) VIVIAN-MOREL - *Lavandula vera* et *latifolia*. A.S.B.L. - C.R., T. 27, p. 33.
- (91) VIVIAN-MOREL - Le *Carex humilis*. A.S.B.L. - P.V., T. 10, p. 212.

Cartes de l'état major géologique au 1/80 000, feuille de Lyon
 Carte plan directeur 1/20 000
 Carte géologique du Mont d'Or au 1/40 000 (Falsan et Locard)

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

- Étude physiographique
- Historique
- Climatologie
- Géologie
- Constitution physique et chimique des roches.

CHAPITRE 1 - LES FORMATIONS VÉGÉTALES

A/ Zone siliceuse

B/ Zone calcaire

1 - Étude de la végétation sur les pentes sud :

Prairie sèche à *Bromus erectus*

Bois à *Quercus sessiliflora*

2 - Les prairies silico-calcaires des sommets

3 - Étude de la végétation sur les pentes nord :

Prairies humides à *Arrhenatherum elatius*

Bois à *Fagus sylvatica* et *Castanea vulgaris*

Flore des rochers

Flore rudérale

Flore murale

Flore aquatique

CHAPITRE 2 - CONSIDÉRATIONS SUR LA FLORE DU MONT D'OR

- Espèces montagnardes
- Plantes austro-occidentales du plateau central
- Plantes méridionales
- Étude de quelques plantes caractéristiques
 - *Genista horrida*
 - *Aphyllanthes monspeliensis*, etc.
- Comparaison de la végétation du Mont d'Or avec celles des autres régions
 - a) Jura, Bugey, Crémieu
 - b) Cotières méridionales de la Dombes
 - c) Bas plateaux lyonnais

CHAPITRE 3 - MONOGRAPHIE DES PLANTES DU MONT D'OR LYONNAIS

CONCLUSIONS

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

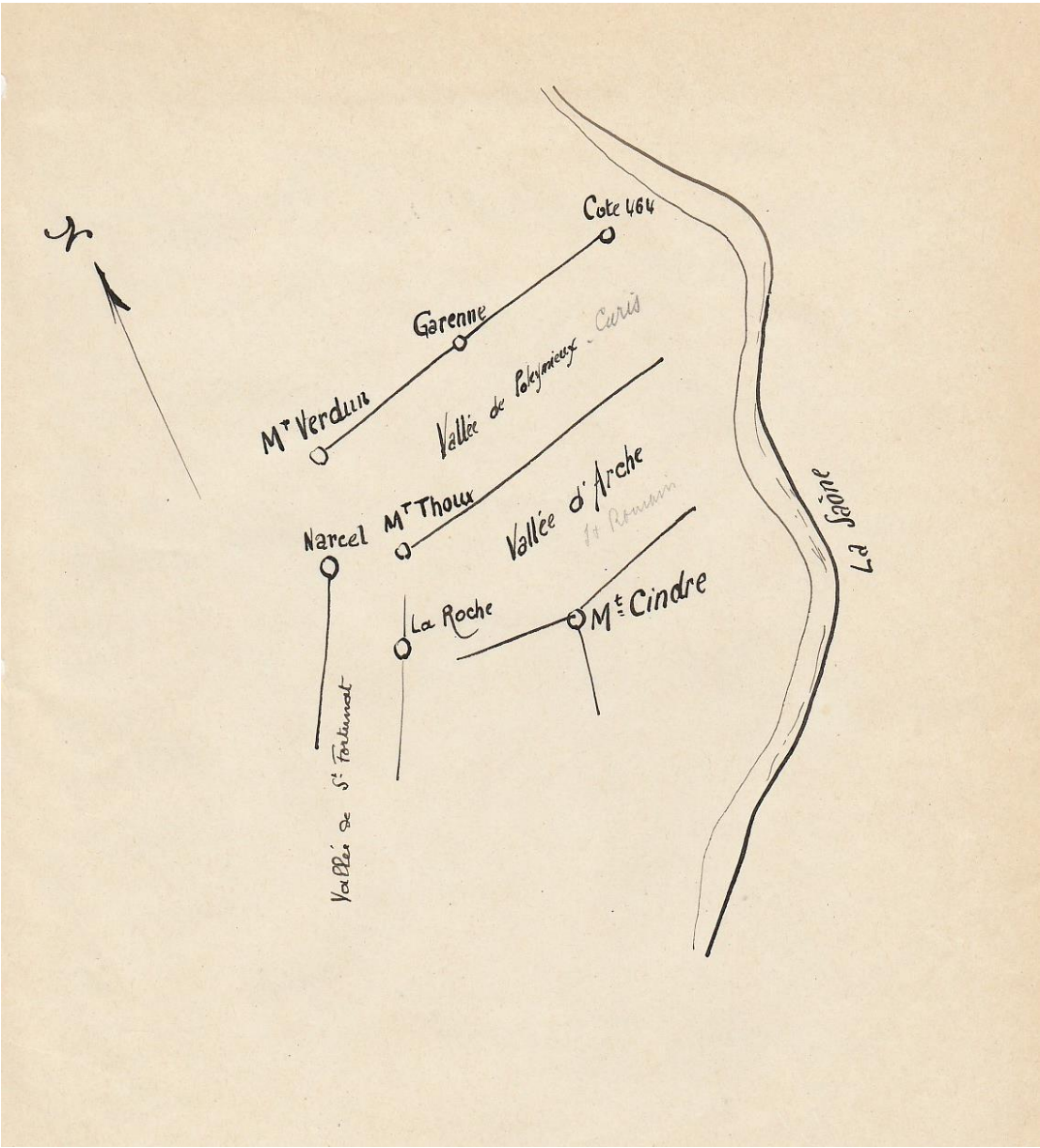
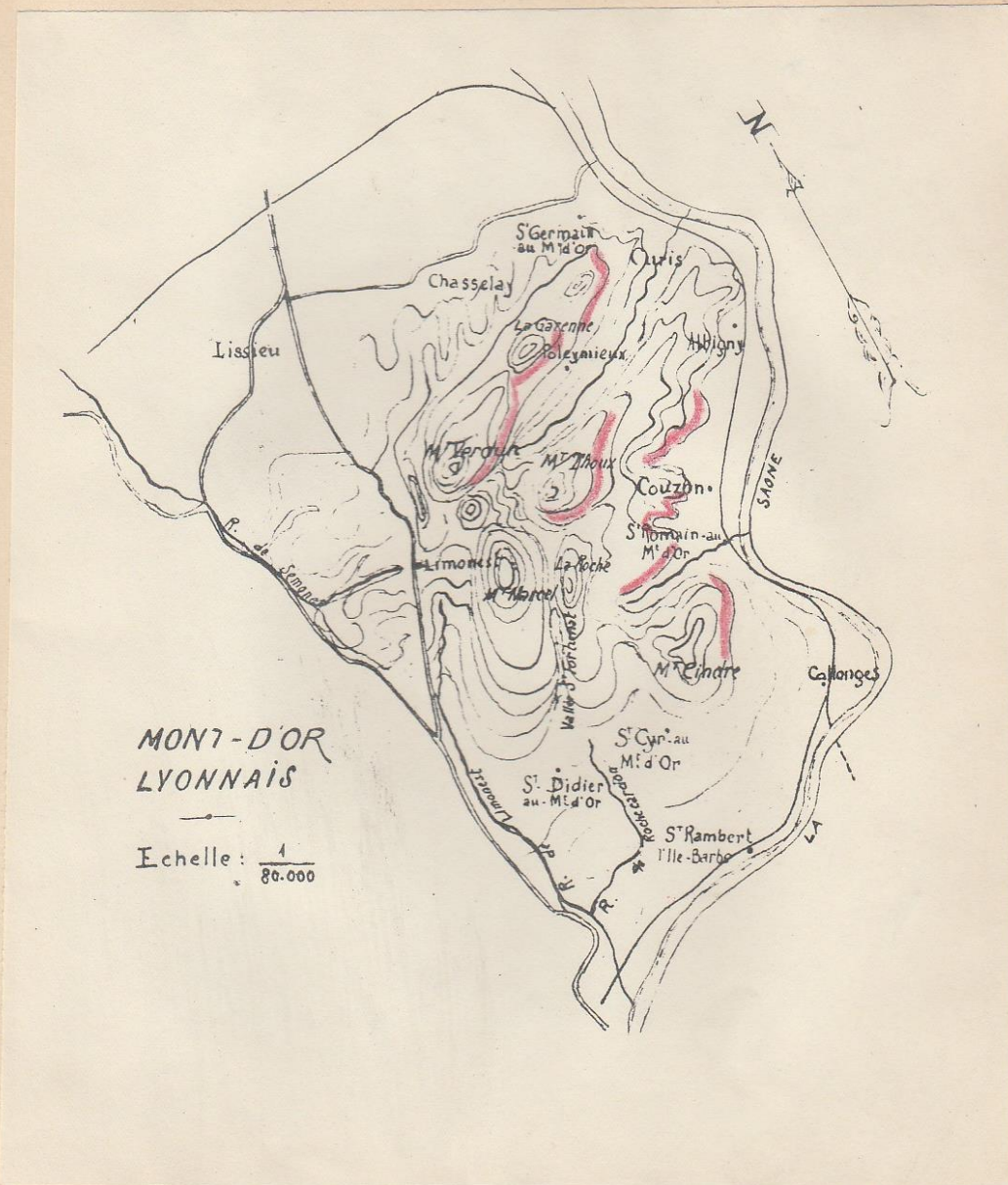


Figure 8

Colonies méridionales

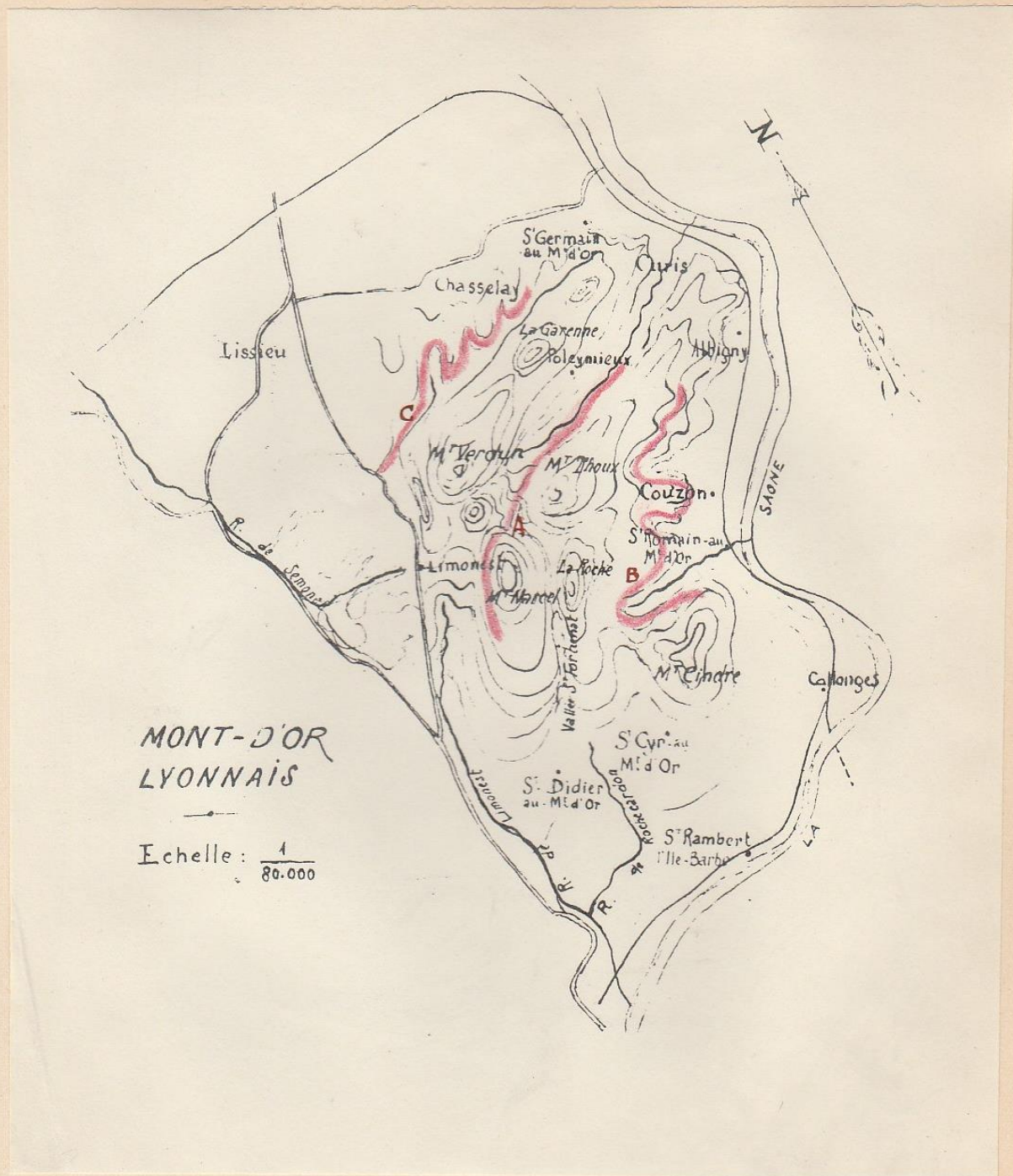


MONT-D'OR
LYONNAIS
Echelle : $\frac{1}{80.000}$

Répartition des différentes plages dans le Massif

Planche 1

Répartition du "Castanea vulgaris"



- A - Grande faille du Massif (Catholicon)
- B - Ciret & Bajocien
- C - Grès triasiques

Planche 2

Répartition du "Lilium Martagon"

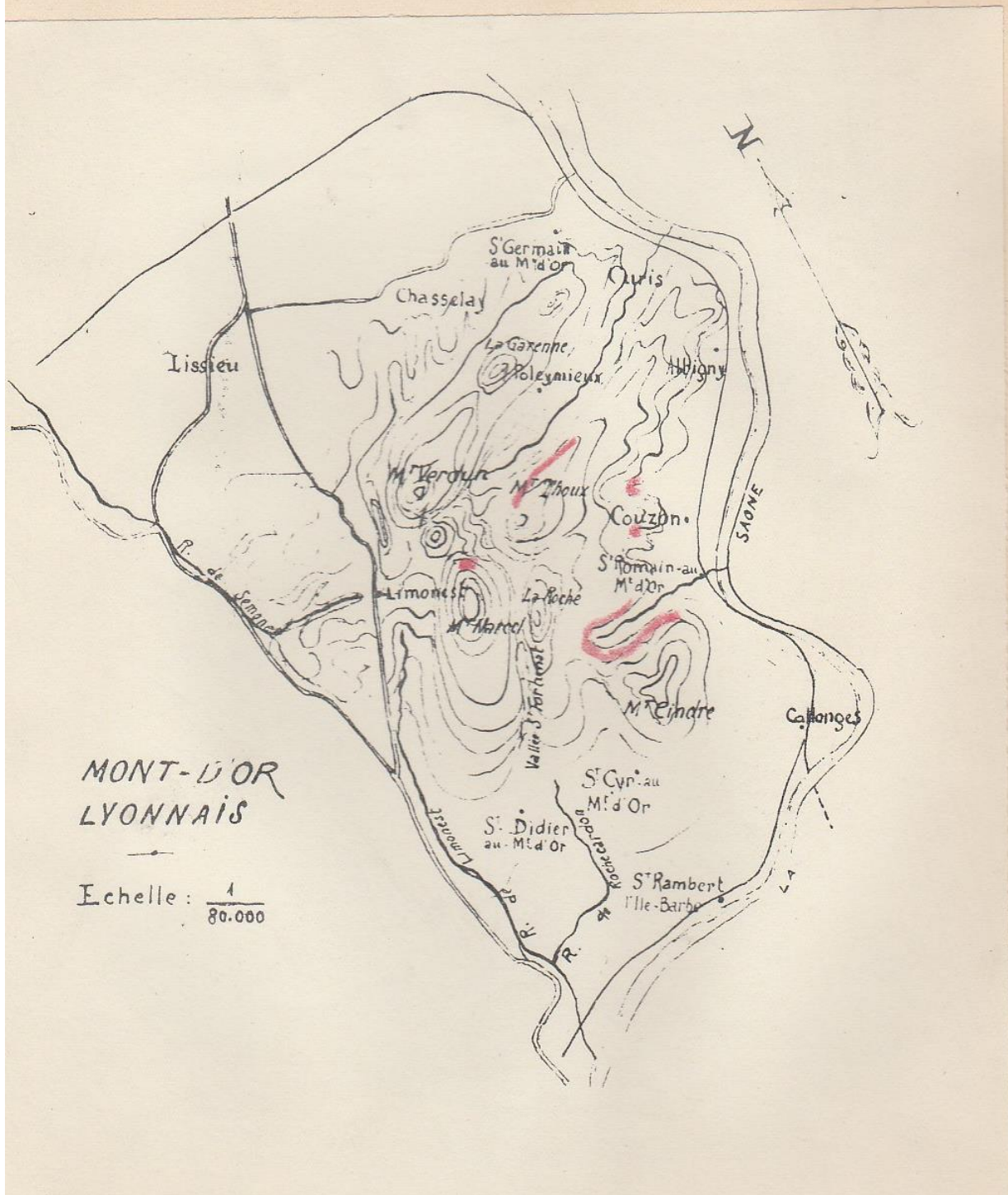
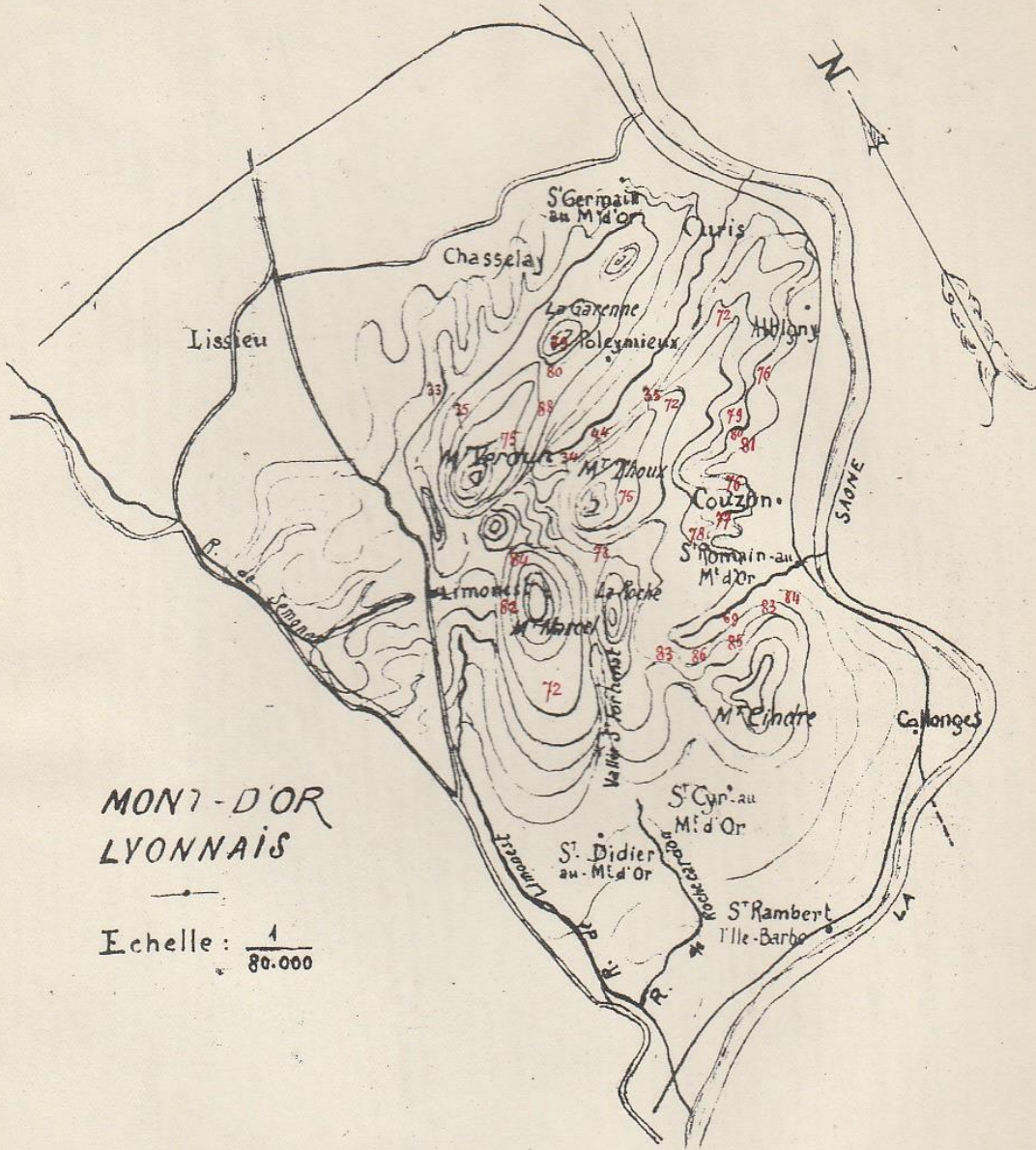


Planche 3

Répartition des "Orchidacées"



**MONT-D'OR
LYONNAIS**

Echelle: $\frac{1}{80.000}$

Les chiffres correspondent aux plantes de la monographie

Planche 4



Prairie humide de la Glade



Les carrières de la Glade



Village de Limonest (dans le fond village de Dardilly)



Bois de la Barollière



Croix de Limonest



Pavage des pentes Sud du M^t Verdun

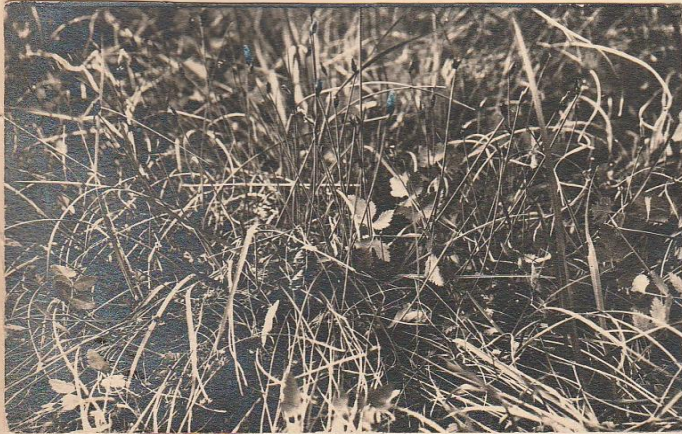
- Station de *Spartium Junceum*
 - *Trigonella Monspeliaca*
 - *Medicago orbicularis*



Station de *Lonicera etrusca*
(carrière de la Vierge)



Station de *Stachys alpina*
(bois de la Freta)



Aphyllantes monspeliensis



Château de la Barollière
Station de *Gentiana cruciata*

PRAIRIE & VERGER sur LEHM
PENTE EST DU MONT CINDRE



Faciès estival de prairie. On distingue les *Tragopogon pratensis* & les *Salvia officinalis*

Au fond: Bois Nord du Mont Cindre avec station de *Narcissus pseudo narcissus*

Planche n° 8

PRAIRIE SUR NIVEAU MARNEUX AQUIFÈRE
FONTAINE D'ARCHE



On remarque au fond les bois de la Freta
avec la teinte plus sombre des châtaigniers

Anciennement près de la Fontaine : station de *Tulipa sylvestris*

Planche 8

BOIS DE LA FRETA



Bois à *Fagus sylvatica* & *Castanea vulgaris*

Planche 9

Planche n° 10

BOIS DE LA FRETTE



Bois à *Fagus sylvatica* & *Castanea vulgaris*

Planche 10

CARRIÈRE DE LA VIERGE



Colonisation des éboulis

A gauche: Station de Lonicera etrusca

Planche N° 12

COTEAU de L'APHYLLANTHES MONSPELIENSIS



Les points rouges indiquent les différentes stations

*Au pied du coteau : prairies et broussailles à Bromus erectus
(vignes abandonnées au centre de la photographie)*

Planche 12

Planche N° 13

CARRIÈRE DE COUZON



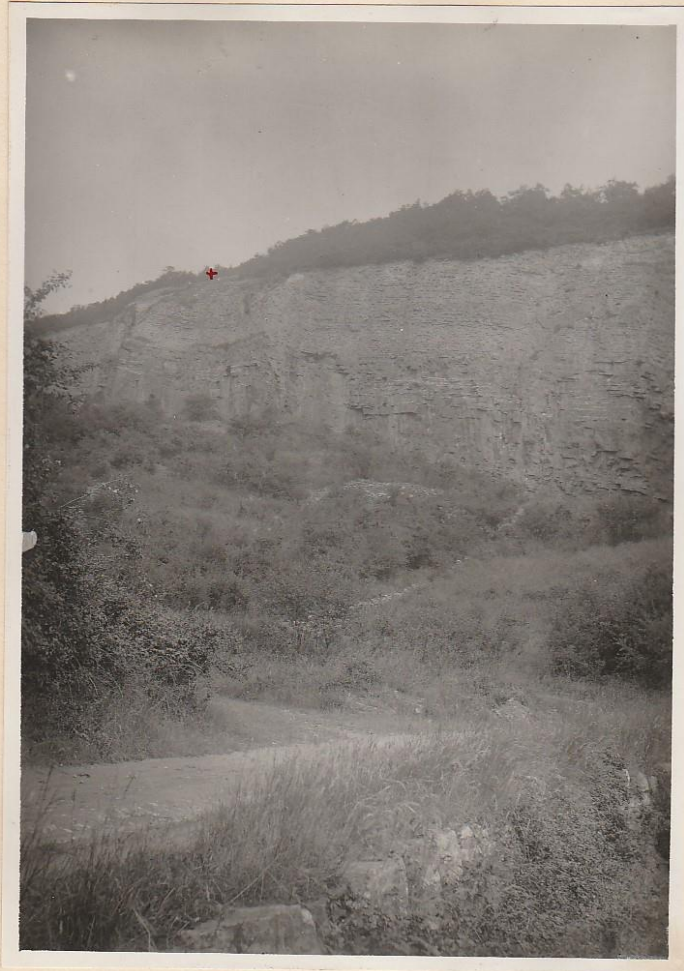
*On distingue la zone de séparation entre le bajocien
& le cret*

Le sommet est recouvert par le bois à Quercus sessiliflora

Planche 13

Planche N°14

CARRIÈRE DE LA VIERGE



La croix indique l'endroit précis où
se trouve le *Genista horrida*

Planche 14

MONT THOUX

Planche 15.



Pins

La Garenne

Planche 15

De. 16.

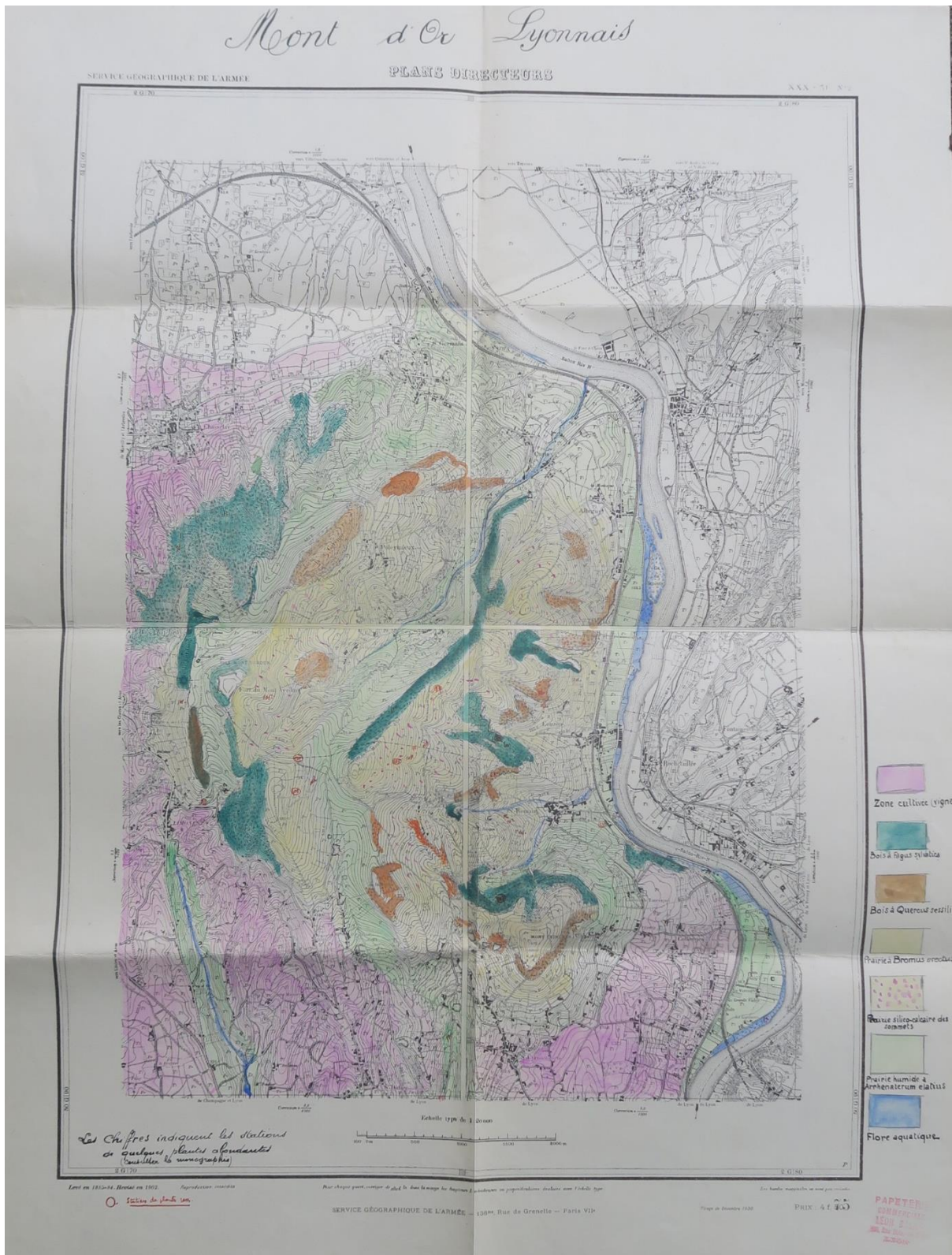
MONT VERDUN



Mont Narce/

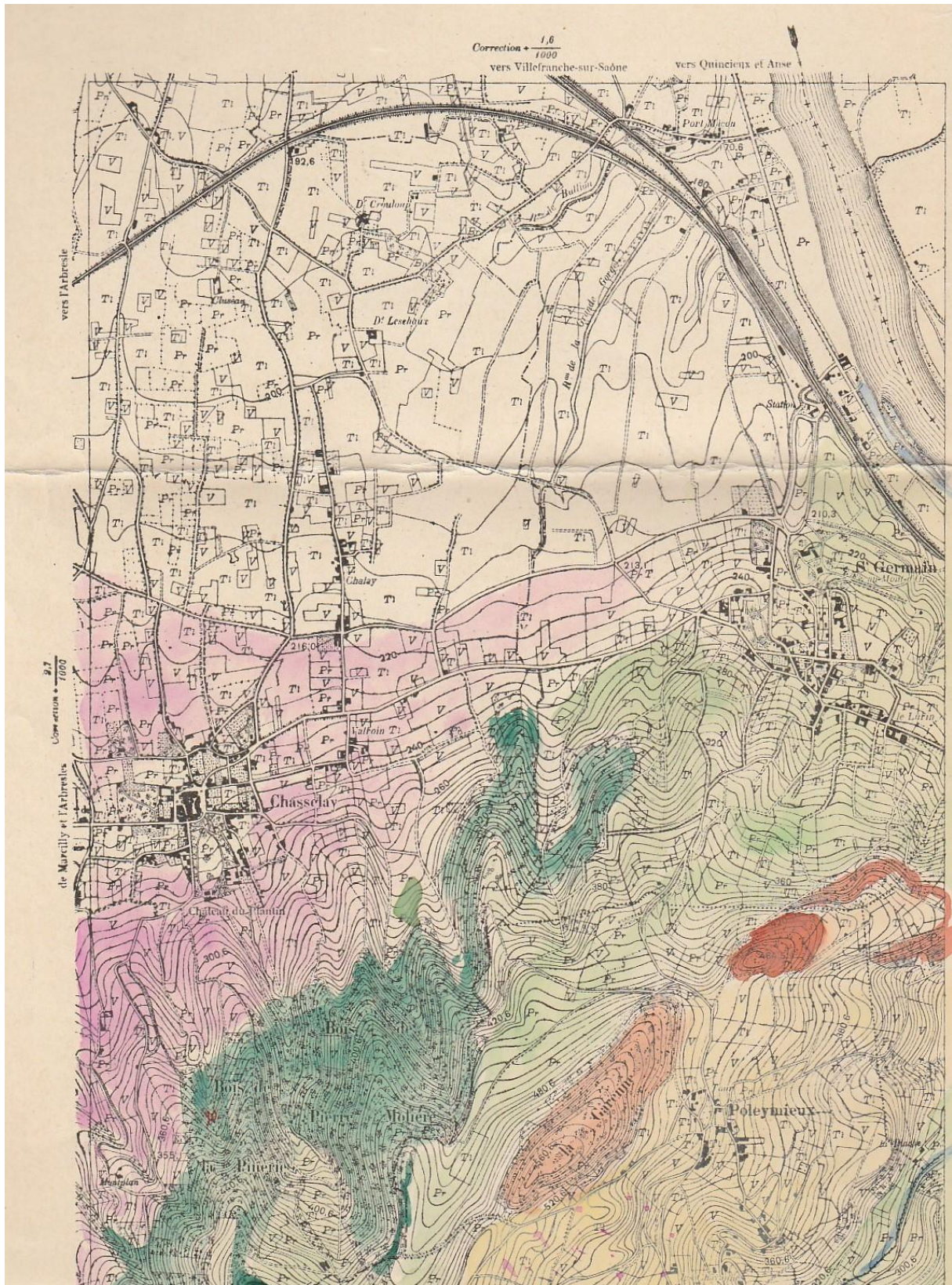
J.44-Net

Planche 16

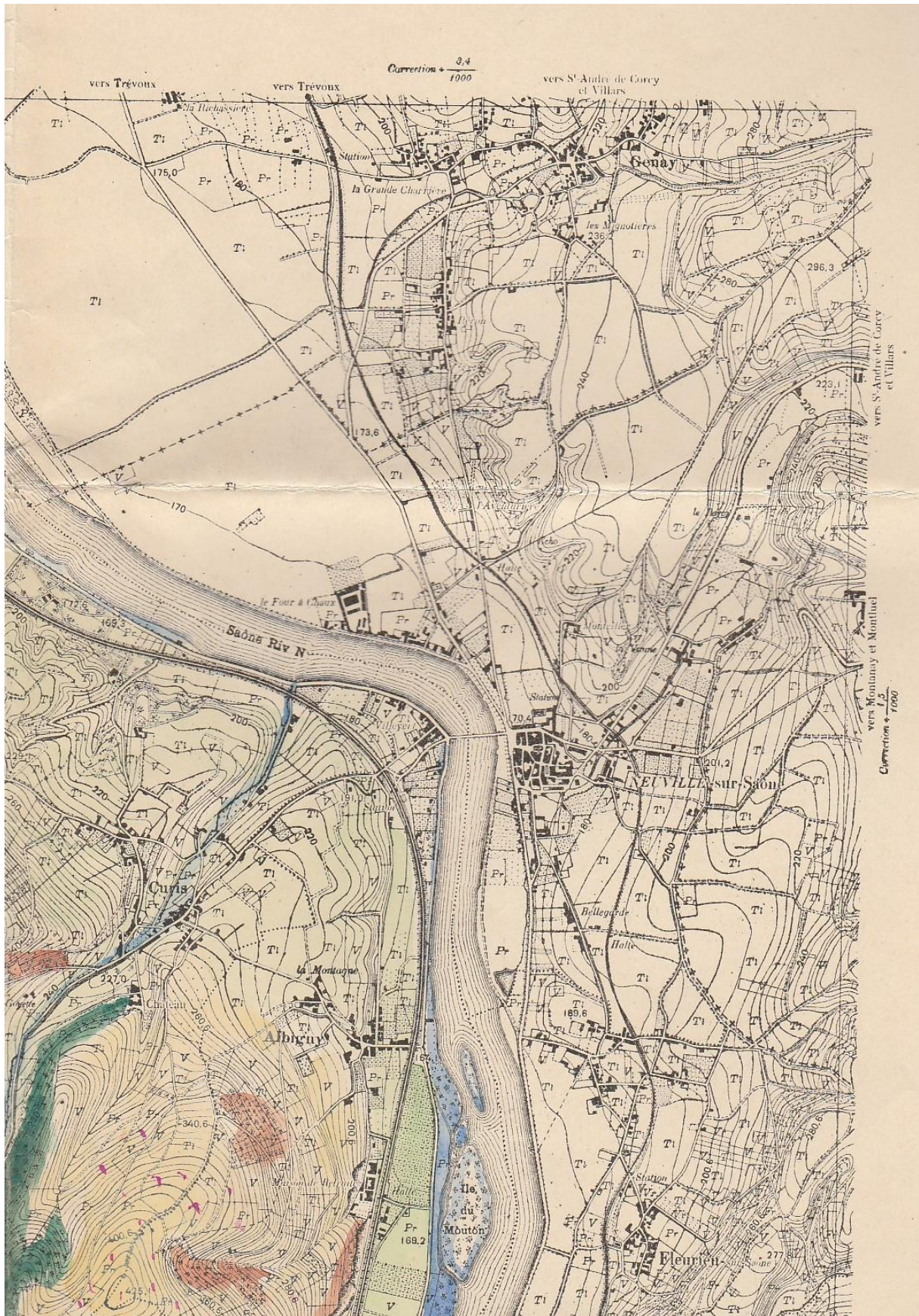


Carte A

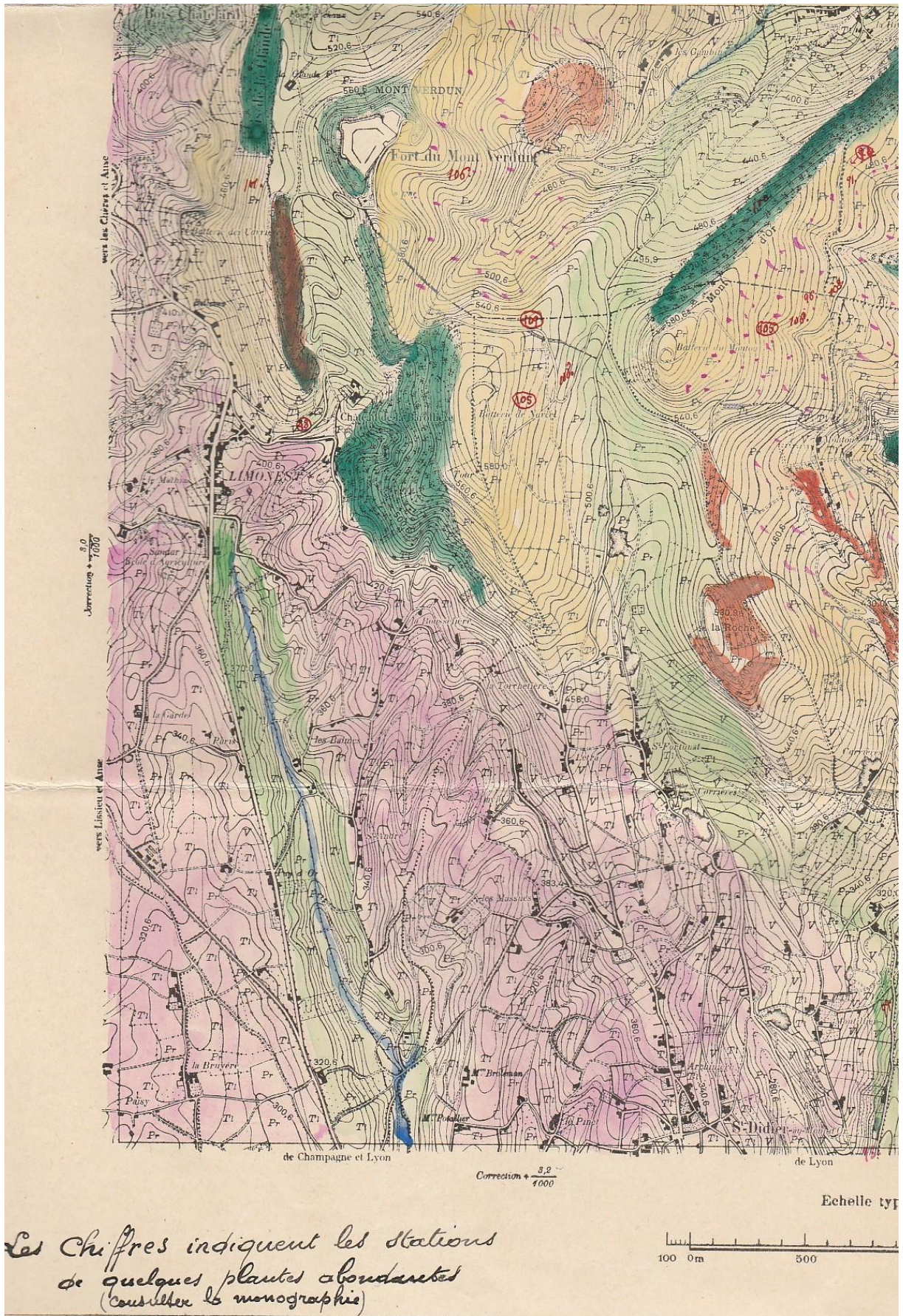
1	2
3	4



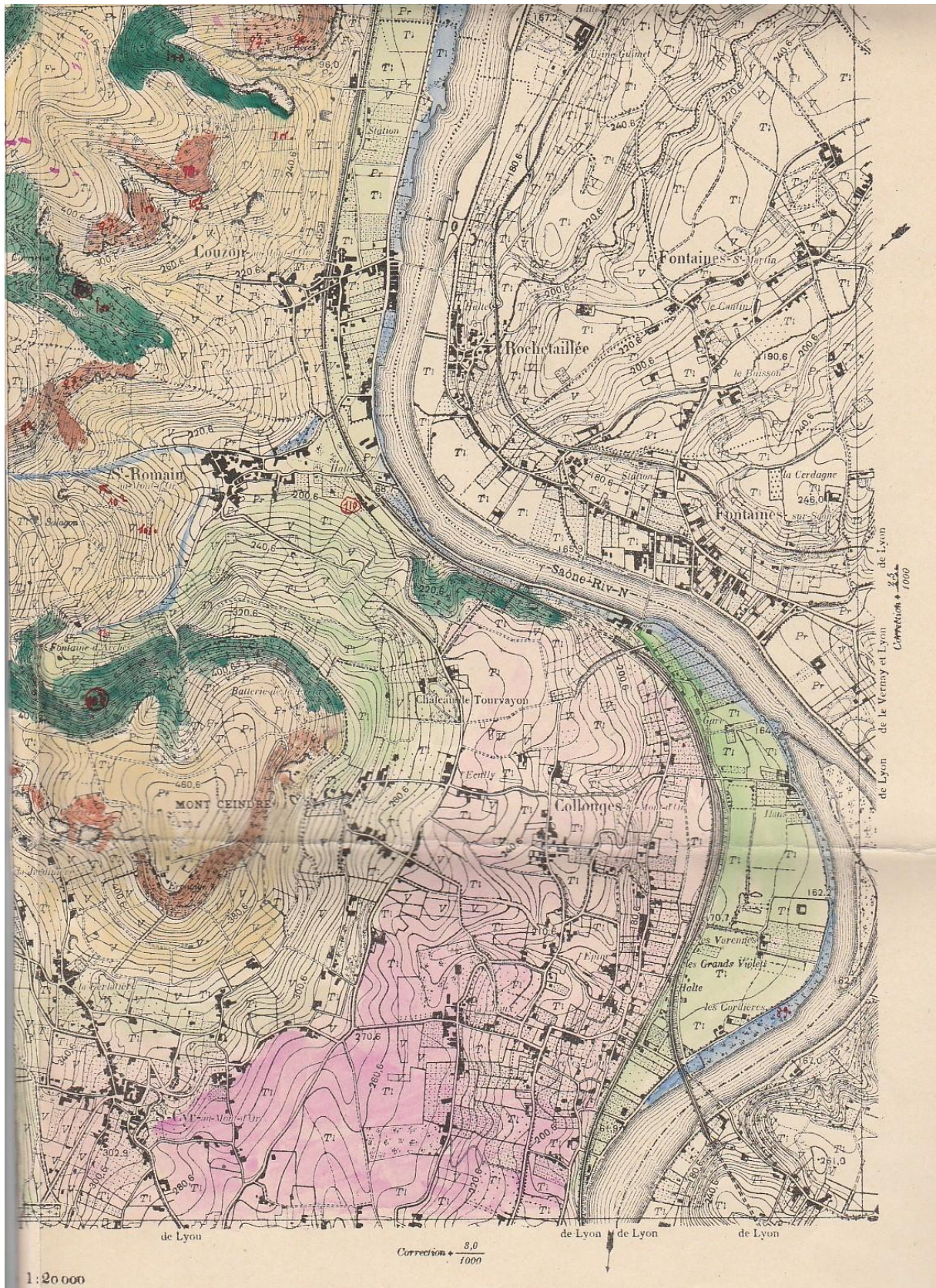
Carte A-1



Carte A-2



Carte A-3



Carte A-4.

